VOL. XXXII—No 44 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 23 FEVRIER 1945 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Chronique internationale

Le gouvernement polonais proteste contre les décisions prises à Yalta

En France le désappointement a été grand de ce qu'on n'a pas invité de Gaulle. Les Russes continuent leur campagne contre le Vatican.

par André LAFLECHE

[Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

OTTAWA—La récente conférence des chefs des trois grandes puissances alliées est sans contredit un événement politique de grande portée, une étape dans la transition de la guerre à la paix en Occident. Il est encore trop tôt pour porter un jugement d'ensemble sur les décisions prises en Crimée par les trois chefs d'Etat, mais le document qu'ils ont remis à la presse de l'univers, mardi de la semaine dernière, indique toutefois les grandes lignes d'un plan sur lequel les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne se sont entendus. Tous les problèmes qui se présenteront après la victoire en Europe ne sont évidemment pas réglés, mais que les trois grandes puissances en guerre contre l'Allemagne aient réaffirmé et démontré dans une certaine mesure leur désir de coopération dans la paix comme dans la guerre, voilà un gage d'espoir que tous les peuples du monde ont hâte de voir se préciser, pourvu que ses conséquences pratiques ne gênent pas trop leur liberté légitime.

Les principales décisions des chefs alliés comportent:

1.—des plans d'ordre militaire en vue de porter de nouveaux coups à l'Allemagne de tous les côtés.

2. — une entente relative à l'occupation par les trois grandes puissances de zones distinctes (prévues avec l'invasion) et une invitation à la France d'occuper une quatrième zône et de participer à la commission d'occupation.

3. — l'établissement à Moscou d'une commission qui étudiera la nature et le montant des réparations que devra payer l'Allemagne, sous forme de main-d'oeuvre et de produits, présume-t-on.

[Suite à la septième page]

LONDRES—Le gouvernement a accru de 3 millions 500,000 livres sterling (environ $15,750,000) le total de ses dons annuels aux universités britanniques.

La Charte de l'Atlantique mise de côté

BOSTON—Le sénateur Davis Walsh, démocrate du Massachusetts, a dit que les propositions de la conférence de Crimée au sujet de la Pologne sont loin de plaire à tous ceux qui adhèrent à la cause de la liberté et au droit, pour les peuples, de se gouverner eux-mêmes. Ces propositions, dit-il, ne s'accordent pas avec les principes de la Charte de l'Atlantique et cette déclaration de Yalta laisse planer des doutes sur le rôle que les petites nations sont appelées à jouer dans le monde d'après-guerre.

Le règlement de la difficile situation polonaise, aux conditions russes, est une injustice flagrante à l'égard d'un brave peuple, ajouta le sénateur.

Les Alliés n'ont pas respecté leurs engagements

L'ancien chargé d'affaires russe auprès de la Grande-Bretagne, M. Sabline, a écrit à l'évêque anglican de Gloucester qui avait pris la défense du droit des Etats baltes à l'indépendance: "La Russie est une grande puissance; l'Estonie, la Latvie et la Lithuanie n'en sont pas. C'est pourquoi l'inclusion—ou plutôt l'incorporation—de ces trois pays susmentionnés est une mesure essentielle à sa qualité de grande puissance, qualité dont l'Union soviétique n'entend pas du tout se défaire."

Mais l'évêque de Gloucester répliqua: "Je ne crois pas que la politique que vous proposez soit sage. Je crois plutôt que si vous faites appel à votre expérience vous verrez qu'en 1939 vous faisiez un pacte avec l'Allemagne qui encourageait celle-ci à mettre le feu aux poudres de la guerre mondiale en Europe. Vous avez passé des traités avec la Pologne, avec les Etats baltes, avec la Finlande; mais vous vous êtes laissés tenter et berner par Hitler. Si vous vous étiez tenus hors de la Pologne, il n'y aurait pas eu de guerre, ou s'il y en avait eu, les Allemands n'auraient pas réussi à détruire ce pays. Et en fait, il vous a fallu aider à la destruction du pays qui eût été votre allié et votre plus grand protecteur. Vous vous êtes aliéné les petits Etats baltes. Par une agression injustifiée contre la Finlande, vous avez jeté ce pays dans les bras de l'Allemagne, et vous vous êtes exposés vous-mêmes à une longue et pénible guerre."

L'immigration a augmenté de 50 p.c. au Canada

On a en effet compté 12,801 immigrants, l'an dernier, comparativement à 8,504, en 1943. On en a enregistré 6,337 d'origine anglaise, 586 d'origine irlandaise, 707 d'origine écossaise, 83 d'origine galloise, 4,509 des Etats-Unis, 352 des pays nordiques et 227 d'autres pays.

5,361 immigrants devaient s'établir dans la province d'Ontario; 2,066 dans la province de Québec, 2,003 dans la province de Nouvelle-Ecosse, 1,180 en Colombie Britannique, 602 dans le Nouveau-Brunswick, 596 en Alberta, 493 au Manitoba, 423 en Saskatchewan, 69 dans l'Ile du Prince-Edouard, 6 dans le Territoire du Yukon et 2 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les nouveaux arrivés comprenaient 8,644 adultes, soit 2,391 hommes et 6,253 femmes, puis 4,157 enfants de moins de 18 ans.

Voici les statistiques publiées récemment relativement à l'immigration:

Anglais	3,151	6,337
Irlandais	312	586
Ecossais	324	707
Gallois	47	83
Etats-Unis	4,401	4,509
Races nordiques	176	352
Autres races	93	227
	8,504	12,801

Au nombre de 4,509 personnes venues des Etats-Unis, on a compté 2,210 Canadiens qui revenaient au pays après avoir demeuré aux Etats-Unis. 873 provenaient de l'Etat du Michigan; 796 de l'Etat de New-York; 418 de l'Etat du Massachusetts; 319 de l'Etat de la Californie; 218 de l'Etat d'Illinois, et 203 de l'Etat du Maine.

Au nombre des immigrants de races nordiques, on a compté 234 Français, 42 Allemands, 21 Hollandais, 15 Norvégiens, 13 Danois et 10 Belges. Le Canada a aussi accueilli 74 immigrants juifs, 32 Polonais, 18 nègres, 11 Tchèques et 15 Maygars.

BUENOS-AIRES — L'Argentine a protesté ces jours derniers contre une menace de l'Allemagne de refuser des sauf-conduits à quelques diplomates argentins.

LE NOUVEL AMBASSADEUR DE FRANCE



Son Excellence le comte Jean-Marie-François de Hautecloque, ambassadeur de France au Canada, est arrivé à Ottawa où il a présenté ses lettres de créances au vice-roi du Canada. La photo ci-dessus a été prise à Montréal et représente la famille du nouvel ambassadeur. De gauche à droite, assis: Mme la comtesse de Hautecloque, la benjamine Isabelle et M. le comte; debout: Mlles Marie-Sixtine, Françoise, Ghislaine—M. A. A. Gardiner, du Canadien National — et Mlles Jacqueline et Huguette.

La conférence de Yalta

La force contre le droit

(Traduction de La Liberté et le Patriote)

On s'est réjoui des résultats de la réunion des "Trois" qui s'est tenue en Crimée dernièrement, surtout en raison de la détermination manifestée par MM. Roosevelt, Churchill et Staline de hâter la défaite de l'Allemagne.

La Charte de l'Atlantique

Par tout le pays, néanmoins, on semble fermement convaincu que l'idéalisme américain a subi une défaite, et que la réunion de Yalta a favorisé la FORCE plutôt que le DROIT. Et cela à cause du traitement infligé aux petites nations. Chose étrange, la Lithuanie, la Latvie et l'Estonie ne sont pas même mentionnées dans le Rapport des Trois, et rarement voit-on un quotidien reconnaitre dans ses colonnes les droits de ces états indépendants qui ont été accaparés par la Russie, en dépit du fait que le 14 août 1941, et de nouveau en janvier 1942, la Charte de l'Atlantique fut proclamée au monde comme étant un engagement solennel par lequel tous les pays qui avaient signé cette Charte ne devaient "chercher aucun agrandissement, territorial ou autre".

Le sort de la Pologne

C'est surtout au sujet du sort de la Pologne que la plupart des Américains sont consternés. Voici l'histoire, qui s'est souvent répétée au cours des âges: en 1939, l'Allemagne menaça d'envahir Danzig et le Corridor; l'Angleterre et la France ordonnèrent à la Pologne de résister et lui promirent qu'elles déclareraient la guerre à l'Allemagne s'il y avait une invasion. Cette invasion se fit, et l'Angleterre et la France déclarèrent la guerre à l'Allemagne. On dit alors au monde que c'était une guerre sainte qui se livrait pour défendre les petites nations; c'était, disait-on, une guerre pour la défense de la liberté. A chaque fois que l'on a demandé aux Etats-Unis d'intervenir dans le conflit, on fit ressortir le fait que Hitler avait recours à la "force" plutôt qu'au "droit" dans son invasion de la Pologne et des autres petites nations. Pendant presque six ans, la Pologne lutta vaillamment, pour sa liberté, au prix de sacrifices qui ne s'étaient jamais vus encore dans l'histoire de la civilisation. Des millions de ses fils furent tués et ses villes furent détruites; elle consentit à tout cela pour se défendre contre l'envahisseur allemand. Ceux de ses citoyens qui réussirent à échapper au massacre et qui étaient encore aptes à combattre, ne cherchèrent pas leur sécurité personnelle en se réfugiant dans d'autres pays, mais ils s'enrôlèrent dans les forces armées des Alliés afin d'écraser le nazisme. Les pertes que la Pologne a infligées à l'Allemagne ont contribué pour une large part à la prochaine victoire sur les Nazis. Son Armée Souterraine a été puissante et a remporté des résultats magnifiques. Hitler n'a pas trouvé de Quisling en Pologne.

La Pologne sacrifiée à la Russie

Aujourd'hui quel est le sort de la Pologne? A la conférence de Yalta, ce noble pays, le premier et le plus vaillant défenseur de la liberté, n'était pas même représenté. Les droits des petites nations, la voix du peuple, les cris des défenseurs de la liberté tant éprouvés, ne furent pas entendus. Au contraire, les "Trois" proclamèrent officiellement que plus d'un tiers de la Pologne—et ce tiers comprend le territoire le plus fertile de ce pays—devait être cédé à l'impérialisme russe, qui possède déjà un-sixième du monde entier. La liberté, la justice, la démocratie, le gouvernement représentatif, la souveraineté nationale, tout cela fut mis de côté. Les nations n'étaient pas libres de se gouverner elles-mêmes: il n'y eut pas de représentation démocratique. La méthode employée par Hitler pour s'approprier les pays ou une partie de certains pays fut adoptée.

Mépris du gouvernement polonais

Et qu'a-t-on offert à la Pologne en retour? Premièrement, on l'invita à envoyer de Londres quelques membres de son gouvernement légitime, actuellement en exil, pour qu'ils s'unissent au groupe connu sous le nom de "Comité de Lublin", formé de personnages insignifiants que tout patriote polonais regarde avec mépris. Ce comité, avec quelques membres du gouvernement polonais, doit gouverner la nouvelle Pologne. La décision que la Russie a prise de maintenir le territoire situé à l'est de la ligne Curzon est irrévocable. Deuxièmement, on offre à la Pologne un grand territoire au nord et à l'ouest de l'Allemagne; pour cela, il faudrait que huit à dix millions d'Allemands — quelques-uns dont les familles ont vécu dans cette contrée depuis des centaines d'années — soient transférés dans une autre région non encore déterminée. Calculons un peu la somme de temps, d'argent et les difficultés qu'occasionneraient une telle déportation et l'établissement ailleurs de 8,000,000 de personnes—ce qui représente une population égale à celle de la ville de New-York, laquelle, au moins, joint des facilités de transport. Sans compter que le peuple polonais ne désire s'approprier aucune partie de l'Allemagne; il reconnaît qu'il n'y a pas droit. Il sait qu'un tel acte entraînerait une autre guerre. Les Polonais ne veulent pas d'une autre Alsace Lorraine. Ce n'est pas l'Allemagne que la Pologne veut posséder, mais son propre territoire, le sol qu'elle possédait auparavant, pour lequel elle a combattu et pour lequel ses fils ont donné leur vie. Jamais un peuple n'a tant donné et jamais n'a-t-il reçu si peu en retour.

Fascisme rouge

Les journaux quotidiens rapportent que le Saint-Père est attristé en constatant le traitement infligé aux petits pays. Il ne peut en être autrement, car les principes établis et la justice sont violés; l'idéalisme est sacrifié au Fascisme Rouge. Le monde réalise maintenant pourquoi le Pape Pie XII, depuis le jour où il a assumé son Pontificat, a toujours prêché la paix et a fréquemment averti les peuples de la futilité de la guerre.

Demain?

Et demain, qu'adviendra-t-il? Les résultats de la conférence tenue par des non-Européens qui ont décidé du sort de l'Europe, se feront vivement sentir. Pour les Américains, en particulier, ils sont inquiétants, car une fois que l'on a approuvé l'injustice, une fois que l'on s'est engagé à dresser des frontières entre des pays qui s'y objecteront amèrement, l'on assume, par le fait même, des obligations de garantir la paix. Au cours de l'après-guerre, notre jeunesse et nos ressources seront employées à préserver le nouveau status quo contre une troisième guerre mondiale. Le 25 avril 1945, une conférence à laquelle toutes les Nations Unies prendront part, se tiendra à San Francisco. Les Etats-Unis y enverront six délégués. Soit dit en passant, aucun d'eux n'est catholique, bien que la contribution des Américains catholiques dans cette guerre ait été égale à toute autre, et que les décisions qui seront prises à cette conférence affecteront des millions de catholiques de nations étrangères. Voici l'occasion pour les Américains de faire valoir la Charte de l'Atlantique, au nom de la justice due aux petits pays, au nom de la paix future, et pour que la liberté de culte et de parole soit mise en vigueur dans le monde entier. Nous espérons qu'à cette occasion nous pourrons voir la récompense de nos sacrifices, des souffrances endurées, et contribuer à une paix basée sur la justice.

Presque tous les droits revendiqués par les Nations Unies sont en jeu: les clauses de la Charte de l'Atlantique; le principe, sur lequel notre Département d'Etat a tant de fois insisté, à savoir que: tout changement territorial accompli par la force ne sera pas reconnu par ce pays; les quatre Libertés; et cette phrase si souvent employée et que l'on a aussi tant de fois déformée: "l'égalité souveraine des états désirant la paix", renfermée dans la "Four Nation Declaration", publiée après la conférence que Hull, Molotov et Eden tinrent à Moscou.

Voici le désir et la prière que font tous les Américains: Que Dieu dirige nos chefs sur la route qui conduira à une paix juste et durable.

—Editorial du Tablet, de Brooklyn, N.Y.

La transformation sociale est inévitable, dit "La Croix"

PARIS — Le journal catholique "La Croix" écrit concernant les réformes de structure:

"Que nous le voulions ou non, que nous en ayons ou non conscience, nous sommes depuis trente ans — Pie XI dans une audience privée daignait nous l'expliquer — en pleine révolution sociale. Aucun régime politique, social ou économique n'est immuable; 'pas plus qu'aucune autre institution de la vie sociale, régime de la propriété privée'.

"Pour éviter des graves bouleversements sociaux redoutés, une seule arme efficace est à notre disposition: la réforme des abus graves et pernicieux qui font actuellement obstacle à la bonne marche de la société humaine, abus qui sont — au dire des meilleurs penseurs, la cause profonde des guerres mondiales de 1914 et de 1939 et qui, s'ils ne disparaissent pas, nous entraîneront à de nouveaux et de plus en plus graves conflits sociaux et internationaux... Si l'ampleur et la nature des réformes de structure à accomplir relèvent des discussions des hommes et de la décision définitive des chefs de la société civile, le principe même de ces réformes et leur nécessité sont affirmés au nom de la loi naturelle par les représentants dans l'Eglise et l'autorité hiérarchique, et ne peuvent être contestés par aucun catholique éclairé et de bonne foi.

"Lorsqu'un ordre social ne répond plus au bien commun de la société parce qu'il ne respecte plus les règles de la justice, il doit être condamné et disparaître. C'est un devoir de conscience pour les membres de cette société — et spécialement que l'ordre social contemporain mérite la condamnation, il n'est personne qui puisse en douter après avoir lu les déclarations réitérées du Souverain Pontife... La réforme sociale doit donc être inscrite au programme de tous les catholiques sincères, de tous les catholiques d'action.

"Une profonde transformation sociale est d'ailleurs inévitable. Se fera-t-elle sans nous? En ce cas, aucune illusion n'est possible. Elle se fera contre nous et à la fois contre l'Eglise catholique dans notre pays et contre le bien temporel véritable de notre patrie".

De Gaulle c'est la France

TORONTO — Le capitaine M. P. Tuteur, président de la section ontarienne de la France Combattante, a exprimé l'opinion que le général de Gaulle n'avait pas été invité à la récente conférence des trois grands chefs alliés parce que, "aux yeux du secrétariat d'Etat américain, il avait commis le péché cardinal d'être trop démocratique; il était trop pro-britannique et a refusé de donner une partie de l'empire français comme prix de reconnaissance de son gouvernement".

"De Gaulle, c'est la France, a-t-il dit. Aucun homme ne représente la France plus que lui. Le peuple français ne peut pas plus songer à le remplacer que le peuple britannique ne songe à remplacer Churchill. Certainement il est difficile, il est sarcastique et ne tolère pas ceux qui recherchent le pouvoir et les honneurs, Mais quand il sait qu'il a raison, on ne peut le faire changer d'idée et, en dépit du fait que tous les obstacles imaginables aient été placés sur son chemin, il a surmonté les difficultés".

M. E. Préfontaine fait une analyse du discours du trône

Le député de Carillon a parlé en français à la Chambre. Il se fait le défenseur des coopératives.

Monsieur l'orateur,

Sachant que vous comprenez très bien le français, je désire vous exprimer dans cette langue, officielle dans cette enceinte, le plaisir que j'éprouve de vous voir revenu plein de santé pour occuper comme par le passé votre siège présidentiel. Je me joins à mes collègues pour rendre hommage aux grandes qualités et au charme exquis dont vous faites preuve dans l'accomplissement de vos onéreuses fonctions.

Maintenant, M. l'orateur, dans la langue de Shakespeare, j'hésite à prendre la parole après l'Honorable Député de Morden Rhineland, car en plus d'avoir déjà eu la réputation d'être le plus bel homme de la Chambre, il est en voie d'être reconnu comme l'un de ses meilleurs orateurs. Il me semble, cependant, qu'étant l'un de trois représentants de la minorité française en cette province, il est de mon devoir de dire quelques mots dans ce débat.

Ma première pensée concerne le quatrième paragraphe du discours du Trône où il est fait mention que la Providence nous a favorisés cette année d'une récolte surabondante. Ceci est probablement la vérité, si l'on considère la production totale de la province. Mais ce n'est nullement le cas du coin sud-est. Je suis certain que les députés d'Emerson et de La Vérendrye vont m'approuver dans cette assertion.

[Suite à la septième page]

L'Australie veut augmenter sa population

CANBERRA — L'Australie espère tripler sa population actuelle de 7,300,000 d'âmes dans les 55 prochaines années et garder sa population essentiellement britannique, a dit récemment l'honorable Francis Ford, adjoint du premier ministre.

Pour atteindre ce but, le commonwealth recherchera une migration britannique régulière et accueillera les Européens. Le Commonwealth a déjà décidé d'amener en Australie durant les trois années qui suivront la guerre 51,000 orphelins de l'Europe.

Ce sera surtout des Grecs, des Yougoslaves, des Hollandais, des Norvégiens, des Polonais et autres races. De plus, le gouvernement australien a invité les militaires britanniques, hommes et femmes, à s'établir en Australie après leur démobilisation.

OTTAWA — Le parti C.C.F. vient en tête des partis canadiens pour le choix de ses candidats en vue des prochaines élections fédérales, soit 153 aux dernières nouvelles. Les progressistes-conservateurs ont choisi 112 candidats, et les libéraux 87.

Communiqué du Consul de France

Le Consul de France a l'honneur d'informer les ressortissants français:

1.—Que les Bureaux du Consulat sont ouverts à Winnipeg, dans l'édifice Paris, no 415, tous les jours de la semaine, de 10 heures à 4 heures, et le samedi, de 10 heures à 1 heure. (Téléphone: 98 838)

2.—Qu'il est maintenant permis d'envoyer de l'argent en France, sous certaines conditions et sous réserve de l'approbation de la Commission du Contrôle du Change Etranger.

3.—Qu'il est également permis d'envoyer en France des colis contenant nourriture, articles de toilette ou médicaments, d'un poids maximum de 4 livres 6 onces. Le nombre de colis est limité à deux par semaine et ils doivent être envoyés à des personnes différentes.

4.—Que les retours DEFINITIFS en France sont maintenant autorisés. Les voyages aller et retour en France restent interdits jusqu'à nouvel avis, sauf pour des motifs exceptionnels.

Le Consul de France a l'honneur de rappeler à tous les ressortissants français:

1.—La nécessité de se faire immatriculer ou de renouveler leur immatriculation aux Bureaux du Consulat. Cette opération peut se faire par poste.

2.—L'utilité de faire transcrire les Actes d'Etat-Civil: Naissance, Mariage, Décès, sur les registres du Consulat de Winnipeg. Cette transcription est gratuite.

3.—La faculté de céder à l'Office des Changes, à titre de contribution volontaire, toutes devises acceptées par cet organisme, notamment: Dollars U.S.A., Dollars Canadiens, Livres Sterlings, Francs Suisses, etc.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Consulat de France.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Le gouvernement tentera de nombreuses expériences

Il lance plusieurs nouvelles industries. Quatorze grandes unités scolaires ont déjà été organisées. Le gouvernement provincial devra trouver d'autres sources de taxation.

(Correspondant parlementaire de "La Liberté et le Patriote")

REGINA—Le jeudi dernier 15 février, débutait en Saskatchewan la session provinciale. Le juge W. M. Martin, administrateur de la province, a donné lecture du discours du Trône. Cette pièce oratoire indique d'habitude, d'une façon générale, les grandes lignes des principales législations que le gouvernement se propose d'étudier et d'adopter durant les quelques semaines que siège la députation à la législature. S'il nous est permis de juger la politique provinciale par les énoncés du discours, nous pouvons affirmer que le gouvernement entend faire de nombreuses expériences dans l'économie domestique, c'est-à-dire dans l'industrie, le commerce, l'éducation, etc. Il ne serait pas étonnant qu'avant bien longtemps le gouvernement devienne patron, médecin, professionnel, agent d'assurance, pédagogue, chef de coopératives, prospecteur, etc. Dans tous les cas c'est le "planisme intense", plans de toutes sortes comme nous pouvons le constater par le discours du Trône dont nous donnons ci-dessous la substance.

Les démobilisés

Le gouvernement veut s'occuper d'une façon spéciale des démobilisés. Quoique cette responsabilité incombe au gouvernement fédéral, notre députation entend faire quelque chose. A cette fin, elle tâche d'obtenir par l'intermédiaire des comités locaux de réhabilitation la coopération des diverses communautés de la province. Il appert que ces dernières ont exprimé leur désir d'assumer leur part de responsabilité dans le rétablissement des démobilisés. Le gouvernement caresse le projet des fermes coopératives à cet effet. Par ailleurs il se serait déjà abouché avec les administrateurs de la loi relative aux terres des vétérans, afin d'obtenir des allocations gratuites

[Suite à la septième page]

M. BRACKEN NE VEUT PAS TAXER LES COOPERATIVES

PORTAGE LA PRAIRIE, Man., — L'hon. John Bracken, chef national du parti progressiste-conservateur, a déclaré à une convention de son parti, vendredi, qu'il n'était pas en faveur de taxer les entreprises privées. "Je suis en faveur des coopératives comme étant la meilleure réponse aux monopoles et aux cartels et comme une alternative au socialisme", a-t-il dit. M. Bracken a rappelé ses luttes en faveur du mouvement coopératif et des mesures qu'il a prises en faveur du pool de blé.

Baptême du chef rabbin de Rome

ROME—Le chef rabbin de Rome, Israël Zolli, et son épouse se sont convertis à la foi catholique romaine et ont été baptisés, la semaine dernière, en l'église de Sainte-Marie-des-Anges, après que le premier eut déposé sa charge et décliné la présidence du Collège rabbinique.

Il se nommera désormais Eugène-Marie en l'honneur du Pape Pie XII (Eugène Pacelli), qu'il remercie de cette façon du secours qu'il a apporté aux Juifs de Rome durant l'occupation allemande. Son épouse a pris le nom de Emma-Marie.

Ils ont reçu la sainte communion ainsi que leur fille, qui est fiancée à un catholique.

Comités civiques de rétablissement des militaires dans la vie civile

Mémoire destiné à aider la population d'une région particulière à organiser ces comités.

Pour que le rétablissement des militaires dans la vie civile se fasse avec succès, il faut, outre un programme législatif étendu, l'appui et la coopération de tous les éléments de la population. Les Comités civiques de rétablissement sont des organismes aptes à assurer cette coopération.

Arrêté en Conseil

L'arrêté en conseil C.P. 4068½, du 8 décembre 1939, décrète l'établissement du comité du cabinet, en vue de la démobilisation et du rétablissement des militaires dans la vie civile, sous la présidence du ministre des Pensions. L'alinéa (e) de cet arrêté pourvoit à l'établissement de "comités régionaux destinés à coopérer avec le gouvernement dans la solution des problèmes de rétablissement et de réadaptation".

Services rendus

En conséquence, le ministère des Pensions et de la Santé nationale a aidé à la formation de plusieurs comités de ce genre dans tout le Canada et ces comités ont déjà rendu des services signalés. Les directeurs régionaux du Bien-être des anciens combattants et les autres fonctionnaires du ministère ont déjà contribué à l'organisation de ces comités, en divers endroits, et le présent mémoire a pour but de guider les intéressés dans le travail d'organisation et d'aider au fonctionnement des comités déjà organisés.

Manière de procéder

Quand on juge à propos d'organiser dans une localité un comité destiné à venir en aide aux anciens combattants, voici la manière de procéder que nous recommandons.

Etant donné que la Légion canadienne s'est engagée à représenter le Service de rétablissement du ministère des Pensions dans les endroits où il n'y a pas de directeur régional du Bien-être des anciens combattants et où il n'y a pas de Comité civique, et étant donné qu'elle s'est engagée à coopérer avec le Comité civique dans les localités où il existe un tel comité, voici la manière de procéder que nous recommandons de suivre pour organiser un comité.

Le maire de la municipalité et le président de la succursale de la Légion canadienne convoquent une réunion de *citoyens influents qui désirent travailler au rétablissement des anciens combattants dans la vie civile.* A cette réunion on pourra ajouter au Comité, des citoyens et des représentants d'organismes qui sont désireux et qui sont capables de contribuer à l'oeuvre du rétablissement.

On établira des règlements, entre autres, un règlemnt établissant le nom du comité, par exemple "Comité civique de rétablissement de la ville de Québec". La région où s'exercera l'activité du Comité civique sera la ville ou la municipalité en question et la région environnante.

On passera des règlements pour fixer le nombre des membres et pour pourvoir à l'élection des officiers: président, vice-président, secrétaire-trésorier et un certain nombre de directeurs.

(à suivre)

Réception en l'honneur des aviateurs français

Malgré l'inclémence de la température et les changements qui ont dû être faits à la dernière minute pour la réception projetée par la "Fédération Française du Manitoba" en l'honneur des aviateurs français de passage à Winnipeg le 17 février, un grand nombre de nos compatriotes ont répondu à notre appel de vendredi dernier. Dès l'arrivée des aviateurs dans la salle de réception à la gare "Union", Monsieur Adigard des Gautries, consul de France récemment arrivé dans notre ville, a en son nom et au nom de la colonie française, salué ces nouveaux pilotes et leur a exprimé en quelques mots très chaleureux ses souhaits de bon voyage, bonne chance avec l'espoir de les rencontrer bientôt sur la terre de France. Après le chant de "La Marseillaise", un lunch et des rafraichissements ont été servis aux voyageurs qui se sont ensuite mêlés à la foule pour rencontrer leurs anciennes connaissances et en faire de nouvelles. Plusieurs d'entre eux avaient passé leurs congés durant leur période d'instruction dans des familles de Winnipeg et de St-Boniface. Avant leur départ ces aviateurs ont reçu, tant des personnes qui s'étaient rendues que de certaines sociétés, une ample provision de cigarettes, chocolats, bonbons, etc. Parmi les sociétés qui ont fourni des douceurs à nos soldats, il nous fait plaisir de mentionner et remercier le "War Aid Fund Club", de Matlock, et la "Winnipeg Women's Air Force Auxiliary". Nous sommes assurés qu'au passage du prochain et dernier détachement probablement le 17 mars une assistance encore plus nombreuse viendra apporter ses encouragements à nos compatriotes.

• • •

Quelques heures auparavant au cours d'une intime et impressionnante cérémonie à laquelle étaient invités les présidents des sociétés françaises et quelques autres Français, Monsieur le consul de France a hissé notre drapeau national aux fenêtres du consulat. En quelques mots bien sentis il a dit à cette occasion à l'assistance sa joie de voir le tricolore reprendre une place qu'il n'aurait jamais dû quitter.

La "Fédération Française du Manitoba" offre ses chaleureux remerciements à Monsieur le consul de France et à toutes les personnes qui ont répondu à notre appel de la semaine dernière.

Communiqué.

McNaughton assistera à cette convention

WHITEWOOD, Sask.—M. S. H. Miskiman, de l'Association libérale de la circonscription électorale de Qu'Appelle, a dit que le ministre de la Défense, le général McNaughton, avait averti l'association qu'il assisterait à une convention pour la mise en nomination d'un candidat aux prochaines élections générales fédérales, à Grenfell, Sask., le 15 mars.

L'association a reçu la réponse du général McNaughton, disant qu'il acceptait la date choisie pour la convention libérale.

Récemment, le général avait dit à l'association qu'il était prêt à briguer les suffrages dans le district de Qu'Appelle, où se trouve sa ville natale, Moosomin.

LE SPITFIRE XIV FAIT 450 MILLES A L'HEURE

LONDRES—Un nouveau modèle, perfectionné, du fameux avion de combat Spitfire de la R.A.F., dont la vitesse peut atteindre environ 450 milles à l'heure, avec un rayon d'action d'environ 300 milles, est maintenant en service en Europe. On lui a donné la désignation de "Spitfire XIV". Deux de ces appareils ont détruit trois avions allemands en moins de cinq minutes.

La supérieure des Ursulines à la radio

QUEBEC — Ce sera la première fois qu'une religieuse cloîtrée parlera à la radio, lorsque la Révérende Mère Marie de la Nativité, supérieure du Monastère des Ursulines, qui date de 300 ans, lancera un appel en faveur de la Croix-Rouge canadienne, le mois prochain. C'est ce qu'on a annoncé, ici. Les autorités religieuses ont accordé une permission spéciale à la Révérende Soeur pour cette émission radiophonique, dont on n'a pas encore fixé la date.

Ancienne supérieure du couvent des Ursulines à Sendaï, Japon, la Mère Marie fut constituée prisonnière par les Japonais après Pearl Harbor. Elle fut rapatriée à la fin de 1943, quand la Croix-Rouge internationale effectua un échange de prisonniers de guerre.

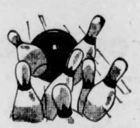
Québécoise de naissance, la Mère Marie de la Nativité est la fille de feu le juge Guillaume Bossé, de la Cour d'appel, et arrière-petite-fille du colonel Charles de Salaberry, héros de la bataille de Châteauguay contre les Américains, en 1813.

Le bien-être des ouvriers français

PARIS—On établira en France, dans toutes les usines ou entreprises commerciales comptant plus de 50 ouvriers des comités d'employés, en vertu d'un décret gouvernemental. Le comité se composera du directeur de l'usine et de cinq à huit membres élus par tous les employés. Leur tâche sera de voir au bien-être des ouvriers.

Au Cercle Ouvrier

A Bas les Quilles!



Ligue de Dix Quilles

SECTION "A"

Asselin Bros.	21	9
Marion & Co.	20	10
North Star Oil	19	11
Cusson Lumber	17	13
Toupin Lumber	16	14
Brabant Bros.	16	14
Star Storage	15	15
St. Bon. Hardware	15	15
Crescent Taxi	14	16
Phar. Préfontaine	10	20
Cercle Ouvrier	9	21
Couture Motors	8	22

Hautes 3 parties individuelles— J. Bonk, 595—196-216-183.

SECTION "B"

Tourist Hôtel	21	9
Wynant Fuel	20	10
D'Eschambault	17	13
Pepsi-Cola	15	15
Bibeau-Huot	15	15
Kiewel Brewery	15	15
St. Bon. Creamery	15	14
Can. de Naissance	14	16
Dufault Sheet Metal	12	18
Dominion Oxygen	11	19
Chev. de Colomb	10	19

Hautes 3 parties individuelles— A. Anderson, 586—180-206-200.

Ligue de Cinq Quilles

SECTION "A"

Huot	21	9
Lévêque	18	12
Lavallée	18	12
Dufault Sheet Metal	17	13
Western Fur	16	14
Couture Motors	16	14
Nash Taxi	16	14
Audet	15	15
Gillis & Warren	14	16
Cusson Lumber	12	18
La Coopérative	11	19
Marion	6	24

Haute partie simple — Blanche Bédard, 255; Jack Allan, 308.

Hautes 3 parties individuelles— R. Gordon, 196-244-205—645; J. Allan, 308-228-247—783.

Haute partie d'équipe — Lévêque, 1084.

Hautes 3 parties d'équipe— Audet, 1042-995-1027—3064.

SECTION "B"

Athlétiques	21	9
Martin Paper 2	18	12
St. Bon. Creamery 2	17	13
St. Bon. Creamery 1	17	13
Muller	17	13
Midgets	16	14
Martin Paper 3	14	16
Martin Paper 1	13	17
Frank McComb	12	18
Chouinard	12	15
Lions	11	19
City Council	9	18

Haute partie simple — Ray Webb, 288; Jos. Royal, 360.

Hautes 3 parties individuelles— R. Webb, 143-168-288—599; Jos. Royal, 168-360-265—793.

Haute partie d'équipe—Muller, 1106.

Hautes 3 parties d'équipe— Muller, 925-812-1106—2843.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 24 février au 3 mars 1945.

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

SAMEDI 24 FEV.
10.30—Les Variétés françaises.
12.15—Radio-journal.
5.30—La Bonne Chanson.
7.00—Ici, l'on chante.
11.30—Entrée des Artistes.

DIMANCHE 25 FEV.
10.30—Notre français sur le vif.
10.45—Causerie.
6.00—Sérénade pour cordes.
11.00—Forum de l'Heure Dominicale.

LUNDI 26 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MARDI 27 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Chanson franç.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles

MERCREDI 28 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

JEUDI 1er MARS
1.15—Radio-journal.
4.30—La Chanson franç.
4.45—Un Homme et son péché.
6.00—Le Quatuor Alouette.
6.37—Nouvelles.

VENDREDI 2 MARS
1.15—Radio-journal.
4.30—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 24 FEV.
11.00—Musique.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
12.00—Les Alouettes Eveready.
12.15—Radio-journal.
12.30—La Revue des Hebdomadaires.
12.45—Intermède.
1.00—L'Opéra du Metropolitan.
4.00—Concert du sam.
4.45—Musique.
5.00—Radio-Epargne.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Société d'adoption et de protection de l'enfance.
5.45—Sport.
6.00—Le Questionnaire de la jeunesse.
6.30—En marge de l'actualité.
6.45—L'Heure Dominicale.
7.00—Ici, l'on chante.
7.30—Sur le qui-vive.
8.00—Radio-journal.
8.05—Musique.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.30—Musique.

DIMANCHE 25 FEV.
11.00—Musique.
11.30—Notre français sur le vif.
11.45—On veut savoir.
12.00—Musique.
12.15—Radio-journal.
12.25—Intermède.
12.30—Le théâtre de Radio-Collège.
1.15—Une fable de La Fontaine.
1.30—Etudes bibliques.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Airs d'opéras.
3.45—Causerie sur l'Hygiène Dentaire.
4.00—La boite aux questions.
4.30—Entrée des artistes.
5.00—Chronique de France.
5.15—Radio-journal.
5.30—Musique.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Sérénade pour cordes.
6.30—Les gars de la Marine.
7.00—Actualités canadiennes.
8.00—Félix Leclerc à l'encan des rêves.
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Orchestre à cordes.
10.00—Musique.
10.15—Musique de danse
10.28—Radio-journal.
10.30—Orchestre, danse.
10.55—Intermède.
11.00—Radio-journal.

LUNDI 26 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Nouvelles.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Musique polonaise
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Il était une fois...
4.45—Les cotes de la bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un Homme et son péché.
6.13—"Métropole".
6.30—Les Soirées canadiennes.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Le Club musical
7.30—Le Choc des idées.
8.00—Piano.
8.30—La campagne anti-vénérienne.
9.00—Radio-journal
9.15—Carrières industrielles.
9.30—François Rozet.
10.00—Musique de danse
10.15—Musique
10.28—Nouvelles
10.30—"Saludos Amigos"
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MARDI 27 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.55—Le Réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Colette et Roland
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.15—L'Heure du thé.
4.30—Les amis de l'art.
4.45—Les cotes de la bourse.
5.00—A Radio-Canada
5.15—Radio journal
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Tommy Duchesne et ses Chevaliers du Folklore.
6.45—Fantaisie musicale
7.00—Sketch.
8.00—Symphonie.
9.00—Radio journal.
9.15—Causerie.
9.30—Actualités universitaires.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Metropolitan Opera.
11.00—Nouvelles.

MERCREDI 28 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Le Moulin de la chanson
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Le Courrier de Radio-Collège.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Il était une fois.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole".
6.30—Les Soirées canadiennes
6.45—La Fiancée
7.00—Coupable ou non.
7.30—Ma chanson.
8.00—Radio-théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
11.00—Nouvelles.

JEUDI 1er MARS
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Colette et Roland
1.15—Intermède.
1.30—La Femme aujourd'hui
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.15—Radio-Collège.
4.30—Récital.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada..
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
5.55—Causerie.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—Tommy Duchesne et ses Chevaliers du folklore.
6.45—Fantaisie musicale
7.00—Le Quatuor Alouette.
7.30—Le mot s'il vous plait.
8.00—Radio-Carabin.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Symphonie.
10.00—Orchestre, danse
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

VENDREDI 2 MARS
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Le Moulin de la Chanson.
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Causerie pour les malades.
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Il était une fois.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—Les soirées canadiennes.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Joe Badeloque.
7.30—La vie des quatre.
8.00—L'heure de la valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Radio-parents.
9.45—Récital.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Mélodies.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

De Gaulle accueilli partout avec enthousiasme

Pour célébrer la libération définitive de l'Alsace, le général de Gaulle a rendu visite aux villes de Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Saverne. Il a été reçu partout par une foule délirante. D'après un correspondant, la population criait son enthousiasme.

A Strasbourg, où le général et sa suite ont assisté à une messe solennelle dans la fameuse cathédrale heureusement intacte, il a été salué en ces termes par Mgr Ruch, évêque de Strasbourg: "Vous êtes la France avec son armée... par vous aujourd'hui, la Mère-Patrie reçoit dans ses bras son enfant fidèle, qui lui est toujours et plus que jamais uni: l'Alsace. Vous renouvelez, mon général, le geste, qui honora Louis XIV et Napoléon en venant rendre à son antique destination normale, cet édifice: la cathédrale de Strasbourg".

Dans son voyage, le chef du gouvernement français a décoré de nombreux officiers français et étrangers, notamment: les généraux de Lattre de Tassigny, Leclerc, Bethouard et les généraux américains Devers et Patch.

Quittant l'Alsace pour se rendre en Lorraine, le général est arrivé à Metz. Il s'est recueilli quelques minutes dans la cathédrale, sur le parvis de laquelle il a été reçu par Mgr Heintz, évêque de cette ville. Auparavant, il avait longuement serré la main du général Giraud, qui était venu à sa rencontre jusqu'à Château-Salins.

Dans ses proclamations aux populations libérées, le général de Gaulle a de nouveau affirmé la volonté de la France de monter la garde sur le Rhin: "Quand nous aurons achevé l'ennemi et aurons été de l'autre côté du Rhin lui dicter notre loi et notre volonté, nous ferons de ce fleuve une grande avenue française. Nous sommes au bord de l'avenir, qui sera ce que nous voudrons le faire. Les plus belles expériences sont devant nous".

Les anciens combattants auront la préférence

WINNIPEG—En vertu du plan des Lignes aériennes Trans-Canada par lequel la préférence est donnée aux vétérans de la présente guerre, la douzième classe d'agents-voyageurs, composée de soldats et d'aviateurs rapatriés, a terminé son cours d'entraînement à Winnipeg. Ceci porte à 125 le nombre des anciens combattants entraînés par Air-Canada depuis mars 1942. Cette politique d'entraînement sera poursuivie par la Compagnie au cours des années qui suivront l'après-guerre.

Echos du Cercle local de France Combattante

Le cercle St-Boniface et Winnipeg a participé samedi dernier à deux fonctions émouvantes et réconfortantes. Premièrement, la réouverture officielle du Consulat de France, 415, édifice Paris, eut lieu et le drapeau national fut hissé au mât solennellement. Nous avons donc à nouveau au Manitoba un foyer et un sanctuaire français ouvert à tous les nôtres et où nous trouverons avis et conseils de notre très courtois consul, M. Adigar des Gautries. Cette cérémonie fut donc l'affirmation du relèvement de la France et de la reprise de son rang parmi les grandes nations.

Le soir, nous étions en foule à la gare pour recevoir et saluer un fort contingent de nos aviateurs, promus pilotes après un long stage d'études et d'entrainement. Ces jeunes hommes que nous avions reçus les premiers il y a quelques mois et dont plusieurs furent souvent nos hôtes préférés ont doublement droit à notre admiration. Ils ont brillamment suivi leur cours malgré les obstacles de climat et de langage. Ils nous ont quittés emportant avec eux le meilleur souvenir, notre salut à la mère-patrie et nos voeux et souhaits pour leur participation glorieuse à la victoire prochaine. Certains nous reviendront, nous pouvons l'espérer, après la guerre, l'immensité de notre ciel canadien et la ferveur de nos sympathies les ayant en somme conquis. Ils seront donc toujours bienvenus parmi nous.

Nos activités philantropiques ne sont pas entièrement suspendues. Nous pouvons aider directement nos parents en France pécuniairement et par l'envoi de vivres, et la grande majorité anonyme de nos compatriotes par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne, par dons en nature et espèces. Nos soldats combattants ont aussi droit à notre sympathie et générosité et l'envoi de confort à leurs intentions est urgent. Des précisions seront apportées concernant les nouvelles directives et consignes. Individuellement, nous pouvons donc continuer notre oeuvre bienfaisante. Notre secrétariat est à votre disposition. Il remercie les membres qui ont fait parvenir leur cotisation pour 1945 et fait appel à tous pour cette remise.

La France Combattante n'a pas achevé sa mission et doit continuer son oeuvre. Aidez-la.

C. B.

(Communiqué)

Les Etats-Unis achèteront nos pommes de terre

OTTAWA — On a appris que les Etats-Unis devront puiser à même les ressources canadiennes pour parer à la menace d'une rareté de pommes de terre dans certaines régions.

L'an dernier, le Canada a eu l'une des plus grandes récoltes depuis plusieurs années — 80,400,000 boisseaux. Au cours des cinq années de 1936-40, la récolte canadienne a été en moyenne de 65,587,000 boisseaux.

Les Etats-Unis ont eu une récolte de 379,000,000 de boisseaux l'an dernier, soit 18 pour-cent moins élevée que celle de 1943 mais cinq pour-cent plus considérable que la récolte moyenne de 363,000,000 de boisseaux, obtenue durant une période de dix ans, 1943-42.

17 capitales ont déja été libérées

LONDRES—Budapest, la capitale de la Hongrie, est la 17e capitale européenne à être libérée par les armées alliées. Les Allemands sont encore maîtres de La Haye, en Hollande; de Copenhague, capitale du Danemark; d'Oslo, Norvège; de Prague, capitale de la Tchécoslovaquie; de Vienne, en Autriche, et de Berlin.

Voici par ordre chronologique la liste des capitales libérées:

Rome, Italie, le 4 juin.
Kaunas, Lituanie, le 13 juillet.
Paris, France, le 23 août.
Bucarest, Roumanie, le 31 août.
Bruxelles, Belgique, le 4 septembre.
Monaco, le 4 septembre.
Luxembourg, le 15 septembre.
Sofia, Bulgarie, le 17 septembre.
Helsinki, Finlande, le 19 septembre.
Tallinn, Estonie, le 22 septembre.
San Marino, le 23 septembre.
Riga, Lettonie, le 13 octobre.
Athènes, Grèce, le 14 octobre.
Belgrade, Yougoslavie, le 20 octobre.
Tirana, Albanie, le 25 octobre.
Varsovie, Pologne, le 17 janvier.
Budapest, Hongrie, le 13 février.

Un ancien maire de Winnipeg est décédé

WINNIPEG — M. Frank O. Fowler, âgé de 83 ans, ancien maire de Winnipeg et ancien député libéral de South Brandon à la législature provinciale, est décédé samedi dernier d'une crise cardiaque, alors qu'il montait les marches conduisant au Manitoba Club.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Autres pays, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Ne vendez pas vos terres

D'un bout à l'autre du pays la guerre a provoqué chez les agriculteurs et leurs fils, une course irréfléchie vers les centres industriels. Là ils obtiennent facilement un emploi beaucoup moins onéreux et en général plus rémunérateur que ne l'est celui de la ferme. Malheureusement, de sa nature, cet emploi n'est que temporaire.

Le mal n'est pas aussi aigu dans les provinces de l'Ouest qu'il ne l'est dans la province de Québec. Il existe cependant, et à un tel point qu'il n'est pas sans causer de vives inquiétudes à ceux qui s'intéressent à la survivance du groupe catholique et français au Manitoba et en Saskatchewan.

Les conséquences d'une pareille migration ne seraient pas irréparables si les fermiers ne quittaient leurs terres que temporairement. Malheureusement il n'en a pas été ainsi durant les quatre dernières années, et la situation, si l'on en juge par les annonces de ventes de terres qui paraissent dans nos journaux locaux, ne semble guère accuser d'amélioration.

Dans plusieurs centres, des Canadiens français ont vendu leurs terres et celles-ci ont été acquises par des étrangers à notre foi et à notre langue. C'est là une politique à courte vue qui nous prépare un après-guerre difficile et qui menace d'affaiblir sensiblement notre minorité française de l'Ouest.

Il faut féliciter, en passant, M. l'abbé Z. Garand, le nouveau curé d'Aubigny, d'avoir eu la clairvoyance de parer au danger que nous venons de signaler. Il a créé dans sa paroisse un comité, dit "Comité des terres", dont le but est de travailler à ce que nos terres ne passent pas entre les mains des étrangers. Voilà, il nous semble, du patriotisme pratique, agissant. L'initiative de M. le curé d'Aubigny mériterait peut-être d'être lancée dans d'autres centres.

Les industries nées de la guerre sont de leur nature passagères. Une fois le conflit fini, la plupart devront fermer leurs portes, et des centaines d'ouvriers se trouveront sans emploi. Déjà à Winnipeg le nombre des sans-travail augmente et la situation tend à devenir critique au point que les représentants des unions ouvrières ont attiré l'attention du ministre fédéral du Travail sur le problème que crée, par exemple, la fermeture des usines "MacDonald Aircraft". Les cultivateurs qui n'ont quitté leurs terres que temporairement y retourneront, mais qu'adviendra-t-il de ceux qui l'ont vendue? Il ne leur restera que la perspective de louer une ferme ou de demeurer en ville et d'y travailler comme simple manoeuvre.

La vie rurale offre des garanties indéniables pour notre survivance religieuse et nationale. C'est dans nos campagnes que se recrutent la majorité de nos futurs chefs religieux et nationaux. Dans une étude sérieuse qu'il a faite de la population française du Manitoba, le R. P. Richard Arès, S.J., autrefois attaché au Collège de St-Boniface, a donné les statistiques suivantes: dans les campagnes six Canadiens français sur cent ont abandonné leur religion, tandis qu'il y en a douze sur cent dans les villes; quant à la langue française, dix pour-cent de nos ruraux ne la parlent plus, contre vingt pour-cent en ville.

Si la vie rurale constitue notre meilleure sauvegarde au double point de vue religion et langue, n'allons pas, de grâce, l'abandonner pour un bien éphémère.

Le jour n'est pas éloigné où il deviendra difficile de se procurer une excellente terre au Manitoba. **La superficie des terrains arables dans notre province n'est pas aussi considérable que certains semblent portés à le croire. Donc, si nous avons l'inappréciable avantage de posséder une terre dont la richesse et le rendement assurent la subsistance à notre famille, gardons-la.**

L. L.

Les Québecois sont-ils étroits?

C'est à la façon de traiter les minorités que l'on peut juger de l'étroitesse ou de la largeur de vue d'une majorité. Or, dans la province de Québec, la majorité canadienne-française s'est toujours fait un point d'honneur d'accorder un traitement non seulement équitable, mais parfois même presque trop libéral aux minorités, qu'elles soient catholiques ou protestantes, de langue anglaise ou française.

Car, il est bon qu'on le sache et qu'on le dise. Quand de petits prophètes, anglo-saxons ou Canadiens français, viennent nous parler d'étroitesse de vue, de méthodes dictatoriales qui seraient en vigueur dans la province de Québec, à nous de l'Ouest qui avons à souffrir d'un régime de persécution dans nos écoles, ils provoquent, et non sans raison, notre colère et attirent sur eux le mépris de leurs concitoyens ou de leurs compatriotes.

Relations, l'excellente revue de l'Ecole Sociale Populaire, contient dans son numéro de janvier un article sur "Les minorités catholiques du Québec" qu'il faudrait reproduire en entier dans nos colonnes si l'espace nous le permettait.

"Les catholiques de langue anglaise comptaient dans les écoles, en 1941, 20 105 élèves, soit 3.95% de la population scolaire catholique de la province: ils jouissent d'une représentation de 10% au sein du conseil de l'Instruction publique. A Montréal, ils comptaient 6.8% de la population scolaire et 33.3% des commissaires; **Québec, 4.5% de la population** scolaire et 22.2% des membres de la commission.

"Dans les villes, ils possèdent leurs écoles primaires et leurs High Schools distinctes sous la surveillance de leurs propres inspecteurs. Là où ils sont trop peu nombreux pour organiser leurs écoles, ils jouissent de leurs propres classes sous la direction de professeurs de leur langue.

"Le programme suivi dans ces écoles ou classes catholiques est un programme spécial où le français ne figure que comme langue seconde. De plus, leur cours primaire comprend seulement onze degrés, le douzième est une préparation à l'Université (Senior Matriculation) accordée gratuitement à même les taxes catholiques.

"Les autres groupes catholiques, à leur entrée au pays, dirigent leurs enfants vers les écoles anglaises ou françaises. En 1941, les enfants de ces diverses nationalités atteignent 2% de la population scolaire de la province et forment 16% des élèves des écoles catholiques anglaises de Montréal. Chaque fois que les circonstances le permettent, la religion est enseignée dans leur langue maternelle (italien, hongrois, allemand, syrien). Bien plus, comme dans certaines écoles catholiques de Montréal, leur langue maternelle sert de langue d'enseignement, pendant les trois premières années...

"Nous nous devons de noter pour les personnes du Québec moins renseignées sur les questions scolaires et surtout pour les Canadiens des autres provinces, qu'aucune de ces minorités ne paie chez nous double taxe..."

Le jour où les provinces anglaises et protestantes accorderont à leurs minorités, surtout aux Canadiens français qui jouissent de droits spéciaux, un traitement qui approchera de loin seulement celui que la province de Québec donne aux groupes minoritaires, ce jour-là, elles pourront nous parler de démocratie, de défense du droit des faibles, etc. Nous ne les écouterons pas avant, et nous serions naïfs d'ajouter foi à leurs protestations d'amitié.

La très grande majorité de nos concitoyens anglo-saxons ignorent tout de la province de Québec. La presse se refuse de les instruire. Cette constatation nous amène à réclamer de nouveau la création d'un organe rédigé en anglais par des Canadiens français et qui aurait pour mission de renseigner le public anglais sur la province de Québec.

Pourquoi l'Ecole Sociale Populaire, à qui nous devons déjà tant de si excellentes initiatives, ne se ferait-elle pas la marraine du projet que nous suggérons aujourd'hui? Nulle ne semble mieux préparée qu'elle à assumer cette tâche.

L. L.

Souhaits de Douglas à Staline

Un communiqué, daté de Régina, annonce que le gouvernement de la Saskatchewan a envoyé, le 8 février, un message de bons souhaits au maréchal Staline de Russie, à l'occasion du 27ème anniversaire de l'Armée rouge. Le message déclarait que le monde éprouvait un tressaillement à la vue des "étonnantes victoires des Forces soviétiques". Le message portait la signature du premier ministre T. C. Douglas et formulait le désir que la camaraderie sous les armes durant la guerre continue en bon voisinage et amitié en temps de paix.

Le message télégraphié a été adressé à R. H. Davis, de Toronto, président du Conseil National d'amitié canadienne-soviétique, pour qu'il le fasse parvenir à Staline.

Voilà!

Tout le monde désire de bonnes relations avec la Russie, mais à la condition que chacun vive chez soi selon son idéal. M. T. C. Douglas peut être assuré que MM. Churchill et Roosevelt ont dû voir à régler cette affaire.

Staline, tout de même, a dû être chatouillé de voir qu'un certain T. C. Douglas, perdu dans les immenses steppes de la Saskatchewan, s'intéresse si vivement à la grandeur de son empire!

J. V.

Le Free Press renseigne bien ses lecteurs!

Le 13 février le **Free Press**, quotidien libéral de Winnipeg, écrivait dans un article éditorial relatif à la réunion de MM. Roosevelt, Churchill et Staline: "This means of course, that Russia has made large concessions in the interest of agreement with its Allies. It is not insisting that the Lublin government govern alone. **It is not seeking to acquire Polish territory** outside the zone inhabited chiefly by Russians. It is not demanding at this stage any particular western boundary for Poland..."

Le même jour paraissait en première page du même journal le communiqué suivant de Moscou: "The Soviets considered today they won **hands down on all debatable questions** at the conference, including the Polish Government and border issues. Even the provision that the Soviet-recognized Polish provisional government should be broadened to include new elements among democratic parties would appear to exclude automatically some so-called non-democratic factions in the doomed London exile government..."

Au **Free Press** on prétend que la Russie a fait des concessions généreuses et qu'elle a accepté de sacrifier plusieurs de ses points de vue; à Moscou on déclare que les Russes ont gagné haut la main sur tous les points où leurs intérêts étaient en jeu.

Le plus triste de la tragédie de Yalta, c'est que toutes les agences de presse soi-disant neutres et indépendantes s'efforcent de répandre la fable selon laquelle MM. Churchill et Roosevelt auraient remporté des victoires diplomatiques extraordinaires, alors qu'ils ont dû sacrifier au dictateur russe les principes pour lesquels les Alliés étaient entrés en guerre.

L. L.

LA LIBERTE DE LA PRESSE

ATHENES — Le gouvernement a adopté une loi qui rétablit la liberté de la presse en Grèce. Cette loi supprime toutes les limitations quant à la publication et à la distribution des journaux.

La tragédie de Yalta

1er Acte

Scène 1ère. (1772) Partage de la Pologne par la Prusse, la Russie et l'Autriche.

Scène 2ème. (1793) Partage de la Pologne par la Prusse et la Russie.

Scène 3ème. (1795) Partage de la Pologne par la Prusse, la Russie et l'Autriche.

Scène 4ème. (1939) Partage de la Pologne par la Russie et l'Allemagne.

2ème ACTE

TEHERAN (1943)

"Au sortir de ces conférences amicales nous entrevoyons avec confiance le jour où tous les peuples du monde pourront jouir d'une vie libre de toute tyrannie et conforme à leurs désirs et à leur conscience."

—Roosevelt, Staline, Churchill.

3ème ACTE

YALTA (1945)

Partage de la Pologne par la Russie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Billet du vendredi

Les frères Tharaud

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

En sus de son oeuvre critique et théâtrale, entre deux feuilletons de journaux ou deux classes, —car il enseigna longtemps,— Jules Lemaître écrivit les contes délicieux qu'il réunit dans **En marge des vieux livres**. Il y raconte avec humeur et beaucoup de finesse les aventures imaginaires de vieux écrivains comme le bonhomme La Fontaine, ou de personnages classiques de la littérature, auxquelles n'avaient probablement songé leurs créateurs. On connait par exemple **Les Idées de Liette**, dans la même veine. A dix ans, Liette revise à sa façon les contes de Perrault, parce qu'un grand nombre d'entre eux donnent aux enfants des idées fausses. Ainsi, elle estime injuste que le Petit Chaperon rouge tombe sous la dent du loup, parce qu'elle a été polie avec lui et s'est amusée à manger des noisettes. Elle trouve inhumain que la femme de Barbe-Bleue ait péri ou presque par le coutelas de son mari, à cause d'une désobéissance légère. Elle n'admire point le Chat-Botté de mentir du matin au soir, ni le marquis de Carabas, qui devient immensément riche sans jamais travailler. Elle émet cette idée que la femme de l'Ogre ne devait pas trouver ses sept filles égorgées, parce qu'elle avait prévenu contre son mari le Petit Poucet et ses frères. Et elle refait à sa manière les contes qui la scandalisent, leur donne des dénouements moraux où les bons reçoivent leur récompense, les mauvais une punition méritée, comme il se doit. Il y a cette scène où la sainte Vierge donne une bonne leçon au marquis de Carabas: " . . . retournez chez vous, lui dit-elle. D'abord, vous n'êtes pas marquis, puisque vous êtes le fils d'un meunier. Vous n'êtes point des amis de mon fils, car vous n'êtes pas humble de coeur, et vous n'avez d'ailleurs acquis votre grande fortune que par les ruses et les mensonges de votre chat."

★

Les Contes de la Vierge, de Jérôme et Jean Tharaud, (1) rappellent les contes de Lemaître. Ecrits avec art et piété, en marge de menus faits de la vie de Marie et de son Enfant-Jésus, ils forment un petit florilège d'un charme unique. Par exemple, **La Vierge aux oiseaux** raconte que Marie et l'Enfant, fuyant les soldats du roi Hérode, rencontrèrent en route une colombe, une caille et une alouette. Un peu plus tard, colombe et caille dirent aux soldats le chemin qu'ils avaient suivi, mais l'alouette, interrogée à son tour, les dirige sur une mauvaise piste, sans révéler que la Vierge et Jésus sont tapis derrière une touffe de sauges. Et par la suite, "Dieu a condamné la colombe à roucouler une plainte sans fin, et la caille à raser la terre d'un vol qui la livre au chasseur. Quant à l'alouette, sa récompense est de porter, chaque matin, le salut de la Vierge au soleil." Il y a encore l'histoire de la jeune nonne, sacristine de son abbaye, qui jeta aux orties la vêture de son état, pour suivre un jeune homme trop beau et tomber dans une vie de péché. Mais un jour, visitée par une grande grâce, elle résolut de retourner au couvent. Y arrivant, une religieuse lui ouvre qu'elle ne connait point, et qui lui ressemble comme une jeune femme qui aurait été sa jumelle. C'est la sainte Vierge, descendue du ciel pour la remplacer comme sacristine, afin que ses compagnes ne sachent point sa fugue, parce qu'elle savait qu'elle reviendrait. "Ni au couvent, ni au village, personne ne s'aperçut de rien. Comme devant, la sacristine continua de faire des miracles et d'édifier toutes ses soeurs."

★

Jérôme et Jean Tharaud écrivirent ensemble tous les volumes de leur oeuvre. On n'est guère fixé, cependant, sur les formes que prend leur collaboration. Ils causent, échangent des idées et des impressions. Jérôme, l'aîné, tient le plus souvent la plume, cependant que Jean, étendu sur un divan, fait les frais d'une conversation qui se transforme en belles pages par la magie de son frère. Questionné par un journaliste, leur jardinier résuma un jour à sa manière leur façon de travailler: "Ils sortent, ils s'engueulent, et ils rentrent." Les frères Tharaud demeurent à Versailles, ou du moins y demeuraient avant la guerre, dans une délicieuse maison du dix-huitième siècle que construisit Abel-François Poisson, marquis de Marigny, frère de Madame de Pompadour. En été, ils se sauvent dans leur propriété de Bretagne, au bord de la Rance, entre Dinard et Dinan. C'est là qu'ils travaillent surtout. Entre-temps ils voyagent, Jérôme plus que son frère, et ils rapportèrent de l'étranger leurs fameux ouvrages sur le Maroc, la Syrie, la Pologne, l'Albanie, l'Ethiopie, etc. Pendant sept ans, l'un des Tharaud fut secrétaire de Barrès, mais on ne saurait dire lequel à lire le livre qu'ils consacrèrent au grand Lorrain, écrit à la première personne. Qu'on ne se mette martel en tête, car ils furent probablement tous deux secrétaires. De Barrès, ils apprirent à travailler avec ordre et méthode. "Il pensait, écrivent-ils, que la réussite, dans quelque ordre que ce fût, était le résultat d'une application constante et d'un souci de tous les jours." Les Tharaud ne se ressemblent pas. L'un est petit, l'autre grand; l'un roux, l'autre brun. L'un parle beaucoup, l'autre peu. Jérôme est membre de l'Académie française, où il succéda à Joseph Bédier, l'une de ses grandes admirations.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés, Montréal.

Comités civiques de rétablissement

Nous commençons dans une autre page de **La Liberté et le Patriote** la publication d'un mémoire destiné à aider la population d'une région particulière à organiser des comités bénévoles de citoyens pour faciliter le retour des militaires dans la vie civile.

Nous l'avons déjà souligné à deux reprises dans la page de rédaction de notre journal: il est très urgent que les catholiques et les Canadiens français organisent dès maintenant ces comités qui peuvent accomplir auprès de nos démobilisés une tâche des plus bienfaisantes.

On voudra bien découper et conserver ces articles afin de posséder les renseignements voulus pour procéder sans retard à la fondation des comités bénévoles de citoyens.

L. L.

L'intervention de l'Etat et la nationalisation

(Suite)

(Un peu d'histoire)

Reconnaître l'extrême instabilité du système capitaliste actuel est devenu un lieu commun. Dans "Rerum Novarum" en 1891, Léon XIII stigmatisait déjà "la concentration, entre les mains de quelques-uns, de l'industrie et du commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires".

Notre monde capitaliste d'aujourd'hui s'appuie sur deux principes fondamentaux: l'individualisme et le libéralisme économique. L'individualisme rejette toute intervention de l'Etat et fait appel à une compétition effrénée, sans limites. Le libéralisme érige en doctrine cette compétition qui aboutit à des profits et à des intérêts illimités mais impose aux ouvriers les plus bas salaires possibles sous le masque d'un libre contrat que l'ouvrier, au fond, n'est pas libre de rejeter.

En somme, le capitalisme d'aujourd'hui est tout centré sur le profit. Or un régime économique qui prend le profit individuel comme principe directeur suprême et exclusif est illégitime. Le profit, légitime comme moteur, ne l'est plus comme fin suprême et exclusive de l'activité économique. "Au contraire, dans la mesure même où le profit cesse d'être le simple animateur d'un régime, pour en devenir le principe directeur unique, dans cette même mesure ce régime cesse de procurer ce qui est toute sa raison d'être et sa légitimité: le bien commun de tous ceux qui y sont engagés." (1) Le profit ne doit pas devenir le centre de la vie économique. Et les Dossiers de l'Action Populaire insistent: "Notre conception, tout en respectant le profit individuel, place le consommateur au centre de l'économie, l'industriel réalisant un profit, mais le justifiant par le service rendu au bien commun, qui reste le but de ses efforts." (2)

Contre les excès du capitalisme nous remarquons trois grandes réactions: celle de l'Eglise catholique, celle du socialisme et celle du communisme. Ces deux derniers, bien que souvent opposés et hostiles l'un à l'autre, ne sont que les deux modalités d'une même réaction: le communisme étant le parti radical et le socialisme le parti modéré.

L'Eglise ne prétend pas que le capitalisme soit intrinsèquement vicieux, ni que sa constitution soit mauvaise, "mais il y a violation de l'ordre quand le capital n'engage les ouvriers ou la classe des prolétaires qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier, sans tenir aucun compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice sociale et du bien commun." (3) Dans ce passage où Pie XI plonge jusqu'à la racine du mal, c'est bien à l'individualisme qu'il en veut comme à la source principale de nos maux. Cet individualisme a concentré, avec le temps, une énorme puissance monétaire entre les mains de quelques-uns "qui distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer." (4) Voilà, bien décrit, l'esclavage où en est réduite une bonne partie des travailleurs; voilà la plaie du prolétariat. Les dirigeants de grandes sociétés anonymes, du crédit bancaire, etc. tombent sous la même réprobation. (5)

L'élément radical de la réaction s'appelle: "communisme". C'est la violence appliquée sans scrupules à la poursuite d'un double but: une lutte implacable des classes et la disparition complète de la propriété privée. Entre le communisme, adversaire déclaré de la civilisation chrétienne, et l'Eglise catholique, il n'existe aucune conciliation possible de principes. Le caractère épidémique du communisme à l'heure actuelle lui a mérité, en ces derniers temps, les condamnations réitérées de l'Eglise.

Le socialisme s'oppose aussi au capitalisme. Il tire son inspiration politique du Contrat social de J.-J. Rousseau, devenu comme sa Grande Charte et son économie s'organise autour d'une réaction violente contre les principes économiques du libéralisme. La conception socialiste de la société, contraire à l'idée chrétienne, ne peut s'accorder avec celle-ci. L'une fonde l'autorité sur Dieu et l'autre sur l'intérêt temporel.

La philosophie de l'une est spiritualiste, celle de l'autre est matérialiste. L'une veut le bien commun en fonction de la personne humaine qui, par son développement harmonieux et intégral, loue et glorifie son Créateur; l'autre, par une socialisation excessive de l'activité économique et de la liberté humaine, met celles-là même en danger. Ce qu'il y a de nécessaire au socialisme, c'est sa conception essentiellement antichrétienne de la société d'où Dieu est totalement exclu. (6) Si donc l'on veut éviter toute équivoque, christianisme et socialisme s'opposent comme deux termes contradictoires et irréductibles.

La nationalisation, réaction beaucoup plus modérée, connait, en ces derniers temps, une grande vogue. Certains catholiques entretiennent pour elle beaucoup de méfiance, d'autres, au contraire, lui donnent une approbation presque sans réserves. Il faut sans doute y mettre les distinctions voulues. D'abord qu'est-ce que la nationalisation? Donnons avec le P. Muller une définition plus générale pour commencer. C'est "le transfert graduel de la production du domaine de l'économie individuelle, orientée vers le bénéfice privé, au domaine de l'économie nationale, ordonnée en vue de l'intérêt général, avec, pour objectif, la production la plus abondante et la vente au meilleur marché possible." (7) Mais avant de parler de la nationalisation, de sa légitimité, de ses différents modes, il faut étudier d'abord certains problèmes qui la touchent de très près et sans lesquels on ne saurait donner une solution claire: la propriété privée, le bien commun, l'intervention de l'Etat.

(1) Dossiers de l'Action Populaire, 25 fév. 1935, p. 426.

(2) Ibid., 25 fév. 1933, p. 44.

(3) Quadragesimo Anno, p. 81; no 109. (Edition de l'Action Populaire)

(4) Ibid.

(5) Nell-Breuning, Reorganization of Social Economy, p. 273.

(6) Quadragesimo Anno, p. 89; no 127.

(7) Nell-Breuning, op. cit., p. 298.

(A suivre)
Albert LE GRAND, S.J.

L'éducation en Ontario

L'Association des instituteurs de l'enseignement secondaire à Ottawa a voté récemment en faveur d'une révision du programme actuel des études secondaires. Les résultats du vote ont été de 90 pour-cent en faveur de la transformation du cours d'études. Il y a quelque temps, les éducateurs de la région avaient déclaré que le cours secondaire tel qu'il existe actuellement en Ontario a failli à la tâche de préparer les jeunes gens à faire face aux problèmes de la vie.

Et nous qui pensions que seule la province de Québec avait un cours d'études secondaires défectueux et arriéré! Il est vrai que nous avions été renseignés par ces "Canadiens errants, qui, bannis de leur foyer, parcourent en pleurant des provinces étrangères..."

Mesure dictatoriale

La semaine dernière, la "Saskatchewan School Trustees' Association" a tenu son Congrès annuel à Saskatoon. Environ 1,300 commissaires d'écoles de la province ont suivi les délibérations. C'est la première fois depuis des années qu'un tel Congrès réussit à grouper un si grand nombre de délégués. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que la nouvelle loi relative aux grandes unités scolaires a motivé un tel ralliement de commissaires. Le fait est que cette question a été fort débattue au cours des réunions. Le ministre de l'Instruction Publique, M. Woodrow Lloyd, invité d'honneur, a saisi l'occasion pour mousser la nouvelle formule. Son éloquence ne semble pas avoir persuadé tous ses auditeurs, puisque plusieurs commissaires ont manifesté leur opposition d'une façon non équivoque aux grandes unités scolaires et ont protesté énergiquement contre la méthode utilisée par le ministère dans la formation des centres scolaires. Tous ont réclamé le vote des contribuables dans cette affaire qui intéresse si vivement les parents.

Nous pouvons conclure de l'attitude générale des congressistes que les catholiques ne sont pas les seuls à protester contre les changements radicaux dans le système sans consultation populaire. Une déclaration officielle du président de la "Saskatchewan School Trustees' Association" traduit la pensée de l'Exécutif de cet organisme d'une manière claire et précise. L'Exécutif ne s'oppose pas à l'institution de quelques grandes unités à titre d'expérience, mais il maintient qu'aucune grande unité scolaire ne devrait être formée sans une consultation en due forme des contribuables. Il "regrette la manière d'agir du gouvernement et son empressement à imposer sa politique". Il déclare par ailleurs qu'il est exagéré d'affirmer que les grandes unités soient le remède à tous les maux dont souffre notre présent système d'éducation. En supposant que la nouvelle formule soit bonne, elle n'est toutefois pas aussi excellente que le prétendent ses avocats, et peut-être pas aussi méchante que le veulent ses adversaires. Le président a ajouté que les commissaires ne devraient pas résigner parce que le gouvernement leur impose les grandes unités. Ce serait une catastrophe si les commissaires se désintéressaient de l'éducation dans leurs communautés respectives, parce qu'ils sont opposés au système des grandes unités. Il faut, dit-il, que les commissaires continuent de servir et de protéger les intérêts des régions où ils vivent.

Au Congrès, les associations des commissaires catholiques étaient bien représentées. Leur attitude en cette question a été exposée sans détour et sans provocation. La voici en quelques mots: Les catholiques d'une façon générale ne sont pas en faveur des grandes unités scolaires, quoiqu'ils ne s'opposent pas à l'inauguration de quelques-unes comme expérience. Ils veulent le progrès de l'éducation, mais à condition que l'on respecte les droits des parents. Aucun besoin d'administration ne peut justifier une telle violation.

En somme, le Congrès des commissaires d'écoles ne semble pas du tout priser la méthode expéditive du Ministère de l'Instruction Publique dans la transformation de notre système scolaire. Il ne voit pas non plus d'un bon oeil l'étendue des pouvoirs discrétionnaires octroyés au ministre; il soutient que les parents ont droit d'exprimer leur opinion et de décider eux-mêmes du genre d'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants.

Les catholiques de la province nous sauront gré de leur communiquer les directives de nos chefs religieux au sujet de la nouvelle loi scolaire. Le 10 février, S. Exc. Mgr Monahan, archevêque de Régina, publiait une lettre circulaire importante de laquelle nous extrayons les passages qui ont trait aux grandes unités:

"Les grandes unités scolaires, écrivait-il, sont maintenant un fait accompli. Elles sont déjà établies dans plusieurs districts, et c'est bien l'intention du gouvernement de les imposer dans toute la province, sans consulter ni les parents ni les contribuables. C'est le devoir de tout citoyen consciencieux de ses droits de protester contre ce mode totalitaire de gouvernement, parce que:

1) il enlève aux parents le contrôle de l'éducation de leurs enfants;

2) il remet ce contrôle entre les mains de gens qui, très souvent, seront hostiles à notre foi;

3) il introduira fréquemment dans nos écoles, pour enseigner à nos enfants catholiques, des instituteurs et institutrices qui ne partagent pas notre foi;

4) il donne au département de l'Education des pouvoirs exorbitants qu'il peut employer à sa discrétion;

5) il introduit dans notre province une forme odieuse de dictature qui peut conduire aux plus graves abus et au mépris des droits les plus sacrés."

Faisant écho à cette protestation, S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert, dans une Lettre à ses diocésains, trace une ligne de conduite à suivre dans les difficultés présentes: "Si les grandes unités scolaires sont maintenant un fait dans notre province, gardons-nous bien de nous croiser tranquillement les bras en donnant carte blanche aux promoteurs de ce système injuste. Tous ceux qui se sentent lésés dans leurs droits, sans distinction de race et de croyance, doivent protester énergiquement chaque fois que l'occasion leur en est offerte; mais ils doivent toujours le faire en termes mesurés et après s'être parfaitement renseignés sur la nouvelle législation scolaire. Que chaque district scolaire se choisisse des commissaires bien qualifiés et capables de réclamer et d'utiliser les quelques privilèges que la loi leur réserve..."

Voilà des directives très autorisées. Nous espérons que les commissaires et les contribuables s'en inspireront pour le plus grand bien de nos écoles.

J. V.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Cette semaine a lieu la réunion des prêtres, à l'occasion de la journée sacerdotale de février. M. Emile Couture, de Montréal, directeur de la colonisation pour le Canadien National là-bas, sera le conférencier du matin. Il parlera des problèmes de colonisation en vue de l'après-guerre. Le R.P. L. Mailhot, S.J., recteur du collège, parlera aussi des questions qui intéressent l'oeuvre du collège de St-Boniface.

M. MacLean réélu à la Commission du Havre

Son Honneur le Maire George MacLean, de St-Boniface, a été réélu président de la Commission de contrôle du Havre à une réunion qui a été tenue récemment. Le maire E. Partridge, de West Kildonan, a été élu vice-président. Sont membres de la Commission: Son Honneur le Maire MacLean, MM. W. A. Scott, W. B. Brereton, Frank Suttie et les échevins J. G. Van Belleghem et J. Blumberg.

Radio-Saint-Boniface

Il semble à peu près décidé que CKSB seront les lettres par lesquelles on connaitra notre station radiophonique. Nous avions le choix entre CK, CJ, CF et deux autres lettres et il semble que la majorité des directeurs préfèrent CKSB, lettres qui se prononcent bien et se disent facilement dans les deux langues.

Fréquence de 1250

On nous apprend d'Ottawa que la longueur d'ondes de 1250 pour notre poste a été officiellement reconnue. Il faudra ajouter à notre poste-émetteur une antenne protectrice à cause de la station du Kansas située à peu près à cette même longueur d'ondes. Ici encore, on nous donnait le choix entre 1250 et 1600. Comme on le sait, les fréquences les plus basses sont les meilleures.

Nouveaux comités

A sa réunion de jeudi dernier le 15 février, l'Exécutif a nommé les comités suivants qui s'ajouteront au Comité de Construction: Comité de recherche des talents et du matériel pour programmes; il sera dirigé par M. René Dussault qui va s'associer un groupe des nôtres pris un peu partout. Comité de propagande et de publicité: ce comité sera dirigé par M. le docteur Paul LaFlèche qui s'adjoindra d'autres membres pris parmi les nôtres également.

Perception

La perception se continue et on en fera sous peu un rapport complet. Il est encore bien des endroits qui n'ont pas répondu complètement à l'appel, et il y a encore une foule de nos compatriotes isolés qui n'ont pu être atteints.

Souscription manitobaine

Au dernier rapport (10 février) nous en étions à $53,817.54. Voici les nouvelles contributions depuis cette date:

La paroisse de N.-D. de Lourdes ajoute $61.00 à son total à date et sa contribution se chiffre maintenant à $1,565.00; St-Laurent ajoute $25.00 à sa contribution et porte son total à $925.82; une dame de Sperling nous fait tenir par le courrier la somme de $5.00 ce qui porte la contribution de Sperling à $20.00; St-Boniface ajoute $40.00 et porte son total à $11,973.75; M. Yvonnic Guyot, qui a une maison d'affaires à Brandon, nous fait tenir $100.00; un prêtre ajoute $25.00 à sa contribution, ce qui porte le total du clergé et des communautés à $20,166.63.

Voici où nous en sommes au 17 février:

Somme déjà rapportée	$53,817.54
Lourdes	61.00
St-Laurent	25.00
Sperling	5.00
St-Boniface	40.00
Y. Guyot	100.00
Clergé	25.00
Total	$54,073.54

Petites Notes

L'officier-pilote Bernard Allard, de Le Pas, qui vient d'être décoré de la "Distinguished Flying Cross", est arrivé récemment d'outre-mer, où il a servi pendant un an et demi.

L'officier-pilote Allard était en visite chez sa soeur, Mme M. Rocan, de 288, rue Cathédrale, à son retour d'Angleterre.

• • •

Le soldat Raoul Poirier passe quelques jours de congé avec sa mère, Mme M. Poirier, de 517, rue Ritchot.

• • •

Mme Georges de Montigny, de 22, Norwood Court, a reçu récemment la nouvelle que son mari, qui fait partie du corps des mécaniciens de chars d'assaut, était arrivé outre-mer.

• • •

M. J.-A. Savoie, cordonnier, de 258, rue Cathédrale, est de retour d'un voyage à Vancouver, C.B., où il a rendu visite à ses fils, Emilien et Maurice.

M. Savoie rouvrira sa cordonnerie le 1er mars prochain.

• • •

M. et Mme A. Pichette, de 369, rue Desautels, ont appris que leurs deux fils, France et Alexandre, s'étaient rencontrés en Angleterre, et avaient eu le privilège de passer une semaine ensemble. France, l'aîné, fait partie de l'infanterie canadienne, et Alexandre est mécanicien d'aviation.

• • •

Un des magasins les plus attrayants de Norwood, est bien celui de "La Vogue Shoppe" de Mme R. Rocklin, de l'avenue Taché, par sa nouvelle installation moderne. Un choix considérable d'articles pour dames, robes, costumes de sport et vêtements d'enfants forment un ensemble des plus variés.

• • •

Les amies de Mlle Thérèse Gagnon se réunirent chez ses parents, à l'occasion de son entrée au postulat des Révérendes Soeurs Oblates, le 18 février. Elles lui présentèrent une bourse et un cadeau. Un goûter fut servi.

• • •

Remerciements

Les membres de la famille de M. l'abbé L.-H. Hogue remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil, tout particulièrement le clergé des diocèses de Winnipeg et de St-Boniface.

• • •

Mme Josaphat Cadieux et Gisèle, de 231, rue Dumoulin, tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui leur ont offert des sympathies à l'occasion de la mort de M. Josaphat Cadieux.

Retraites fermées

22-26 février — Elèves de St-Adolphe. M. l'abbé S. Gauvin.

26-1er mars—Elèves.

19-22 février—Hommes et jeunes gens. L. Blais, prêtre.

22-26 février — Elèves de St-Adolphe. S. Gauvin, prêtre.

26-1er mars—Elèves de la Maison St-Joseph, d'Otterburne. R. P. de l'Etoile, C.SS.R.

25e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-A. Caron

Le lundi soir 12 février, un groupe nombreux d'amis se réunirent à la Canadian Legion Hall, de Norwood, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme J.-A. Caron, de St-Pierre.

M. et Mme Caron s'épousèrent à Winnipeg le 12 février 1920. Ils vécurent dix ans dans cette ville, puis ils allèrent résider à Saint-Pierre.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait les vénérables parents du jubilaire, M. et Mme Charles Caron, pionniers de Saint-Charles, le R. P. M. Caron, S.J., du Collège de Saint-Boniface, frère de M. J.-A. Caron, qui prit la parole à cette occasion.

On offrit une bourse aux héros de la fête, et des adresses furent présentées par M. Hector Dandeneault, de Saint-Pierre, et J.-J. Reimer, de Winnipeg.

Il y avait environ 200 invités.

M. et Mme Caron ont un fils, Gérald, et deux filles, Denise et Elaine.

Décédé



Le sergent Lionel Rozière, fils de Mme Emily Rozière, 178, rue Goulet, St-Boniface, est décédé en Europe dans un camp de prisonniers de guerre. Il fut fait prisonnier le 23 mai 1944. Il s'enrôla au mois de juillet 1942, dans la première division canado-américaine; il fit son entrainement au Montana et au Vermont. Après avoir passé quelques mois à Kiska il se rendit en Europe en 1943. Le sergent Rozière fit ses études à l'Ecole Provencher. Deux de ses frères servent outre-mer: Urbain dans l'aviation canadienne, et Raymond dans l'armée.

Comité des oeuvres paroissiales

La semaine prochaine la Croix-Rouge commencera sa perception. Le bureau du comité central des dames de la paroisse de St-Boniface est à choisir des dames volontaires à cet effet. Mme J.-B.-T. Hébert, notre vice-présidente, a accepté la charge de capitaine, sous la direction de Mme G. C. MacLean. On demande à la population de St-Boniface de vouloir bien accueillir les dames qui se présenteront à chaque demeure pour y recueillir les oboles.

Lors de la grande exposition de toutes les activités de la Croix-Rouge, qui s'est tenue au magasin Eaton du 12 au 24 février, il nous fait plaisir d'apprendre qu'une de nos vices-présidentes du comité des Oeuvres paroissiales, en la personne de Mme J.-C. Mouard, a été choisie par Mme C. Noble, dame commandant-en-chef pour toute la Croix-Rouge, pour représenter le V.A.D., et en même temps faire connaitre au public la nécessité de ces aides auprès de nos malades. Mme J.-C. Mouard a organisé plus d'une classe de V.A.D., qui toutes ont réuni plusieurs intéressées.

• • •

Un grand nombre de personnes de la paroisse ont inscrit leur nom comme donneurs de sang. Le bureau du service volontaire de St-Boniface s'est occupé de faire enregistrer ces personnes à la clinique de la Croix-Rouge.

• • •

Bien des personnes aussi ont répondu à l'appel pour confectionner des articles de couture et de tricot pour la Croix-Rouge. Un second colis fut expédié au bureau, 200, avenue Provencher. S'il y a encore des personnes qui désirent donner de leur temps libre pour ces ouvrages, elles n'auront qu'à se rendre au bureau de 2 heures à 4 heures, n'importe quel jour.

• • •

Le district no 8, sous la direction de Mmes G. Taburet et J.-B. Poitras, a rapporté $129.60. Merci aux organisatrices, et félicitations pour leur beau succès. Nous remercions aussi les donateurs de prix qui furent très nombreux. Le programme récréatif fut très varié et intéressant. Mlles M.-R. Fontaine et S. Taburet (un duo de piano); Mlle Rose-Mary Gallo (un chant et une déclamation); Mlle Thérèse Poitras (une chanson) "Uncle red the whistler" (M. Sareillon); M. V. Masson (une déclamation) M. Ragot (une chanson et une déclamation). Le comité remercie ces artistes dévouées. Les gagnants à chaque cinq mains furent: Mme Filtau, Mme Alex. Cadieux, Mme Jos. Ritchot, M. Léon Grouette.

1er prix pour dames: Mme Alex Cadieux; 2ème prix, Mme Sinaï Paul; 3ème prix, Mme G. Blanchette. Consolation, Mme Jeanne Mousseau.

1er prix pour hommes: Mme Robitaille; 2ème prix M. Willie Joyal; 3ème prix, Mme J. Ritchot. Consolation, Mme E. Gay.

1er prix d'entrée pour dames, Mme V. Lavoie; prix d'entrée pour hommes, M. A. Bouvier. 1er prix de rafle, Mme A. Trudeau; 2ème prix de rafle, Mme L. Baudru; 1er prix pool, M. A. Lavoie; 2ème prix pool, Mme Turcot.

Le rapport de cartes des districts nos 17 et 18 sera publié la semaine prochaine. Le district no 1 aura sa partie de cartes le 28 février après l'office du Carême. Mme E. Normandeau en est l'organisatrice. Nous en serons à la 7ème et dernière partie de la série.

Baptêmes

Le 4 février—Denise-Lorraine-Jocelyne, née le 23 janvier, fille de Joseph Dacquay et de Marie-Louise Préjet. Parrain, Albert Dacquay; marraine, Lucienne Dacquay.

Le 6 février—Lorenzo-Joseph, né le 28 janvier, fils de Joseph Trychniewich et d'Ann Fandych. Parrain, Isydore Trychniewich; marraine, Bernice Danylchuk.

Concert-concours à St-Boniface

On a déjà parlé de ce concert qui sera offert dans quelques semaines au public de St-Boniface. Les dates n'ont pas encore été définitivement fixées parce qu'on ne sait pas encore si nous pourrons avoir les salles aux dates antérieurement suggérées. En tous cas voici les grandes lignes de ce concert, qui doit être organisé par le Cercle Musical Lavallée de la Société d'Enseignement Postscolaire et la Société Lyrique Gounod. On se souviendra qu'il y aura dix ans cette année, la Société Lyrique Gounod offrait cette perle que fut "Mireille". Pour cet anniversaire on ferait encore quelque chose et on y ajouterait certains détails intéressants. Depuis dix ans les choses ont progressé. Nous avons maintenant un orchestre à nous; nous sommes à établir notre poste radiophonique.

Série de concours

On veut donc organiser une série de concours pour soprani, mezzos, ténors, barytons et basses et les morceaux proposés seront tirés de divers opéras. Une série de morceaux a été choisie et les concurrents auront le temps de se préparer. Il y aura une première soirée où les éliminations se feront. Les concurrents chanteront les morceaux de leur choix avec accompagnement d'orchestre. Il y aura une seconde soirée d'élimination, encore une fois ouverte au public, et des billets seront mis en vente pour ces deux soirées. Puis on prendra les candidats les plus prometteurs, et il y aura grande soirée d'élimination finale dans une salle encore plus vaste. A cette grande soirée finale on invitera un chantre de l'extérieur — il est question de M. Victor Ladéroute, de New-York, — et il est possible que la soprano choisie chante avec lui le premier acte de "Roméo et Juliette" de Gounod. Le tout sera accompagné par l'orchestre Lavallée.

Les meilleurs concurrents

Il a été suggéré que Radio-Saint-Boniface qui est actuellement à la recherche de talents au Manitoba français, se prévale de cette belle occasion et s'engage à employer les meilleurs de ces concurrents, à l'occasion. Cette proposition a plu aux directeurs de Radio-Saint-Boniface, de sorte que les gagnants pourront compter sur un engagement à notre station nationale un de ces jours.

Comme on le verra, cette initiative offre beaucoup d'intérêt et devrait plaire à notre public. Il y a chez nous une foule de gens qui s'intéressent à l'opéra et au classique en musique. Nous donnerons d'ici quelques semaines des précisions quant aux dates et autres détails.

AU COLLEGE

LE MERCREDI 7 MARS
et
LE VENDREDI 9 MARS,
les élèves du Collège donneront leur séance annuelle.

●

Ils présenteront
"L'ÂME HURONNE"
drame en 5 actes avec choeurs et orchestre.

●

Les billets sont en vente au Collège.

Blessé

Le soldat François Callarec, fils aîné de M. et Mme Jean Callarec, de Laurier, Man., a été blessé au combat en Italie. Né en 1920, le soldat Callarec fit ses études à Laurier; il s'enrôla dans l'armée active en 1941 et fut envoyé outre-mer en 1942. Il a fait 13 mois de service en Italie.

M. A.-L. Lambert, président du Comité de la Croix-Rouge

M. A.-L. Lambert a été élu président du Comité de la Croix-Rouge de St-Boniface, à une réunion qui a été tenue récemment dans cette ville. Mme George MacLean agira comme vice-présidente. Elle s'occupera de la sollicitation à domicile; M. Walter Koser, des industries, et M. H. J. Flaherty, du district sud-est de la ville. Le quota de la ville de St-Boniface a été fixé à $24,500.

Il a été décidé de demander aux soldats qui sont de retour du front de parler en faveur de la Croix-Rouge dans la ville de St-Boniface.

Au Musée

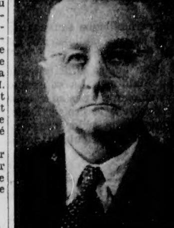
M. l'abbé H. Lapointe, curé de St-Alphonse et fidèle ami de l'histoire de notre petit pays, nous fait tenir une édition très ancienne de la vie de Marie-Anne Gaboury, de M. l'abbé Georges Dugas. Il semble que ce soit là la première édition, publiée chez Cadieux et Derome à Montréal en 1883. Ce petit volume est cartonné et contient 108 pages. Il a appartenu à M. Campeau, ancien curé de St-Alphonse.

Espérons que l'exemple de M. Lapointe sera suivi par d'autres Manitobains. Il y a un peu partout une foule d'objets précieux par le souvenir, qui risquent de se perdre et dont le musée pourrait s'enrichir. Nous amassons pour les générations futures comme pour nos contemporains. Plus que jamais il est essentiel de convaincre les autres, et de nous convaincre nous-mêmes peut-être, que nous sommes un peuple différent, ayant notre histoire et nos traditions à nous, et que c'est comme tel que nous voulons travailler à l'unité de la patrie Canadienne.

Les échevins au MacDonald Aircraft

Le samedi après-midi 17 février, les membres du Conseil de ville de Saint-Boniface ont visité les usines de la MacDonald Brothers Aircraft. Cette visite leur a permis de constater le travail accompli par cette Compagnie. Les visiteurs étaient au nombre de 30 environ. L'échevin Jules Pynoo, qui est employé par les MacDonald Brothers, a aidé les directeurs de la Compagnie à faire voir l'installation aux visiteurs.

CANDIDAT



M. C. A. Bailey, de Headingly, Man., qui, en octobre dernier, a été nommé candidat créditiste pour le comté fédéral de St-Boniface, sera l'invité d'honneur à une réception qui aura lieu à la salle de la Légion Canadienne, au Norwood, le mardi soir 27 février, à l'occasion de son anniversaire de naissance. M. Bailey est né en 1881, près de Stirling, Ont. En 1941, il fut élu vice-président de la Manitoba Social Credit Organization, à Winnipeg. Il a deux fils dans l'armée canadienne outre-mer.

Quelques films à l'affiche cette semaine

San Fernando Valley	I
Thirty Seconds Over Tokyo	II
The Thin Man Goes Home	II
Ever Since Venus	II
The Mark of the Whistler	II
Lost in a Harem	II
Henry Aldrich Plays Cupid	II
Marriage is a Private Affair	II
Bowery to Broadway	II
The Lady Vanishes	II
Shipyard Sally	II
Enter Arsene Lupin	II
My Gal Loves Music	II
End of the Road	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Décès

Mme AURORE REMILLARD

Mme Aurore Rémillard, de 86 rue Mission, St-Boniface, est décédée le mercredi 14 février à sa résidence, à l'âge de 37 ans.

En plus de son époux, M. Alexandre Rémillard, la défunte laisse 2 filles, Jeannette et Lucille, et 2 fils, Gérard et Mervin, tous à la maison.

Lui survivent également, sa mère, Mme R. Laplume; 3 soeurs, Mmes R. Lavallée, A. Laurin et G. Roussin; 5 frères, MM. René, Henri, Gérard, Raoul et Louis Laplume.

Les funérailles eurent lieu le vendredi matin 16 février, à 9 heures, à la cathédrale de St-Boniface.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Nouveau parti français des Croix-de-Feu

PARIS — Les anciens partisans des Croix-de-Feu du colonel de la Rocque, qui l'ont laissé pour se rallier à l'appel du général de Gaulle, en 1940, ont formé un nouveau parti dit de regroupement républicain.

Avant la séparation des adhérents de la Rocque, les Croix-de-Feu, qui avaient été supprimées par le gouvernement Blum à cause de leur fascisme, avaient repris leurs activités sous le nom de "parti social français".

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Elie

Service solennel

Les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** ont sans doute pris connaissance de l'article si touchant sur la vie et la mort de notre bien-aimé pasteur, M. l'abbé L.-H. Hogue.

Les paroissiens d'Elie ont subi dans ce décès une perte irréparable. Ils ont perdu un guide, un ami, un père, dont le zèle inlassable, l'amour paternel avaient su gagner tous les coeurs. Aussi son départ pour l'au-delà laisse-t-il parmi nous un vide immense et la seule consolation qui nous reste est la pensée que du haut du ciel où ses éminentes vertus sacerdotales lui ont conquis une si belle couronne, il veille encore sur nous et nous aime toujours comme ses enfants.

Le jeudi 15 février, un service solennel eut lieu dans notre église pour le repos de l'âme du cher et vénéré disparu. M. l'abbé Halde, curé de St-François-Xavier, officia avec M. l'abbé Gervais, curé de St-Eustache, comme diacre, et M. l'abbé Paquette comme sous-diacre.

Parmi l'assistance l'on comptait M. et Mme Adjutor Hogue et Mlle Clara Clément.

C'eut été pour nous une suprême consolation de posséder parmi nous les restes mortels de celui que nous pleurons. Il nous eut été doux d'aller prier sur cette tombe vénérée. Mais les volontés de notre bien-aimé Père doivent être pour nous sacrées.

Les paroissiens d'Elie remercient bien sincèrement l'auteur de l'article si bien exprimé sur le regretté "Pasteur". Ils remercient aussi tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans la perte si cruelle qu'ils viennent de subir.

Mariage

Le 5 février Mme Alexandrine Laurin unissait sa destinée à celle de M. John Conrad. M. l'abbé Paquette officia à la cérémonie du mariage. M. T. Dufour agissait comme témoin pour Mme A. Laurin; M. Josaphat Ménard pour M. J. Conrad.

Aussitôt après la cérémonie, les époux partirent pour Winnipeg.

Départ

M. Fernand Bernardin, fils de M. et Mme A.-D. Bernardin, nous quittait pour s'enrôler dans l'armée canadienne. Il sera stationné à Fort Osborne.

Baptême

Le dimanche 18 février était baptisé Paul-Norman-Joseph, fils de M. et Mme E. Desilets. Parrain et marraine, M. Marcel Desilets et Mlle Cécile Desilets.

Ceux qui désirent faire publier des nouvelles sont priés d'en avertir la rédactrice, Mlle Cécile Carrière.

St-Jean-Baptiste

Décès

L'un des pionniers de notre paroisse, M. Placide Sabourin, est décédé à l'hôpital de St-Boniface le mardi 13 février. Il était âgé de 67 ans.

M. Sabourin naquit à St-Placide, P.Q., et il vécut au Manitoba pendant 46 ans.

Survivent au défunt: son épouse, 2 fils, Hildège, de St-Jean-Baptiste, et Ovide, de Carey, Man.; 2 filles, Mme Joseph Gagné, de St-Georges, et Mme Birk Glaun, de Winnipeg.

Il laisse aussi 6 frères, dont l'un est M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre-Jolys.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Jean-Baptiste le vendredi matin 16 février, à 10 heures.

M. l'abbé J.-A. Sabourin, frère du défunt, chanta le service, tandis qu'à chaque autel latéral le R.P. J. Sabourin, S.J., neveu du défunt, et M. l'abbé S. Caron, curé, célébraient la messe.

Les porteurs furent MM. Alphonse Sabourin, Donat Vermette, Jean-Baptiste Sabourin, Rosaire Dupuis, René Clément et Arcade Vermette.

MM. Ovila Sabourin et Albert Gariépy firent la quête.

Remerciements

La famille Placide Sabourin remercie toutes les personnes qui ont sympathisé avec elle dans son deuil récent.

Ste-Rose-du-Lac

Carême

Le saint temps du Carême est l'occasion d'un renouveau spirituel. Un grand nombre de fidèles assistent à la messe chaque jour et l'office du soir avec discussion de questions d'apologétique est bien apprécié par les catholiques de cette paroisse.

Jeu de quilles

Le jeu de quilles organisé par les Chevaliers de Colomb a beaucoup de vogue à Ste-Rose. Soixante-dix membres sont inscrits comme membres honoraires et le Comité en charge est plus que satisfait des bons résultats déjà obtenus.

Nos malades

Un fâcheux accident est arrivé à M. Eugène Nault. Il sera retenu à l'hôpital de Ste-Rose pour un certain temps sous les soins du Dr R.-J. Gendreau.

• • •

Mme Georges Toussaint est patiente à l'hôpital depuis quelques jours.

Tous ses amis lui souhaitent un prompt et complet rétablissement.

Naissance

M. et Mme Joseph Knockeart ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils baptisé le 18 février sous les noms de Joseph-Raymond-Charles. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Roffroy.

Va-et-vient

Adélard Langevin, du camp de Shilo, est venu passer quelques jours avec sa famille.

• • •

M. l'abbé C. Vachon, curé de Ste-Amélie, et M. l'abbé Desjardins, de McCreary, ont rendu visite aux prêtres de notre paroisse.

• • •

MM. J. Maillard, maire de Ste-Rose du Lac, G. Toussaint, aubergiste, et le fameux curler russe P. J. Van Joff, tous deux aussi de Ste-Rose, étaient de passage à l'Hôtel Tourist, à St-Boniface, la semaine dernière.

Prisonnier



Le soldat Albani-G. Morissette, fils de M. et Mme Albert Morissette, de St-Claude, Man., qui avait été porté disparu en France au mois d'août 1944, est maintenant prisonnier de guerre. Il s'enrôla au mois d'août 1940 et fut envoyé outre-mer au mois de juin 1941. Né à Starbuck, Man., il fit ses études à Dunrea, Man. L'un de ses frères, Lucien, fut blessé au combat quelques jours avant que le soldat Albani fût porté disparu. Deux autres de ses frères servent dans l'armée en Europe: le soldat Arthur, en Italie, et le soldat Marcien, en France.

Saint-Eustache

M. L. Paquin, du National Film Board, nous a bien intéressés le vendredi 16 février avec les films nous décrivant la vie d'un "cowboy" dans "Ouest américain. Nous avons en même temps assisté à une belle leçon de géographie sur l'Amérique du Sud.

• • •

Mlle E. Dingler, ménagère au presbytère, est de retour parmi nous depuis le lundi 19 février après un séjour d'un peu plus d'un mois dans sa famille en Saskatchewan.

• • •

Plusieurs paroissiens ont assisté au second service pour M. L.-H. Hogue, curé d'Elie.

• • •

Après avoir passé trois semaines au Manitoba, Mlle Lorraine Ménard est retournée à Neepawin, Sask., où elle reprendra son emploi à la Banque de Montréal.

Lorette

Le jeudi 8 février avaient lieu les funérailles de M. Zacharie Lacasse, de La Broquerie, époux d'Eugénie Nobert. Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Meyronne, Sask., neveu du défunt. Il était accompagné, comme diacre et sous-diacre, par MM. le curé et vicaire de Lorette. Au choeur assistait M. l'abbé Léon Roy, curé de La Broquerie. Les porteurs étaient T. Dusablon et L. Granger, de La Broquerie, J. L'Heureux, de Ste-Anne, Octave et Joseph Jeanson et Jos. Therrien, de Lorette.

Remerciements

Mme Lacasse et la famille de M. S. Lagassé, beau-frère du défunt, désirent offrir leurs remerciements à la foule nombreuse qui assistait à la cérémonie funèbre et à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie en cette circonstance.

South Junction

Le 13 février avait lieu pour la première fois à South Junction un concert entièrement exécuté en français par les élèves de l'école.

L'atmosphère française et religieuse qui a rempli cette soirée est due à la bonne inspiration de notre Association d'Education de St-Boniface. Félicitations et remerciements sincères à nos acteurs qui ont très bien rempli leur rôle!

On remarquait dans l'auditoire M. le curé venu spécialement de Vassar et M. l'abbé A. Couture qui, le 14, organisait une assemblée générale des membres de la Caisse Populaire.

• • •

La semaine dernière, le soldat Léo Beaudry, fils de M. A.-O. Beaudry, était de passage dans sa famille.

Ile-de-Chênes

Le lundi soir 12 février, la salle paroissiale, toute illuminée, annonçait la célébration d'une grande fête. En effet, tous les paroissiens s'y trouvaient réunis pour assister à une soirée récréative, donnée par les élèves de l'école du village, à l'occasion du 34ème anniversaire de vie sacerdotale de leur dévoué curé. Comme toujours, nos zélées religieuses avaient fait de cette fête un vrai succès. En voici le programme:

Chant de fête.
Duo de piano, Thérèse et Liliane Petit.
Les animaux dans l'Evangile (saynète).
Duo de piano, Louisa et Anna Leclaire.
Les projets d'avenir (saynète).
Trio de piano, A. Leclaire, I. Arnaud et L. Trudeau.
La Menteuse (saynète).
Duo de piano, J. et Y. Dufault.
Je veux être prêtre (saynète).
Orchestre de l'école Coquart.
The Goodness of Mercy (saynète).
Duo de piano, T. Petit et S. Carrière.
Dans le bon vieux temps (saynète).
Duo de piano, K. et B. Cornellie.
Kazoo Band.
Compliment de fête, les petits.

M. le curé, en termes émus, adressa la parole, félicita et remercia les religieuses et leurs élèves pour leurs bons souhaits, leur gentil cadeau et pour l'agréable surprise qu'on lui avait ménagée. Il félicita en particulier les jeunes acteurs, Marielle et Norbert Trudeau, dans leur rôle de "bons vieux" du bon vieux temps, qu'ils ont rendu à perfection.

Il remercia aussi tous ceux qui étaient présents, en particulier les Révérendes Soeurs Marie-Madeleine, supérieure du Jardin de l'Enfance, et Sr Marie de la Providence, supérieure de l'Ecole Ménagère, venues de St-Boniface.

Après le chant de l'"O Canada", accompagné pour la première fois par l'orchestre de l'école Coquart, chacun se retira, emportant un doux souvenir de cette agréable soirée.

• • •

La semaine dernière, eut lieu une assemblée politique dans la salle paroissiale. Ont adressé la parole: M. Bailey, candidat du Crédit Social, M. Paul Prince et M. Marcel Montagnon, de St-Boniface.

Naissance

Marie-Anne-Doris, née le 13 février, à l'hôpital de St-Boniface, enfant de Jules Beauchemin et d'Elizabeth Haddock. Parrain et marraine, M. et Mme J. Dufault, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Lazare

Le dimanche soir 11 février, eut lieu à la salle paroissiale une soirée de bingo au profit de l'église, organisée par Mlle Marie Simard.

Le mardi 13 février eut lieu une autre soirée au profit de la patinoire.

Ces deux soirées rapportèrent de bons montants.

Çà et là

M. le curé est allé à Winnipeg la semaine dernière pour assister aux funérailles de M. l'abbé L.-H. Hogue, curé d'Elie.

Quelques jours plus tard il alla visiter un de ses paroissiens, M. A. Lemoine, patient à l'hôpital de Russell.

• • •

Mlle Lucille Fulham est revenue de l'hôpital de Birtle, après avoir subi une opération.

• • •

La famille de M. Rosario Huberdeau est allée à Ste-Rose du Lac pour voir leur mère qui est gravement malade à l'hôpital.

• • •

Mlle Verna Phillips a passé la fin de la semaine chez M. et Mme Ant. Deschambault.

• • •

Mme Albert Hébert est allée à Uno rendre visite à son frère et à sa belle-soeur, M. et Mme Eugène Lemoine.

• • •

René Chartier nous est revenu du Juniorat, pour cause de santé.

• • •

Mme Yvonne Bourret, de Lebret, Sask., passait ici en route pour Ste-Rose du Lac, où elle va voir sa soeur, Mme Rosario Huberdeau, à l'hôpital.

St-Pierre-Jolys

MM. les syndics et M. le Préfet de la Municipalité se sont rendus à St-Jean-Baptiste vendredi pour assister aux funérailles de M. Placide Sabourin, frère de notre curé.

• • •

Mme Lucien Hébert, qui était en visite chez ses parents depuis quelques semaines, nous est revenue ces jours derniers, enchantée de son voyage en Colombie Britannique.

• • •

Jeudi soir, à une assemblée convoquée par M. G. Gauthier, président du cercle local de la Croix-Rouge, on s'est organisé pour la perception qui commencera sous peu.

Nous profitons de l'occasion pour faire un appel pressant auprès des dames et des jeunes filles qui ont du temps libre, de venir aider au travail qui s'impose: couture, tricot, couvre-pieds à piquer, etc. Un petit sacrifice pour nos soldats pendant le carême et soyez certaines que le succès de notre organisation ne dépendra pas seulement de l'effort de l'exécutif mais bien de l'appui que chacune de vous, Mesdames, voudra bien leur donner.

• • •

Vous, qui lisez ces lignes, ne savez pas ce que vous avez manqué en ne venant pas à la patinoire le mardi gras au soir... Une partie de gouret entre les Canadiens et les Détroit, les deux équipes bien convaincues de rapporter la victoire; enfin le résultat final: 5 à 4 en faveur des petits noirs. Vinrent ensuite des courses en patins, et la mascarade; les concurrents se promènent sur la glace en face des juges: il y en a pour tous les goûts, des bouffons, des boiteux, des trapus, des bossus par devant, des bossus par derrière, un revenant, des nègres, des petits nègres, des gros nègres, toutes sortes de nègres, des chasseurs, des cowboys, des bohémiennes, un joli petit valentin blanc et rouge, enfin un couple de mariés "en miniature" qui étaient charmants dans leur toilette et qui, vous savez déjà, sont arrivés au premier rang. J'allais oublier le petit Père Noël qui fermait la marche et qui pliait son dos sous le poids du sac traditionnel. Des prix offerts par les dévoués religieux du collège et quelques représentants des parents furent distribués. Fera-t-on aussi bien ou mieux l'an prochain pour encourager ces jeunes?

• • •

Une soirée de cartes bien réussie est due à la coopération et à la bonne entente parmi les assistants.

• • •

Le cours de tissage qui avait été annoncé pour le 28 février a été remis au 6 mars après le festival de la bonne chanson qui aura lieu le dimanche 4 mars. La journée du 5 sera employée à préparer la salle.

OUTRE-MER



M. et Mme Barthélemi Légaré, de Dunrea, Man., ont reçu un câblogramme dimanche dernier que leur fils, Benoît Légaré, du Corps des signaux, était arrivé sain et sauf outre-mer.

Florze

Visite

MM. Wilfrid Lambert et Manaigre ont rendu visite à leurs amis récemment.

Une soirée organisée à l'occasion de la fête de M. Victor Guilleminot, fut un réel succès. Un goûter fut servi.

• • •

Mme Eugène Poiron nous a quittés pour quelques jours à l'occasion d'une courte maladie de Denis.

Grande-Clairière

Un ancien paroissien de Grande-Clairière, M. Joseph Vadon, venu au Canada en avril 1890, quittera notre paroisse l'été prochain pour demeurer à St-Boniface. Il s'était acheté une maison ici, il y a quelques années.

• • •

Mlle Anna Vadon, fille de M. Joseph Vadon, est à l'hôpital de Deloraine. Elle va beaucoup mieux, et espère retourner chez ses parents bientôt.

St-François-Xavier

M. H. Préfontaine est en voyage à Meyronne, Sask., pour assister au mariage de son oncle, M. Jos. Bouvier.

• • •

Mlle Lucille Préfontaine nous quitte pour aller travailler à la ville.

La Broquerie

Veillée-surprise

A la résidence de M. et Mme Wilfrid Carrière se réunissaient le 7 février les dames et demoiselles de la paroisse pour témoigner leur attachement à Mlle Cécile Carrière, dont le mariage devait avoir lieu prochainement. Près de 60 personnes assistaient à cette fête. Mlle Marie-Anna Deslauriers présenta l'adresse et offrit les cadeaux riches et nombreux, dons des amies de Mlle Carrière. Cette dernière offrit gracieusement ses remerciements. Elle nous charma par une chanson de circonstance. Il y eut chants, musique, etc.

Mariage

VANDAL-CARRIERE

Le samedi 10 février, dans l'église de La Broquerie, avait lieu le mariage de Mlle Cécile Carrière avec M. Léo Vandal, de la paroisse de Ste-Anne des Chênes. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Roy. M. Wilfrid Carrière accompagnait sa fille, tandis que M. Alphonse Vandal était le témoin de son fils, Léo. Mlle Rita Carrière et M. Louis Belisle agissaient comme demoiselle et garçon d'honneur.

Après la grand'messe, les jeunes époux, accompagnés de nombreux parents de La Broquerie, Ste-Anne, Ste-Geneviève et St-Boniface se rendirent chez les parents de la mariée, M. et Mme Wilfrid Carrière pour le repas des noces. Les invités de la famille offrirent leurs voeux aux jeunes époux. A la fin du diner, Mlle Noëlla Carrière lut une adresse pleine de bons sentiments aux héros du jour et elle exprima avec aisance les voeux des membres de la famille. Plus de cent personnes avaient été invitées à venir passer la veillée avec les nouveaux époux. Après le goûter qui fut servi par des demoiselles, on invita M. Narcisse Deslauriers à prendre la parole. Il félicita avec délicatesse les jeunes mariés, leur fit les voeux de bonheur et de longue vie au nom de leurs amis de La Broquerie. Il remercia la famille Carrière de ses invitations, ainsi que les personnes qui avaient contribué à faire de cette soirée un réel succès.

Cercle de Fermières

Programme pour l'assemblée mensuelle qui aura lieu le 28 février, à 2 h. 30, au soubassement.

Prière au Saint-Esprit.
Rapport.
Chant, "O Canada, mon pays, mes amours".
Foyer rural chrétien.
Evangile, page 1.
Economie domestique, page 5.
Démonstration: Comment faire une boutonnière bordée avec l'étoffe, par Mme Elas Gauthier.

La vie créditiste

Le dimanche soir 11 février, dans la salle paroissiale, le cercle local de l'Organisation Manitobaine du Crédit Social tenait son assemblée mensuelle régulière. Après les quelques paroles d'ouverture par le président, M. Paul Prince, président provincial de notre organisation, fut invité à nous adresser la parole.

M. Prince nous parla sur la nécessité de l'étude et insista sur la formation de cercles d'étude comme moyen excellent pour nous apprendre à penser et nous préparer à l'action. Puis l'orateur passa en revue les principaux événements du jour et en fit des commentaires appropriés. Ensuite un autre orateur que nous aimons à entendre, M. Nap. Boily, nous adressa la parole. Ce dernier nous parla de l'appui financier que nous devons donner à notre mouvement; sujet assez délicat à traiter, mais M. Boily sut s'en acquitter à merveille.

Le président remercia les orateurs et l'assemblée se termina par le chant de l'"O Canada".

Le Comité local.

PERTE PAR LES E.-U. DE 782,180 HOMMES

WASHINGTON — Les pertes des forces américaines s'élèvent aujourd'hui à 782,180 hommes, ce qui représente une augmentation de 17,348 sur la dernière compilation.

Aubigny

Mme Charles Ritchot est partie pour l'hôpital la semaine dernière. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Pierre Hébert a reçu la nouvelle que son fils, Jean-Paul, de l'aviation, venait d'arriver outre-mer. Espérons qu'il aura le bonheur de revoir son frère, Antoine, de l'aviation également, stationné en Angleterre depuis 2 ans.

• • •

Le 11 février, un groupe de parents et d'amis intimes se rendaient à la demeure de M. Pierre Chartier pour fêter le 70ème anniversaire de M. Paul Berthelette.

On remarquait sa fille, Antoinette, venue de Winnipeg pour cette occasion.

• • •

La semaine passée, Mme Louis Lafond, de Sperling, rendait visite à ses parents, Mme Pierre Hébert et Camille Massinon.

Deux fêtes jubilaires

Le 16 janvier 1945, M. et Mme A.-J. McDonald firent célébrer une grand'messe d'actions de grâces à l'occasion du 50ème anniversaire de leur mariage.

M. McDonald naquit dans le comté de Glengarry en 1861 et Mme McDonald, née Fanny Nerinckx, est originaire de Hal, en Belgique. En 1895, à Deloraine, Man., ils unissaient leur destinée par les liens sacrés du mariage. Quatre fils naquirent de ce mariage: MM. J. M. McDonald et E. A. McDonald, d'Aubigny, M. J. A. McDonald, de Flin Flon, et M. L. F. McDonald, de Cold Lake. Il y a trente ans, le couple jubilaire vint s'installer à Aubigny, où il compte de nombreux amis.

Une belle réception réunissait au restaurant Moore's, à Winnipeg, tous les enfants, petits-enfants, ainsi que Mme Nerinckx, mère de la jubilaire, et de nombreux amis, empressés de venir offrir aux vénérés jubilaires de superbes cadeaux, en même temps que leurs souhaits sincères de bonheur.

• • •

De nouveau, le 5 février, les cloches d'Aubigny sonnaient pour célébrer le 50ème anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Palud. En présence du prêtre qui les bénit et d'une nombreuse assistance, les jubilaires renouvelèrent les mêmes promesses d'amour et de fidélité que jadis leurs jeunes coeurs avaient formulées.

Après la cérémonie, tous les enfants et petits-enfants, à l'exception de quatre que les circonstances empêchaient de se rendre, ainsi qu'un grand nombre d'amis, se rendirent à la demeure des jubilaires pour prendre part au dîner servi en leur honneur. M. le curé rehaussait de sa présence cette belle fête familiale. Une adresse, lue par Mlle Marie Guillou, exprimait aux heureux époux les voeux sincères d'une vie florissante de bonheur et de santé. De magnifiques cadeaux furent offerts. En termes émus, M. Palud remercia ses enfants d'être venus avec tant d'empressement célébrer ses noces d'or.

Aux voeux déjà exprimés par les parents des deux couples jubilaires, M. et Mme A. J. McDonald et M. et Mme Louis Palud, les paroissiens d'Aubigny joignent leurs souhaits de bonheur, prospérité et longue vie. Que Dieu daigne les bénir et leur accorder la grande joie de fêter leurs noces de diamant.

Baptêmes

Le 2 février — Marie-Paulette-Amika, fille d'Ulysse St-Jacques et de Marie Côté. Parrain et marraine, Gérald Perreault et Liliane St-Jacques.

Le 5 février — Anne-Marie-Dorina, fille de Philias Godard et de Cécile Rémillard. Parrain et marraine, Cyprien Godard et Jeanne Sabourin.

Cours de grain fourni par James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg
Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 12 fév. — C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.
Le mardi 13 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.
Le mercredi 14 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.
Le jeudi 15 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.
Le vendredi 16 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.
Le samedi 17 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 12 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.
Le mardi 13 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.
Le mercredi 14 fév. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.
Le jeudi 15 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.
Le vendredi 16 fév. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.
Le samedi 17 fév. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 12 fév.—C.W. No 2 124¼, C.W. No 3 118¾, C.W. 2 rej. 106, C.W. No 4 110, Ergot 104, Sur voie net 124¼.
Le mardi 13 fév. — C.W. No 2 126, C.W. No 3 120½, C.W. 2 rej. 107¾, C.W. No 4 111¾, Ergot 105¾, Sur voie net 126.
Le mercredi 14 fév.—C.W. No 2 126⅞, C.W. No 3 121⅝, C.W. 2 rej. 108⅞, C.W. No 4 112⅞, Ergot 106⅞, Sur voie net 126⅞.
Le jeudi 15 fév. — C.W. No 2 127, C.W. No 3 122⅛, C.W. 2 rej. 104⅜, C.W. No 4 109⅜, Ergot 102⅜, Sur voie net 127⅜.
Le vendredi 16 fév.—C.W. No 2 128⅛, C.W. No 3 123¼, C.W. 2 rej. 105½, C.W. No 4 110½, Ergot 103½, Sur voie net 128½.
Le samedi 17 fév.—C.W. No 2 127¾, C.W. No 3 122¾, C.W. 2 rej. 105, C.W. No 4 110, Ergot 103, Sur voie net 128.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 12 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.
Le mardi 13 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.
Le mercredi 14 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.
Le jeudi 15 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.
Le vendredi 16 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.
Le samedi 17 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

ORGE

Le lundi 12 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.
Le mardi 13 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.
Le mercredi 14 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.
Le jeudi 15 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.
Le vendredi 16 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.
Le samedi 17 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

SEIGLE

Le lundi 12 fév.—Oct. 126, Déc. 120½, Mai 112⅛.
Le mardi 13 fév.—Oct. 127¾, Déc. 122½, Mai 113½.
Le mercredi 14 fév.—Oct. 128⅞, Déc. 122¾, Mai 113⅛.
Le jeudi 15 fév.—Oct. 129⅜, Déc. 122¼, Mai 112⅝.
Le vendredi 16 fév.—Oct. 130½, Déc. 124¾, Mai 115⅛.
Le samedi 17 fév.—Oct. 130, Déc. 124⅛, Mai 114⅞.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

M. R. Perron est décédé à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 82 ans; il demeurait à l'hôpital depuis plusieurs années.

Né à Laprairie, Québec, en 1863, il vint demeurer à Gravelbourg en 1915, où il a vécu le reste de sa vie.

La seule parenté connue est une nièce, Mme Gilberte Ranger, de Longueil, P.Q.

Le service eut lieu à la cathédrale et fut chanté par M. le curé Bérubé, assisté des abbés Mondor et Morin, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. A. et T. Bourgeois, E. Lizée, A. Pilon, P. Laverdière et A. Nobert.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Willow-Bunch

Tissage

Quand vous lirez ces lignes, le cours de tissage tirera sur sa fin. Ce fut un vrai succès! Merci à toutes celles qui ont suivi les cours si fidèlement. Merci spécial à Mlle Florence Marchildon, l'institutrice qui n'a épargné ni son temps, ni son talent, ni sa précieuse expérience au profit complet des élèves inscrits.

Caisse Populaire

Le 14 février a eu lieu l'assemblée annuelle de notre florissante Caisse Populaire. Après 28 mois d'existence elle est seconde dans la province, quant au nombre de membres. La première de la Saskatchewan est celle de Laflèche. Du 1er janvier 1944 au 31 décembre 1944 les actions ont passé de $10,523.76 à $60,532.01. Les dépôts, de $10,998.87 à $50,798.59. Notre caisse totale est donc passée de $21,894 04 à $112,379.67.

Le nombre des déposants a passé de 117 à 127; celui des membres, de 363 à 467.

Durant l'année 1941, il y a eu 92 prêts différents, pour un total de $25,983.00.

Depuis l'organisation en septembre 1942, 212, pour un total de $41,164.85.

Voilà des chiffres qui disent plus long et mieux que n'importe quel commentaire et prouvent combien notre Caisse est prospère, et combien de services elle rend.

Nous ne saurions adresser trop d'éloges aux comités de direction, de crédit et de surveillance, surtout au dévouement enthousiaste et à la compétence du gérant, M. A.-P. Beausoleil.

Les comités se composent maintenant comme suit:

Comité de Direction: MM. Bouliane, Dr Fréchette, W. Gold, W. C. Start, W. Benoit.

Comité de Crédit: MM. J.-A. Mathieu, E. Paulhus et G. Martin.

Comité de Surveillance: MM. J.-A. Dubord, R. Rodrigue et M. l'abbé Ducharme.

M. Gold a été élu remplaçant M. G. Boisvert; M. Mathieu et M. l'abbé ont été réélus dans leurs comités respectifs.

Baptêmes

Furent baptisés le dimanche 18 février:

Joseph-Freddie-Léo, né le 10, fils d'Adélard Klyne et d'Ilda Gosselin. Parrain et marraine, M. et Mme Freddie Shrank.

Joseph-Louis-Sinaï, né le 14, fils d'Adrien Beausoleil et de Jeannine Bonneau. Parrain et marraine, M. Sinaï Beausoleil et Mlle Annette Sylvestre.

Joseph-Roland-Gustave, né le 15, fils de Maurice Poirier et de Lorraine Forcier. Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Poirier, remplacés par M. et Mme Henri Durand.

Divers

Mme G. Marin est revenue de l'hôpital de Moose Jaw, où elle a suivi des traitements durant quelques semaines.

• • •

Mme E. Lebel est en voyage à Winnipeg pour affaires.

• • •

M. Antonio Fiset est de retour de Winnipeg où son état de santé l'a retenu pour quelque temps.

Albertville

M. Joseph Beaudoin a été délégué par le district scolaire d'Albertville pour assister à la convention scolaire de Saskatoon, les 14, 15 et 16 de ce mois.

• • •

M. et Mme Marc Piché sont partis, jeudi dernier, pour l'Est et les Etats-Unis, où ils visiteront de nombreux parents.

• • •

Mlle Maria Marcotte, de Prince-Albert, était en visite chez M. et Mme Auguste Corriveau, en fin de semaine.

• • •

Mlle Irène Audy, employée au bureau de poste de Prince-Albert, est en vacances chez sa mère pour deux semaines, après quoi elle rendra visite à sa soeur, Mme Quintal, de Rosetown.

• • •

M. Gustave Carrier, employé de la compagnie Burn's de Prince-Albert, est arrivé dans sa famille pour un repos de deux mois.

• • •

L'aviateur Roger Durand, en service outre-mer depuis trois ans, est venu rendre visite à ses nombreux parents et amis. Il retournera ensuite à son poste à Winnipeg, Man.

• • •

M. et Mme A. Lemieux, de Alingly, étaient en visite chez M. Henri Pellerin, dimanche dernier.

• • •

Mlle Maria Bolduc est allée à Saskatoon, pour affaires.

Saint-Victor

Le dimanche 11 février il y eut réunion générale dans la salle paroissiale. M. Romulus Beaulac, propagandiste canadien-français du Wheat Pool, donna une séance de vues animées, après quoi il nous parla de la possibilité d'organiser un cours de tissage dans notre paroisse. Nous sommes heureux de constater que plusieurs dames et demoiselles y sont intéressées et que le cours aura donc lieu prochainement, du 1er au 14 mars.

• • •

Il y eut un bazar organisé par les religieuses et les élèves de l'école en faveur de la Sainte Enfance, le mardi 13 février. La générosité de tous a contribué a en faire un véritable succès.

• • •

M. Léon Dessailly, autrefois de notre paroisse, a rendu visite à des amis au courant de la semaine.

• • •

M. Laurent Collin passa une partie de la semaine à Moose Jaw pour traitements chez le dentiste.

• • •

Mme Henri Bissonnette fit un court séjour à l'hôpital de Willow-Bunch.

Léoville

A la dernière assemblée scolaire annuelle, M. Omer Pichette fut réélu commissaire tandis que M. Jos. Charbonneau fut élu pour remplacer M. Ed. Mattes.

Le même jour eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Les affaires et les revenus ont montré un grand progrès cetnée et elle est maintenant sur un pied solide.

Les membres suivants ont été réélus: M. Gédéon Chalifour, directeur; M. Omer Belair, au comité de surveillance; M. Fred Bouchard, à celui de crédit.

Partie de cartes

Dimanche dernier les filles de l'école donnaient leur partie de cartes, organisée sous la direction des religieuses.

La soirée commença par une petite pièce où plusieurs enfants figuraient. Les rôles principaux furent donnés à: Roland et Aurore Chalifour et Julien Graitson. Rémi Polard et Robert Chalifour conduisaient la marche.

Les petits de l'école nous donnèrent une chanson pleine d'entrain, tandis que les grandes firent tourner le "Rouet".

Les prix de cartes furent décernés aux suivants:

Table d'honneur: Noël Soucy et Délia Painchaud.

Prix voyageurs: Arthur Riel et Michel Polard.

1er prix pour hommes, Paulin Colleaux.

1er prix pour dames, Mme Paul Lair.

Consolation, Mme Noël Saucy.

Nos malades

Mme Pierre Chalifour et M. Fred Nadon, à Prince-Albert.

M. Edgar Belhumeur nous est revenu de Rochester.

Naissances

Marie-Thérèse-Irène, enfant d'Aimé Crossland et de Thérèse Orieux. Parrain et marraine, Albert Crossland et Rita Orieux.

Marie-Elodie-Gisèle, enfant de Paul Chabot et d'Emilia Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Rouillard.

Pierre-Jean-Baptiste enfant d'Abraham Morin et de Georgiana Primeau. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Primeau.

Storthoaks

Le lundi 29 janvier, M. et Mme Louis Germain, accompagnés de Mme Pierre Carrier, se rendirent à St-Georges, Man., afin de rendre visite à leur soeur et à leur beau-frère, M. et Mme Joseph Ménard.

Bonspiel

Le lundi 5 février eut lieu l'ouverture du Bonspiel. Les heureux gagnants furent les suivants: 1er prix de la 1ère compétition, M. Earl Peters; 1er prix de la 2ème compétition, M. Lionel Chicoine. Prix de consolation, M. A. Marchand.

• • •

Le vendredi 9 février, M. et Mme Edmond Sylvain, (née Bédard), nouveaux mariés du Lac Pelletier, Sask., rendirent visite à M. Bédard.

Etat de la souscription pour la radio

D'après les rapports reçus le 15 février, les résultats de la campagne de souscription s'établissent comme suit dans la poursuite des objectifs paroissiaux:

Admiral 25%, Aldina 65, Albertville 55, Assiniboia 29, Battleford 70, Beauval $30.00, Bellegarde 97, Bellevue 55, Biggar 25, Big River 31, Bonne Madone 7, Butte-du-Paradis 105, Cabana 20, Cantal 5, Carrot River 31, Cochery 73, Cochin 208, Courval 125, Crichton $25.00, Cut Knife 40, Debden 85, Delisle 152, Delmas 165, Dodsland 152, Dollard 28, Domrémy 124, Duck Lake 62, Dumas 2, Edam 109, Eldersley 30, Ferland 57, Fishing Lake 128, Forget 3, Frenchville 54, Gravelbourg 124, Green Lake $10.00, Gull Lake 102, Hoey 57, Jackfish Lake 37, Kelvington 84, Lac Marguerite 100, Lac Pelletier 55, Laflèche 44, Laventure 20, Lebret 10, Léoville 15, Lisieux 26, Maidstone 100, Makwa-Sud 20, Maple Creek $25.00, Marcelin 101, Marieval $10.00, McKague $10.00, Meadow Lake 100, Meyronne 160, North Battleford 103, Onion Lake $25.00, Périgord 12, Peterson 46, Pré Sainte-Marie 37, Prince-Albert 64, Prud'homme 234, Radville $10.00, Richard $10.00, St-Brieux 290, St-Denis 261, St-Front 75, St-Hippolyte 84, St-Hubert 85, St-Laurent 35, St-Louis 61, Ste-Marthe 12, St-Philippe 20, St-Victor 109, Saskatoon 44, Sedley 66, Spiritwood 90, Storthoaks 34, Tisdale 120, Titanic-Carlton 120, Victoire 120, Viscount 182, Vonda 264, Wakaw 83, Wauchope 24, Willow-Bunch 80, Wolseley 33, Zénon Park et Arborfield 11.

Total des paroisses et missions qui ont fait rapport: 88.

Total des endroits qui ont atteint ou dépassé leur objectif: 25.

Total des endroits qui, durant la dernière quinzaine, ont ajouté à leurs versements antérieurs: 10.

Pour plus amples détails et toute information, s'adresser au Secrétariat, Vonda, Sask.

Dumas

Le mercredi des Cendres avait lieu la sépulture du jeune Jean Duchesne, enfant de M. Jos. Duchesne, de Wawata, décédé le 12 au matin à l'hôpital de Antler. L'enfant était pensionnaire au couvent de Wauchope, et était âgé de 9 ans. Avant le Libera, M. le curé fit le sermon sur le carême et la mort.

Les porteurs étaient les trois frères du défunt: Bernard, René et Paul ainsi que le jeune Adrien Jacques.

Wolseley

Le 5 février avait lieu à la cathédrale de Régina le mariage de M. Paul-Emile Langlois, soldat, avec Mlle Margaret Cookson. Agissaient comme garçon et fille d'honneur, son frère, Maurice, et sa soeur, Rita. Après la messe du mariage à laquelle assistèrent les parents et de nombreux amis, eut lieu un splendide dîner, digne de la circonstance, à l'hôtel Lasalle.

Dans l'après-midi les parents et les amis revinrent ou accompagnèrent les mariés à Wolseley où eut lieu le souper des noces auquel notre curé eut la grande bienveillance de présider. Une veillée d'amis termina cette heureuse journée.

Va-et-vient

Mlle Rita Langlois, d'Estevan, Sask., a passé quelques jours chez ses parents, et a assisté au mariage de son frère, Paul-Emile.

• • •

Après avoir passé six semaines à l'Université de Saskatoon, Mlles Léma et Léa Dureau ont passé quelques jours chez leurs parents et sont retournées à leurs classes à Mankota.

• • •

M. et Mme Cyrenne, de Ponteix, ont rendu visite au frère de cette dernière, M. Adrien Bonneville.

• • •

Mme Alphonse Pitre et Adeline ont passé quelques jours à Broadview, chez M. Jos Malach.

• • •

Mme Burke, ancienne paroissienne, maintenant de Dubuc, Sask., a rendu visite à M. et Mme Emile Dureault.

• • •

M. Emery Hébert est parti pour Montréal rendre visite à ses frères.

• • •

M. et Mme Roméo Tourigny, de Régina, ont passé quelques jours chez leurs parents.

• • •

On a recommandé aux prières des paroissiens, Mme McKinnon, de la maison des vieux, qui se meurt. Née en Irlande en 1864, elle vint parmi nous en 1934.

Baptême

Le mercredi 14 février eut lieu le baptême d'Estelle-Jeanne, née le 22 janvier, enfant de M. et Mme Fred Fayant (née Jeanne Racette).

Jack Fish

Le lundi 12 février, M. l'abbé Coursol bénissait le mariage de Mlle Aline Lavigne et de M. Paul Morin, de cette paroisse.

Les mariés et plusieurs invités ont pris le dîner chez M. Arthur Lavigne, père de la mariée, et le souper chez M. Antonio Morin, père du marié.

• • •

M. Honoré Lavigne est à l'hôpital d'Edam depuis quelques jours.

• • •

Mme Frank Cyr est partie le 17 février pour Edmonton où elle passera quelques jours chez sa fille, Mme W. Delisle.

• • •

Le dimanche 11 février il y eut partie de cartes dans le soubassement de l'église, organisée par les Dames de Ste-Anne. Malgré les mauvais chemins, le résultat a été bien satisfaisant.

Montmartre

Environ 125 personnes se rendirent le 15 courant dans la salle Beauchemin pour l'assemblée des membres de la Caisse Populaire. M. Régis Ferraton, président, donna d'abord un rapport des opérations, au nom des directeurs, et ensuite vinrent les rapports du secrétaire-gérant, M. A.-T. Breton, de la trésorière, Mlle Aline Perron, et les rapports des comités de Crédit et de Surveillance, par MM. O. Robert et L.-P. Côté. Un progrès marqué sur les opérations de 1943 a été noté dans les différents départements, et les questions financières furent discutées par les membres et ces discussions mettèrent en lumière la position financière très favorable de notre caisse. Une administration intègre et des membres intéressés sont la cause de ce succès. Nos félicitations. Les officiers sortants furent réélus à l'unanimité.

• • •

Le 18, sous les auspices du Cercle local de l'A.C.F.C., une représentation cinématographique avait réuni une couple de cent personnes pour entendre la première partie d'une série de films français, intitulé "Les Misérables", de Victor Hugo.

Le reste de la série sera donné le 25 février et le 4 mars.

Le Cercle local en profita pour faire la réélection de ses officiers et donner un état financier de ses opérations.

Les officiers suivants furent élus: MM. O. Thériault, Eng. Coupal, Jos. Labrèche, Martial Beaudin, J.-A. Caron, Ph. Perron, Georges Larminaux, L.-P. Côté, Ferdinand Thériault.

M. Ovide Robert présida et M. l'abbé Léon Savoie adressa quelques paroles d'encouragement.

• • •

Les curlers de Montmartre furent bien représentés au Bonspiel de Régina par l'équipe de MM. Lucien Goulet, G. Larminaux, O. Robert et R. Swinton; ils revinrent enchantés de leurs succès.

• • •

Sont actuellement à l'hôpital de Régina pour traitements: Mme Reginald Sauvé, MM. Wilfrid Beaudin et Arcadius Perron.

M. Osias Hamelin a été sous les soins du médecin chez lui, à la suite d'une chute sur la voie ferrée, en travaillant pour l'élévateur de la "National Grain Co." et sera obligé de rester à la maison pour quelques jours.

Dollard

Après avoir passé six semaines chez ses parents, Mlle Florence Arcand, R.N., est retournée à Winnipeg.

• • •

M. James Moreau est retourné à Régina après une visite chez ses parents, M. et Mme J. Moreau. M. Jean-Marie Lefebvre, du Camp Borden, est en congé dans sa famille.

• • •

Mlle Bertha Poisson est allée à Régina pour soins médicaux.

• • •

M. A. Degand est revenu d'un voyage à Vancouver et Victoria, C.B.

Naissance

Un garçon est né à M. et Mme Roland Fontaine.

• • •

Mlle Noëlla Poulin, de Moose Jaw, est venue passer une semaine chez ses parents. Elle partit ensuite pour Régina.

• • •

Mme Jos. Bellefeuille est aussi partie pour Régina.

Les Américains ont aidé la Russie

WASHINGTON — L'avance d'hiver russe en Allemagne a été effectuée au moyen de 3,447,000 tonnes marines envoyées dans ce pays durant les six derniers mois de 1944, par les Etats-Unis, a dit l'amiral Land, au Congrès, ces jours derniers.

On fait actuellement l'analyse des sols du profil le long du grand chemin de l'Alaska et au Yukon pour voir quelle peut en être la valeur au point de vue agricole.

Ferland

Malades

Mlle Carmen Laberge est à l'hôpital de Ponteix, pour une dizaine de jours.

• • •

Mlle Irène Larose a subi une opération à l'hôpital de Gravelbourg, ces jours derniers.

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Larose et leur fillette sont allés passer quelques jours chez leur fille à Ponteix, Mme Ernest Desautels.

• • •

M. et Mme Patrick Corcoran ont assisté à la prise d'habit de leur fille, Ellen, chez les Soeurs des Filles de la Croix, à St-Adolphe, Man.

• • •

M. et Mme Marcel Monet, de Meyronne, en visite chez M. Jos. Chabot.

• • •

M. Charles-Henri Fournier, pour affaires à Assiniboia ces jours derniers.

Soirée

Les Dames de Ste-Anne ont organisé une partie de cartes et une rafle, etc., au profit de l'église.

Le premier prix des dames, un chapelet, don de M. le curé, fut gagné par Mme Hector Hébert.

Le premier prix des hommes, un chapelet également donné par M. le curé, fut gagné par M. Antonio Chabot.

Plusieurs objets furent raflés: un miroir, gagné par Mme J.-L. Fournier; une nappe à thé, gagnée par M. Jos. Couture; une paire de draps, gagnée par Mme Antonio Fournier.

Plusieurs autres objets furent vendus à l'encan. Un goûter fut servi.

Remerciements aux organisatrices, donateurs et à tous ceux qui sont venus nous encourager, tant de la paroisse que de Meyronne, Glentworth et Billimun.

Meyronne

M. l'abbé Georges Thuot, curé de Gull Lake, était en visite chez ses parents à l'occasion du congé du sergent aviateur Paul Thuot, qui est retourné dans l'Est depuis quelques jours.

• • •

Mme Louis Girardin et son fils, Raymond, ainsi que Mme Félix Courier, ont rendu visite à des amis à Ponteix.

• • •

Mlle Edna Thuot a passé quelques jours à Winnipeg pour affaires.

Radville

Va-et-vient

Après avoir passé quelques semaines chez ses parents à Ste-Collette, Mme Pierre Bourassa est retournée chez elle à Vulcan, Alta, accompagnée de sa nièce, Mme Gérard Delanoy, qui y restera quelque temps en visite.

Nos soirées

Avec la coopération du comité de notre salle, il nous a été possible de tenir une couple de soirées avant le carême. Le lundi 12 février avait lieu une soirée pour les personnes de langue française et anglaise. Elle remporta un grand succès. Notre curé a remercié les paroissiens d'être venus en grand nombre.

Il y eut une autre soirée le 13 février organisée par l'A.C.F.C. Nous eûmes le bonheur d'avoir M. Siméon Rondeau et M. Henri Durand, de Willow-Bunch, comme musiciens. Un peu avant le goûter, MM. Louis Martin, Georges Delanoy, Raoul Bourassa et Arthur Legault, accompagnés de leurs épouses, revêtus de costumes de mascarade, ont fait leur apparition dans la salle. Il y eut des chansons et des quadrilles; la soirée se termina par une allocution de notre curé.

M. et Mme Siméon Rondeau, M. et Mme Edouard Dionne et M. et Mme Henri Durand, de Willow-Bunch, assistaient à la soirée du mardi gras tenue à Radville.

Lebret

Nous souhaitons un prompt rétablissement au petit Paul Brunet qui vient de subir une opération à l'hôpital de Balcarres.

• • •

Les Enfants de Marie ont tenu une soirée de cartes le lundi 12 février. Les gagnants furent le Rév. Père Curé, premier prix, et deuxième prix, Mlle Claire Chatelain.

Va-et-vient

Mlles Cécile Lemire et Frances Graff sont allées à Melville pour la fin de semaine.

• • •

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Gibney. M. Gibney a remplacé M. A. O'Toole au magasin McLennan et Fitzpatrick.

• • •

Mme Gibson fait une perception pour l'achat de livres pour les soldats.

Saskatoon

Au Collège St. Thomas More

La semaine dernière, le "Newman Club" envahissait une des patinoires locales. Si nos jeunes sont toujours aussi vifs sur le patin comme ils l'étaient ce soir-là, nous prédisons de jolis succès pour notre équipe de gouret. Cette partie fut organisée par le président du Club Newman, Georges Duey, de Val Marie.

Après le Salut du Saint-Sacrement, dimanche soir dernier, le R.P. H. Carr, C.S.B., donna une conférence sur "l'art d'écrire". Etant un homme de grande expérience, nous apprécions ses conseils. Nous remarquions que les ingénieurs de la classe d'anglais 3, écoutaient bien attentivement. Ensuite Betty Quinn, Teresa Connolly et George Crowe, sous la direction de Jack Costello, nous présentaient une agréable comédie.

Après la partie de balle au panier entre l'Université et le Collège de Régina qui eut lieu ici samedi dernier, les membres du Newman Club étaient les hôtes des deux équipes. Nous nous souviendrons longtemps de cette soirée où un magnifique programme fut exécuté, et un goûter aux "hot dogs" fut servi. La composition de Nick Selinger, "You put the Sweet in Sweetheart" fut introduite à l'Université par notre "prima donna", Josephine Mamczasz. Marcia Moloney monologua "The Stove-Pipe Hole", de Drummond. Au milieu des applaudissements de l'auditoire, Freddy Kanuka introduisit les joueurs des deux équipes.

• • •

Un silence inaccoutumé régna sur le Collège St. Thomas More pendant la première fin de semaine du Carême, à l'occasion de la retraite annuelle. Pendant trois jours, les étudiants catholiques de l'Université allèrent en foule à la chapelle pour la messe du matin, pour l'instruction et le Salut du Saint-Sacrement le soir. Plusieurs aussi firent leur heure d'adoration samedi et dimanche pendant que le Saint-Sacrement était exposé. Nous remercions le R.P. L. Sexsmith, C.Ss.R., notre prédicateur, pour ses bons conseils, son dévouement à nous faire mieux connaître notre sainte religion.

Bellegarde

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Jean Wilvers se remet rapidement de son opération à l'hôpital de Brandon.

• • •

Après un long séjour à Winnipeg, où il a suivi un traitement de plusieurs semaines, M. Emile Wilvers est de retour parmi nous. Ses nombreux amis sont heureux de le revoir et de lui souhaiter la bienvenue.

En revenant, il s'est arrêté une couple de jours à Brandon et a rendu visite à sa belle-fille Mme Jean Wilvers, qui était à l'hôpital. Il ramène avec lui son petit-fils, Marcel Magotiaux.

Recommandations de M. Mikolajczyk

LONDRES — Dans une lettre au "Daily Heald" de Londres M. Mikolajczyk, a recommandé le règlement simultané des frontières orientales, occidentales et septentrionales de la Pologne et a dit que la ville de Lwow et les gisements pétrolifères de Galicie doivent demeurer dans les frontières de la nation polonaise. La ligne Curzon proposée par la conférence de Crimée donnerait Lwow et les gisements de Galicie à la Russie.

Le gouvernement de la Sask. tentera de nombreuses expériences

[Suite de la première page]

aux démobilisés pour l'achat de bétail, de stock, d'équipement. Des terres, dont la disponibilité sera spécifiée au profit des démobilisés, pourront être acquises à des termes particuliers.

Embauchage

Le gouvernement fait une analyse des possibilités d'embauchage et d'apprentissage dans l'industrie provinciale. Il aurait, paraît-il, réussi à placer des démobilisés. La politique du gouvernement-patron est de donner la préférence aux démobilisés dans le Service civil. Du 15 juillet 1944 au 31 janvier, 176 démobilisés ont été embauchés ou réembauchés.

Pour fins sociales, le gouvernement essaie d'obtenir des bâtiments, casernes de l'armée ou de l'aviation, ainsi que de l'équipement, par l'entremise du comité qui s'occupe de la régie de l'allocation des propriétés de la Couronne.

Le gouvernement est d'opinion que la Saskatchewan, de par la nature même de son économie, est dans une position particulièrement vulnérable. Pour prévenir le désastre économique de 1930 et des années subséquentes, la législature doit s'employer à créer une économie plus équilibrée, qui réduira au minimum le danger d'un retour à de pareilles conditions. Voilà pourquoi le gouvernement s'est déjà lancé dans certaines entreprises industrielles et a dressé tout un plan d'action dans ce domaine.

Développement de l'industrie

L'ancien organisme du perfectionnement industriel de la Saskatchewan a été réorganisé et incorporé au ministère des ressources naturelles. Il aura pour fonction d'examiner les avantages de nouvelles industries et d'aviser le ministre au sujet de la possibilité d'organiser certaines entreprises industrielles. Le gouvernement a mis sur le marché son premier emprunt sous forme de bons pour défrayer le coût de nouvelles aventures industrielles. Il a aussi effectué certains placements qui seront consacrés au progrès de l'industrie. Dans le domaine des réalisations, le gouvernement a acheté une briqueterie pour la fabrication des produits de la glaise en Saskatchewan. Il a aussi acheté l'actif de quelques compagnies dans le but de jeter les bases d'un système d'énergie, qui sera un moyen essentiel à l'industrie et à l'exécution d'un programme d'électrification rurale.

Les coopératives

Le gouvernement assistera aussi la "Saskatchewan Co-operative Horse Marketing Association" dans l'installation d'un abattoir et la fabrication de sous-produits. Il a construit une filature pour la laine, afin d'aider les producteurs de laine. Par l'intermédiaire d'une agence de vente, il favorisera les commerçants de fourrures et les trappeurs; il s'ingéniera aussi à augmenter la valeur marchande du poisson; il assistera d'une façon spéciale les chercheurs de minerais en mettant à leur disposition des cours d'apprentissage, des essais et des services techniques gratuits. Par le ministère des coopératives et du perfectionnement des industries coopératives, le gouvernement a fait des octrois à la "Canadian Co-Operative Implements Limited", afin de diminuer le coût des instruments requis par les fermiers.

Dans le domaine des relations commerciales, le ministre des coopératives a visité les sociétés coopératives du Royaume-Uni. Il a découvert la possibilité d'un marché plus considérable pour les produits de la Saskatchewan, grâce à un commerce plus étendu avec les consommateurs des coopératives de l'Angleterre et de l'Ecosse. Le gouvernement a aussi l'intention d'utiliser davantage la route de la Baie d'Hudson pour l'écoulement des produits de la province vers les pays européens.

Office du transport

Le gouvernement a décidé de créer un Office du transport. Il présentera une législation à cet effet durant la session. Cet Office aura la faculté d'organiser, sur une base d'affaires, le transport des passagers et du fret par avion, autobus et camion. Le gouvernement a un programme de construction, d'extension et de maintien des routes. Il commencera de le mettre à exécution par étapes dès cette année.

L'éducation

Le gouvernement est heureux d'annoncer certains progrès réalisés dans le domaine de l'éducation, de la santé et du bien-être public. Quatorze grandes unités scolaires ont été établies à date, d'autres le seront avant l'ouverture du prochain terme scolaire. Le ministère de l'éducation est en train de mettre sur pied un vaste organisme pour l'éducation des adultes. Le gouvernement se prépare à fournir gratuitement les livres de classe aux enfants des écoles élémentaires de la province.

Santé publique

Un Comité des services de santé, à l'oeuvre depuis 1944, présentera à l'Assemblée législative les plans d'un organisme qui prévoient la subdivision de la province en zones ou régions pour l'établissement de meilleurs services médicaux. Le ministère de la santé publique a institué une vaste campagne contre les maladies vénériennes. Le gouvernement a déjà consenti plusieurs octrois pour la construction et l'équipement d'hôpitaux en diverses régions de la province. A l'avenir les personnes qui participent à la pension du vieil âge, ainsi que leurs dépendants, jouiront de l'hospitalisation, des traitements médicaux et dentaires d'une façon gratuite. Ces personnes pourront réclamer ces traitements non pas comme une faveur ou une charité, mais comme un droit. De concert avec les autorités fédérales, le gouvernement a entrepris un programme assez détaillé de culture physique, "Physical Fitness". A cet effet, il établira dans la province des centres d'amusement pour la jeunesse.

Electricité

Le gouvernement a formé un Comité pour étudier la possibilité de fournir l'électricité aux populations de la campagne et des petits centres urbains, et de mettre à leur disposition des frigidaires. Un autre Comité travaille à l'amélioration des logements.

Service civil

C'est l'intention du gouvernement d'établir le Service civil sur une base autre que celle de la politique et de protéger les employés plus qu'ils ne l'ont été dans le passé. Le mérite devrait présider aux nominations et promotions.

Agriculture

Les représentants du ministère de l'Agriculture, qui circulent dans la campagne pour instruire le fermier, continueront leur travail et si possible leur nombre sera augmenté. Une loi aura pour effet de perfectionner les services des vétérinaires. Le ministère prendra des mesures pour enrayer les ravages de la mouche à scie, "sawfly". Le gouvernement présentera un projet de loi, intitulé "Natural Products Marketing Act", qui pourvoira à la formation d'un Office de vente qui s'occupera de la promotion, de la règlementation et du contrôle du marché de certains produits naturels.

Le gouvernement présentera une autre législation en rapport avec les heures et les conditions de travail, selon l'esprit de la loi antérieurement adoptée par cette Assemblée.

On proposera certains amendements qui accorderont le droit de vote, aux élections scolaires et municipales, à des classes de gens qui ne peuvent actuellement jouir de ce privilège.

Dettes

Le gouvernement proposera une législation relative au compte courant des grains de semence; il amendera aussi la loi des municipalités de façon à leur donner le pouvoir de pratiquer certains rabais d'arrérages de taxes jusqu'au 1er janvier 1939. Un autre amendement permettra au gouvernement de consentir des prêts et des subsides aux municipalités, aux conseils d'administration d'hôpitaux...

Entente au sujet de l'impôt

L'entente conclue entre le gouvernement provincial et le fédéral, en 1942, relativement à l'impôt, préoccupe actuellement le gouvernement. Par cette entente, déclare le discours du Trône, la Saskatchewwan a abandonné les droits que lui confère l'Acte britannique de l'Amérique du Nord d'imposer des taxes sur le revenu et sur celui des corporations. Elle a fait cela en considération de certains paiements que le Dominion devait effectuer tous les quatre mois. Le ministre fédéral des finances a déjà saisi l'un de cès paiements et menace de retarder ou réduire substantiellement les paiements subséquents. Mon gouvernement considère cette action comme une violation de l'entente et craint qu'une telle manière d'agir, si elle persiste, fasse des autres ententes provinciales-fédérales de simples chiffons de papier et rende impossible la tenue de la conférence du fédéral avec les provinces, en raison de la crainte et de la méfiance. C'est pourquoi le gouvernement s'est vu dans l'obligation de mettre en doute la validité des actes du ministre fédéral des finances et de demander l'institution d'un tribunal, tel que prévu par la teneur de l'entente, pour trancher la question. Si le fédéral persiste à refuser le paiement des subsides dus à la province d'après l'entente, le gouvernement provincial devra trouver d'autres sources de taxation, en tenant compte toujours de la capacité de payer des gens.

Voilà la substance du discours du Trône. Nous tâcherons d'analyser chaque législation qui sera présentée à la session.

ON DEMANDE

A toute personne qui saurait où se trouvent Marie-Anne Ménard et Marie-Ida (Spénard) Ménard et Arthur Ménard, d'écrire à: l'Administrateur Officiel, Prince Rupert, C.B.

MANITOBA HOSPITAL SERVICE ASSOCIATION

Bilan au 31 décembre 1944

ACTIF

ARGENT EN BANQUES			
Compte courant (Disponible pour comptes de fonctionnement)		$ 41,077.32	
Dépôts à intérêt		70,552.69	
			$111,630.01
FONDS EN CAISSE			50.00
COMPTES RECEVABLES (Cotisations en voie de perception)			32,192.18
PLACEMENTS			
Obligations du Dominion, au prix d'achat		$180,000.00	
Intérêt accru		1,104.19	
			181,104.19
AUTOMOBILES			1,856.95
AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU			1.00
			$326,834.33

PASSIF ET RESERVES

COMPTES PAYABLES			
Comptes d'hôpitaux payables (Comptes pour patients congédiés en décembre, payables en janvier)		$ 58,584.28	
Comptes d'hôpitaux accrus (Comptes pour patients non congédiés au 31 décembre 1944)		13,297.95	
Comptes divers payables (Payables en janvier)		11,706.39	
			$ 83,588.62
REVENU DIFFERE			
Cotisations des souscripteurs non accrues			54,066.38
RESERVES			
Réserve contingente (En cas d'épidémies et circonstances imprévues, etc.)			
Solde au 31 déc. 1943	$125,000.00		
Transféré des réserves non affectées	25,000.00		
		$150,000.00	
Réserve pour cas non déclarés de membres hospitalisés.			
Solde au 31 déc. 1943 (aucun changement)		20,000.00	
Surplus des revenus			
Solde au 31 déc. 1943	15,546.74		
Transféré de l'état de comptes no II	28,632.59		
	$ 44,179.33		
Transféré à la réserve contingente	25,000.00		
		19,179.33	
			189,179.33
			$326,834.33

COMPTE DE REVENUS ET DE DEPENSES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1944

REVENU		
Cotisations accrues	$746,290.82	
Intérêt sur placements et dépôts de banque	4,756.41	
		$751,047.23
DEPENSES		
Dépenses d'opération	$ 86,587.15	
Ameublement et accessoires de bureau	3,717.31	
Comptes d'hôpitaux des souscripteurs et PERSONNES DEPENDANTES	632,110.18	
		722,414.64
SURPLUS DE REVENU transféré à l'état de compte No I		$ 28,632.59

Approuvé pour le Bureau d'Administration:
I. B. GRIFFITHS, trés. hon.

CERTIFICAT DE VERIFICATEUR

Au Bureau des Administrateurs,
Manitoba Hospital Service Association, Winnipeg.

Nous avons vérifié les comptes de la Manitoba Hospital Service Association pour l'année finissant le 31 déc. 1944, et nous faisons rapport que nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés, et nous sommes d'avis que le bilan et le rapport des revenus et dépenses ont été dûment exposés, et qu'ils représentent la situation financière telle qu'elle existait au 31 décembre 1944, ainsi que le résultat de ses opérations financières pour ladite année, conformément aux renseignements et explications qui nous ont été donnés, et tels qu'ils apparaissent d'après les comptes de l'association. En autant que nous avons pu nous renseigner, toutes les transactions financières faites par l'association ont été faites en conformité avec ses fins et ses pouvoirs.

GEORGE A. TOUCHE & CO.,
Comptables agrégés,
VERIFICATEURS.

Winnipeg,
février 1945.

Affiliés au 31 décembre 1944

Souscripteurs, 68,324; Dépendants, 97,282; total des Affiliés, 165,606; Membres et dépendants hospitalisés, 48,901.

BUREAU D'ADMINISTRATION

B. Richardson, Président — D. O. Owens, C.R., Vice-président
B. GRIFFITHS, Trésorier — John M. Davidson, Secrétaire
L. Crossin, Directeur-gérant — P. W. Dawson, Directeur adjoint

BUREAUX
400, Edifice Banque Royale, Winnipeg. Téléphone 93 181.

Organiste



M. Allan Caron, organiste de Winnipeg, que l'on peut entendre au poste CKY, chaque jour, du lundi au vendredi à 9 h. 45 du matin.

M. Préfontaine fait une analyse du discours du trône

[Suite de la première page]

Des récoltes entières ont été perdues à cause des pluies torrentielles de l'été et l'automne derniers. Bien peu nombreux sont ceux qui ont récolté suffisamment de grain et de fourrage pour soigner leurs animaux. L'on charroie de la paille et du trèfle de grandes distances après en avoir payé des prix presque prohibitifs. L'on m'objectera peut-être que le gouvernement ne peut empêcher la pluie de tomber et qu'après tout s'il y a inondation c'est plutôt un problème municipal. Je désire rendre hommage aux officiers municipaux de ce territoire éprouvé pour le splendide travail d'irrigation qu'ils ont fait dans le passé et je suis certain qu'ils continueront avec succès à maitriser la situation pourvu qu'ils ne soient pas surchargés par ce que l'on appelle "Foreign Water".

Pour illustrer ce point puis-je vous raconter l'expérience d'un fermier qui après avoir laissé sa moissonneuse sur terrain sec un samedi soir l'a retrouvée le lundi matin, sans qu'il y ait eu une goutte de pluie dans l'intervalle, à demi submergée. C'était de l'eau qui venait d'ailleurs. Les Honorables Députés ignorent peut-être que les forêts de l'est de la province ont été partiellement déboisées et que les grands marais ont été brûlés de leur mousse de sorte que ces réservoirs naturels ne fonctionnent plus. Or l'inclination naturelle du terrain étant dans une direction Nord-Ouest les eaux ainsi libérées s'échappent aujourd'hui rapidement, des territoires non-organisés, territoires qui sont en fin de compte la responsabilité du gouvernement et se déversent en grande quantité dans les différentes municipalités. C'est ainsi que le système d'irrigation suffisant autrefois pour les besoins locaux est complètement insuffisant pour cette eau étrangère. D'où la responsabilité gouvernementale. Les fermiers du coin nord-est de la Municipalité de De Salaberry ont perdu des sommes énormes. De vagues promesses et des espérances pieuses en haut lieu qu'il ne pleuvra plus autant que l'année dernière ne satisferont pas leurs légitimes demandes. J'insiste auprès du Ministre des Travaux Publics afin qu'il vienne en aide aux municipalités intéressées, lesquelles ont organisé une "Union of Drainage Maintenance Districts" et ont un programme d'action propre à solutionner le problème.

Je suis de l'avis des orateurs précédents, M. l'orateur, à l'effet que le discours du trône indique que le gouvernement veut réellement le bien public. Je désire mentionner, entre autres choses, le transfert de l'administration de la "Pension des Vieillards" du département du Procureur Général au département de la Santé et du Bien-Etre Public. J'espère que le nouveau bureau sera composé d'hommes qui ont un coeur dans la poitrine et qui sauront comprendre et aider les vieillards qui ont tant fait pour développer ce superbe pays.

Le programme avancé, et j'oserais dire "osé", du ministre de la Santé, semble répondre à un grand besoin et mérite à mon avis l'approbation de tous les membres de cette chambre. De même aussi les mesures pour contrôler le "Bang's Disease" et pour s'assurer qu'il y ait plus de médecins vétérinaires dans la province.

Une chose que j'approuve tout spécialement c'est que le gouvernement annonce qu'il veut venir en aide aux districts scolaires pauvres et cela de deux façons: en augmentant les "Equalization Grants" et en contribuant pour construire des chemins dans les territoires non-organisés afin de faciliter l'accès de l'école. Voici deux mesures qui indiquent que le gouvernement navigue dans la bonne direction: i.e. consolider la petite école. Depuis trop longtemps des démagogues, des spécialistes ou des réformateurs ont trouvé facile de faire tomber tout le blâme des lacunes en éducation sur le dos des petites commissions scolaires. L'on prêche à qui mieux mieux la grande unité. C'est à mon avis bien mal à propos.

Les petites commissions scolaires ont fait un merveilleux travail si l'on tient compte des circonstances. Elles méritent l'appui non seulement de tous ceux qui ont conscience des droits inaliénables des parents en éducation mais aussi se réclament de la saine démocratie. En effet c'est à l'assemblée annuelle d'école que le contribuable apprend sa première leçon de démocratie. C'est de cette assemblée que sortiront nos commissaires, nos conseillers, nos préfets de municipalité, nos hommes publics: tous ceux en un mot, sur qui repose notre système démocratique.

Puis-je aussi, M. l'orateur, dire un mot des coopératives? Je crois que l'on voit aujourd'hui un mouvement concerté, non pas des petits propriétaires mais des barons de la finance afin d'entraver le développement des coopératives. Et cependant peut-il y avoir quelque chose de plus légitime ou de plus louable que ce mouvement d'entr'aide mutuelle? Je puis en parler à l'aise car j'en vois à l'oeuvre en grand nombre dans le comté que j'ai l'honneur de représenter dans cette chambre et je sais les services qu'elles rendent. Il serait trop long de les nommer toutes, M. l'orateur, mais qu'il me suffise de vous mentionner avec fierté que deux des bons coopérateurs de chez nous ont présenté des brefs ces jours derniers devant la Commission royale chargée de faire enquête en ce domaine. Ils ont bien mérité d'une bonne cause. A cette occasion puis-je vous raconter, M. l'orateur, une anecdote assez piquante qui m'est arrivée vendredi dernier.

Comme tous les membres de cette Chambre, j'avais reçu une lettre de l'Empire Club m'invitant à assister à son prochain diner-causerie auquel M. De Gaspé Beaubien, éminent ingénieur et conférencier de Montréal, devait parler sur un thème intitulé "An Unusual Case of Free Enterprise". Or la veille, j'eus le plaisir de rencontrer un membre de la Commission McDougall faisant enquête sur les coopératives, mon compatriote M. Nadeau. Je l'invitai à m'accompagner au diner de l'Empire Club: "A la condition, me dit-il, qu'il ne soit pas question de coopératives; j'en ai entendu assez sur ce sujet depuis trois semaines." Je promis au meilleur de ma connaissance et nous nous rendimes au diner. Quelle ne fut pas notre surprise quand nous réalisâmes que l'"Unusual Case of Free Enterprise" de M. Beaubien était une étude sur les coopératives d'Antigonish, N.-E.

Avant de clore ces brèves remarques, je désire attirer votre attention, M. l'orateur, sur le paragraphe suivant du discours: "My Government proposes to assist in the compilation of the early history of this province, by securing and recording in permanent form the story of the settlement and achievements of our pioneers, our immigrant population, and our municipalities and local government areas."

Ceci ne me semble pas clair. Est-ce que quelqu'un est en train d'écrire l'histoire du Manitoba? Quelle aide le gouvernement veut-il donner? Je désire cependant faire remarquer au gouvernement que c'est un domaine lourd de conséquences et qu'il doit y aller prudemment. Je n'insisterai pas davantage me bornant à profiter de l'occasion, puisque l'on parle d'histoire, pour souligner le fait que l'année qui vient de s'écouler a vu la célébration d'un centenaire important. Celui de la naissance d'un homme qui a joué un grand rôle dans cette histoire du Manitoba, d'un homme autour duquel il s'est dépensé plus d'encre qu'autour de nulle autre célébrité de l'Ouest et peut-être de tout le Canada: Louis Riel.

En effet, le 11 novembre dernier, au milieu d'un grand concours de citoyens distingués de Winnipeg et de St-Boniface et des environs, à 3 heures p.m., en face de la cathédrale de St-Boniface, l'on dévoilait une plaque qui se lit comme suit: "To the memory of Louis Riel born in St. Boniface, October 22, 1844—Head of the Provisional Government of 1869-1870. Champion of the rights of Western Canada."

Le même soir, 200 convives se réunissaient à l'hôtel Marlborough pour rendre hommage à la mémoire de cet homme extraordinaire, et entendre louanger ses mérites par l'honorable S. Marcoux, M. l'abbé D'Eschambault et le professeur Lower, de l'Université du Manitoba. Ce dernier, parlant en français et en anglais, fit l'éloge du héros et affirma entre autres choses que Riel ne devrait être une énigme pour aucun Anglais, car dit-il: "Si le monde de langue anglaise est ce qu'il est aujourd'hui, c'est parce que des hommes courageux comme Riel se sont élevés pour défendre leurs droits quels que soient les atouts contre eux."

Sachons profiter des leçons du passé, M. l'orateur, afin de pouvoir mieux préparer l'avenir, cet avenir que nous nous plaisons à reconnaitre comme rempli de paix, de confort et de bonheur pour tous.

Prisonniers britanniques en Allemagne

LONDRES — La radio allemande a rapporté que les prisonniers de guerre britanniques, dans les camps près de Oppeln, capitale de la Haute Silésie, capturée par les Russes, au début de leur offensive, "se sont joints au convoi de civils allemands à l'intérieur du Reich".

Le gouvernement polonais proteste contre les décisions prises à Yalta

[Suite de la première page]

4e—des ententes précises en vue de stabiliser et de renforcir les gouvernements déjà établis en Pologne et en Yougoslavie, c'est-à-dire celui de Lublin, institué par les partisans de la Russie en Pologne, et celui du maréchal Tito et du docteur Sulosie en Yougoslavie.

5e—le respect de la volonté populaire et des principes de la Charte de l'Atlantique dans l'établissement de gouvernements dans les pays libérés.

6e—des conférences à tous les trois ou quatre mois entre les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances.

7e—une entente au sujet de l'important problème qui n'avait pas été réglé lors des pourparlers du Dumbarton Oaks, à savoir le droit de veto demandé par la Russie en faveur d'une des grandes puissances accusées d'agression (on ne révèlera pas la nature de cette entente avant de consulter la France et la Chine) et la tenue à San Francisco, le 25 avril, d'une conférence des Nations Unies où l'on continuera l'étude de la charte qui régira l'organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. La victoire et le plan de Dumbarton Oaks "offrira, selon les grandes puissances, le plus grand avantage de l'histoire d'établir une paix durable."

La conférence de Crimée a duré huit jours et on rapporte que 13 Américains, 12 Britanniques et 8 Russes y ont participé.

Avant de voler en Crimée, le premier ministre Churchill et le président Roosevelt s'étaient rencontrés à Malte pour discuter, paraît-il, de problèmes concernant la guerre contre le Japon.

Commentaires

Les commentaires de la presse et des hommes publics des trois pays représentés à la conférence ont été favorables d'une façon générale, mais en France le désappointement a été grand qu'on ait négligé d'inviter le général de Gaulle et les protestations des journaux assez violentes. Un porte-parole officiel du gouvernement a même laissé entendre que le Quai d'Orsay n'avait pas reçu de renseignements particuliers sur les discussions des chefs alliés. On comprend que le général de Gaulle n'ait pas encore annoncé si son gouvernement acceptera ou non l'invitation des trois grandes puissances à la France d'occuper une zone de territoire allemand.

La question polonaise

A Londres, le gouvernement polonais en exil a vigoureusement protesté de nouveau contre l'entente des Alliés au sujet du nouveau gouvernement de Lublin et la reconnaissance de la ligne Curzon comme frontière orientale de la Pologne. Ces protestations auront sûrement des échos, aux Etats-Unis en particulier, mais le Times de Londres affirme sans sympathie que "cela ne changera rien au cours des événements ni au jugement des observateurs impartiaux."

Le règlement arbitraire de la question polonaise n'en restera pas moins une ombre au tableau de l'histoire contemporaine.

Propagande allemande

La propagande allemande insiste de plus en plus sur la honte nationale que représenterait une reddition sans conditions.

"L'Allemagne connait le prix d'un état de guerre continuel, a déclaré un commentateur politique dans une émission radiophonique à l'intérieur du pays, mais il est préférable d'être tué dans la bataille plutôt que de commettre un suicide par la capitulation."

Et ces jours derniers, le ministre de la propagande allemande, Joseph Goebbels, déclarait que l'Allemagne emploierait les "méthodes les plus audacieuses et les plus fortes" pour se défendre et "qu'elle était décidée à se servir de moyens désespérés plutôt que de livrer à tout jamais la vie de ses enfants en se rendant sans conditions."

Et un correspondant de guerre, d'opinion neutre, ayant vu les défenses allemandes à l'ouest de la Rivière Oder, écrit: "Nous rencontrons des colonnes de camions chargés lourdement qui se dirigent vers l'est, tandis que d'autres, vides, se dirigent vers l'Ouest." Il ajoute qu'il a vu des recrues de la Volksstrum entraînés côte à côte avec les hommes de l'armée régulière tout près du front. Ces hommes jurent que "Berlin peut tomber, mais nous combattrons de l'autre côté."

La propagande allemande persiste à travailler l'opinion intérieure du pays. Combien de temps encore réussira-t-elle à tenir le moral des Allemands qui doit tout de même commencer à baisser sous les coups répétés des Alliés?

Campagne antireligieuse

Les attaques communistes contre le Vatican se font de plus en plus audacieuses et fréquentes. Le journal "L'Etoile Rouge" de Russie a accusé le Pape d'être un prédicant d'une paix tempérée et de vouloir intervenir dans les relations internationales d'après-guerre.

De plus, Boris Stein, ancien ambassadeur soviétique à Rome, a dit ces jours derniers que le Vatican représentait à l'heure actuelle un grave danger pour la paix et la sécurité d'après-guerre et qu'il n'avait jamais représenté une institution purement religieuse. M. Stein a ajouté que le Vatican, tout en observant une neutralité de surface, favorisait toujours le côté gagnant sans cependant brûler ses ponts avec les perdants."

D'où l'on peut déduire que toutes les revendications du Pape pour une paix juste et durable dans la charité, seront qualifiées d'intrigues politiques par la Russie soviétique dont la haine religieuse transparait de plus en plus.

Nécessité de la politesse

Avez-vous jamais songé quel aspect aurait le monde, si tout échange de politesse en était banni? Je me suis quelquefois représenté le tableau qu'offrirait la société si chacun laissait le champ libre, à sa mauvaise nature, à son sans-gêne, à ses habitudes, à ses paroles, à ses actions; et je vous assure que les scènes que je me suis ainsi figurées n'avaient rien d'agréable, ni de tentant!

Si elle n'existait pas

Fermez un instant vos yeux et transportez-vous en esprit dans un monde d'où la politesse est exclue: que verriez-vous? Des hommes qui s'injurient, des promeneurs qui se heurtent les uns aux autres, chacun voulant passer avant son voisin; des enfants qui crient devant les gens respectables, et se jettent sur les plats pour avoir les meilleurs morceaux... Des personnes volant, dans un salon, à l'assaut des fauteuils moelleux, et laissant aux moins lestes, qui sont ordinairement les vieillards, les chaises et les banquettes.

Que verriez-vous encore? Un effroyable laisser-aller dans le maintien, dans les paroles, dans les gestes; en un mot, vous verriez le déchaînement de tous les travers de l'humanité.

Ses charmes

Dans de semblables conditions, la vie deviendrait fort pénible, et l'on trouverait bien ennuyeux d'être toujours en contact avec des êtres grossiers. N'avez-vous pas remarqué, au contraire, combien une personne polie a de charmes. Sa société plaît; on la recherche, car elle adoucit tous les angles, et facilite les rapports.

Jugez, maintenant, à quel degré la politesse est utile à l'ordre du monde, et faites dans votre conduite une large part à cette demi-vertu.

Il faut, dès maintenant, vous y appliquer de votre mieux, car si vous laissiez s'implanter en vous des habitudes contraires, il vous deviendrait fort difficile, sinon impossible, de lutter contre elles.

Ses contrefaçons

Evitez pourtant de tomber dans la **contrefaçon** de la politesse, qui est l'obséquiosité. La personne obséquieuse semble avoir la bouche remplie de miel tant ses paroles sont flatteuses, **doucereuses**, exagérées; elle vous assaille de prévenances outrées, et ne vous laisse de repos que vous n'ayez accepté ses services. Quoi que vous fassiez, elle vous prodigue les compliments comme si vous aviez accompli les choses les plus merveilleuses; en un mot, c'est la caricature de la personne vraiment polie; on la fuit presque avec autant d'empressement que la personne grossière.

N'oublions pas que la perfection réside dans le **milieu**, et non aux extrêmes, et sachons reconnaître la vraie politesse de la fausse.

Un ami des petits.

SAVEZ-VOUS?



L'Amérique du Nord est le seul continent qui produit du sirop d'érable.

• • •

L'industrie des liqueurs douces débuta aux Etats-Unis à Phildalephie, en 1807.

• • •

La pression au centre de la terre est de 45,000,000 livres au pied carré.

• • •

Avant que le vaccin ne fût connu, la petite vérole tuait 1 personne sur 10 et en défigurait 1 sur 5.

• • •

Un oiseau de l'Arctique, le sterne, émigre à 11,000 milles, de l'Arctique à l'Antarctique.

• • •

Il n'y avait que huit voitures à quatre roues à Philadelphie, en 1702.

• • •

L'ancienne Athènes recevait environ $35,000,000 de douanes annuellement pour la sortie et l'entrée de marchandises.

• • •

Il en coûtait $9 par année pour pensionner un enfant pauvre en Angleterre en 1600. Il en coûtait moins de $7,000,000 en 1800 pour couvrir les frais du gouvernement des Etats-Unis.

• • •

Une orchidée a été vendue $10,000 à l'Exposition d'orchidées de New-York, en 1928.

Le tour du globe sans un sou

Un jeune artiste londonien a trouvé le moyen de parcourir le monde sans un sou en poche. Il voyage à pied, sac au dos. Un peu de linge, quelques vêtements de rechange, un carton à dessin, des feuilles de papier blanc, un pinceau et de l'encre de Chine constituent toutes ses richesses.

Comment vit-il? C'est très simple. Il fait des portraits. Le modèle paie ce qu'il veut, suivant ses moyens. Parfois l'artiste échange un croquis contre un repas frugal ou un lit.

Il a visité toutes les grandes villes européennes, déjeuné parfois dans les plus somptueux palaces avec des journalistes en mal de copie, dormant le soir dans les salles de l'Armée du Salut, passant ainsi, en un même jour, du luxe le plus raffiné à la misère la plus sordide!

Quelle matière à réflexions philosophiques!

Il voulut passer en Suisse, mais il fut refoulé deux fois. En désespoir de cause, il se coucha dans la neige et s'endormit, non sans avoir au préalable posé près de lui un écriteau "artiste accomplissant le tour du monde".

De bon matin il fut réveillé par un paysan enthousiaste qui le conduisit à sa ferme et lui offrit un déjeuner copieux. Ainsi, dans toute l'Europe il a trouvé des amis qui se sont offerts spontanément à le tirer d'embarras.

Il ne parlait pas leur langage, il ne possédait pas un sou vaillant!

La fraternité humaine ne serait donc pas un vain mot?

Connaissez-vous les auteurs français?

Quel est le plus profond des écrivains français? — Racine.
Le plus noir? — Corneille.
Le plus coulant? — La Fontaine.
Le plus joueur? — Descartes.
Le plus tempérant? — Boileau.
Le plus avisé? — Le Sage.
Le plus champêtre? — La Bruyère.
Le plus forestier? — Labiche.
Le mieux loti? — Pierre Loti.
Le plus rusé? — Jules Renard.

ETRANGE MAIS REEL
Faits peu connus des catholiques

Par M. J. MURRAY — Service de nouvelles N.C.W.C.



• Les premières envolées faites par des machines plus lourdes que l'air, les avions, ont été accomplies vers 1710 en Espagne, par un prêtre natif du Brésil, le Père Laurent de Gusmao. Ses méthodes de propulsion ne sont pas connues, mais l'on croit qu'elles ressemblaient à nos aéro-glisseurs modernes.

• Saint Thomas More, le grand chancelier anglais, aimait beaucoup les animaux. Parmi ses favoris, il y avait un singe et un renard. Erasme a écrit que "tous les oiseaux de Chelsea venaient à lui pour leur nourriture".

• Les gardes suisses sont recrutés uniquement parmi les natifs de la Suisse.

• Le Comte Vasco de Gama, 17 ans, de Standish, Maine, E.-U., peut retracer ses ancêtres jusqu'au célèbre navigateur portugais du même nom, qui vivait au 15e siècle, soit dix-sept générations en arrière.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand



Correspondants

St-François-Xavier — Aline et Alice Mousseau, Anita, Gisèle, Paul et Louis Régnier, Pauline et Rolande Girard, Fernande, Estelle et Marcel Richard, Raymonde, Elise et Germain Ouellette, Claire Préfontaine, Roger M. C., Antoinette et Pierrette Caron, Arpen et Raymonde McCaughan.

St-Pierre-Jolys, Ecole Ste-Geneviève—Angéline Labelle, Céline et Antoine St-Hilaire, Rita et Eugène Proulx, Marie-Reine et Cécile Rivard, Claude et Léona Carrière, Madeleine Roy.

Letellier, Ecole St-Pie—Maurice Fortier, Marcel et Jean Barnabé, Florianne et Sylvia Saurette, Gilles, Eudore et Guy Robert, Agnès Graveline, Huguette Jutras.

St-Jean-Baptiste, Ecole Est—Annette et Lucien Lavallée, Rita et Marie Bouchard, Lorraine et Roland Sabourin, Thérèse Brunet, Jeannine Beaudette.



EXPLICATION

Dans une petite classe d'une école communale, la maîtresse expliquait aux élèves la transmission des microbes.

— Pourrais-tu me citer un cas de danger pareil, Jacques?

— Ma tante, par exemple, embrassait souvent son petit chien de salon.

— Et qu'arriva-t-il?

— Le toutou a crevé.



23 février
André Lussier, Mariapolis.
Julia Charles, Grande-Clairière.
Aliçe Leclair, Ste-Anne.
Robert Laliberté, Ste-Anne.
Florence et Jeannette Cloutier, Ste-Anne.
Gisèle Aubin, St-Adolphe.
Henri Ricard, Mariapolis.
Lorraine Charpentier, Léoville, Sask.

24 février
Imelda Catellier, St-Malo.

25 février
Raymonde McCaughan, St-François-Xavier.
Ernest Desrosiers, Ste-Geneviève.
Gérard Neault, Ste-Anne.
Peter Schroëder, Ste-Anne.
Betty Poole, Ste-Anne.

26 février
Gilbert Vandal, Ste-Anne.
Hubert Bosc, N.-D. de Lourdes.
Achille Ethier, St-Georges.
Rosario Roy, Ste-Anne.
Jean Gervais, Cantal, Sask.

27 février
Jeanne Mitchell, N.-D. de Lourdes.
Denise Marchand, St-Adolphe.
Anita Chamberland, Ste-Geneviève.
Rodolphe Mousseau, St-Boniface.
Wilfrid Tourond, Sandilands.
Alain Trudeau, McIntosh, Ont.
Marguerite Beauchamp, Léoville, Sask.

28 février
Thérèse Sabourin, St-J.-Baptiste.
Louise Encontre, St-Lupicin.
William Brown, La Broquerie.
Joan Broeska, St-Adolphe.
Emma Grouette, Thibaultville.
Georges Saltel, Ste-Geneviève.
Mie-Ange Mondor, Ste-Anne.
Marguerite Gisiger, St-Labre.
Norbert Bosc, Rathwell.
Rita Chalifour, Léoville, Sask.
Alida Charbonneau, Léoville, Sask.

1er mars
Armande Curé, St-Malo.
Roméo Delorme, St-Joseph.
Laurette Noël, Ste-Anne.
Mariette Parent, St-Joseph.

Vers amusants

Voici une boutade imprévue, en vers, de sa Majesté l'Imparfait du Subjonctif, contre le Subjonctif tout court, qui voulait lui signifier son congé:

Ah! fallait-il que je naquisse,
Que sous votre toit je grandisse,
Et que près de vous je vieillisse,
Pour que vous me détruisisiez!

Fallait-il que je vous survisse,
Et qu'à vos lois je m'asservisse,
Pour que délaissé je me visse,
Et qu'à l'écart vous me missiez!

Bien qu'imparfait toujours je fusse,
Qu'à vous plaire point je ne pusse,
Et qu'en tout cas je ne parusse
Que pour que vous m'en exclusissiez!

Hélas! sans que je le voulusse,
Fallait-il que je vous déplusse,
Et qu'assez longtemps je vécusse,
Pour que vous me méconnussiez!

Fallait-il que je vous aimasse,
Que, pour vous, je me dévouasse,
Je soupirasse et m'enflammasse,
Pour qu'enfin vous vous glaçassiez!

Fallait-il que je sanglotasse,
Et qu'à vos pieds je me jetasse,
Je m'attachasse et m'enchaînasse,
Pour que vous me repoussassiez!

CASSE-TÊTE

I.

Placez au bon endroit les homonymes suivants: ou, où, houe, août, houx, où.

1.—Arbrisseau vert, aux feuilles armées de piquants..........
2.—Instrument recourbé pour remuer la terre..........
3.—Huitième mois de l'année..........
4.—Adverbe de lieu..........
5.—Conjonction, marque l'alternative..........
6.—Pronom signifiant auquel..........

II.

Les paronymes sont des mots qui ont beaucoup de ressemblance entre eux, soit par leur prononciation, soit par leur orthographe; par exemple: anoblir-ennoblir.

Retenez bien les paronymes suivants et insérez-les dans une phrase.

1.—Accès: entrée, abord à un endroit, mal passager.
Abcès: amas d'humeurs corrompues.
2.—Allusion: éveiller l'idée d'un objet par un autre.
Illusion: apparence trompeuse.
3.—Affilé: aiguisé, tranchant.
Effilé: mince, allongé.
4.—Eruption: sortie soudaine et violente.
Irruption: entrée brusque, soudaine.

Santiago, capitale du Chili

C'est une ville ensoleillée, située dans un décor magnifique; vraiment, c'est un joyau aux mille facettes. Imaginez une plaine fertile, cerclée à demi par les Cordillères dont les cimes neigeuses semblent se fondre dans le ciel. Des foules bruyantes animent ses places, ses boulevards, ses clubs. De superbes banlieues l'embellissent, ainsi que des parcs fleuris.

Le boulevard

Un boulevard appelé la Alameda de las Delicias, de 3 milles de long et de plus de 300 pieds de largeur, bordé de jardins verts et de belles statues, forme l'entrée de la ville, qui est centrée autour d'une montagne rocheuse le Cerro de Santa Lucia. De doubles escaliers, des étangs et des jardins conduisent sur le sommet de cette montagne, où se trouvent des postes d'observation, des terrasses, des restaurants, etc.

Edifices

De tous côtés, ce n'est qu'enchantement et de magnifiques édifices comme la Bibliothèque nationale, le Palais des Arts, le Club Union, les banques et la résidence à trois étages du président sise au milieu de quatre acres de merveilleux jardins, sont au nombre des beautés de Santiago.

Magasins

Les grands magasins sont divisés par des arcades vitrées et contiennent ou du moins contenaient avant la guerre, des marchandises de tous les pays du monde.

Les courses

Le club Hippique constitue le centre des attractions de la société chilienne, avec sa piste de course incomparable encadrée de montagnes comme fond de scène. Les courses sont le grand événement de l'année et les lunchs et les soirées font passer agréablement les heures, soit dans les magnifiques salles du club, soit dans les habitations des principaux citoyens de Santiago.

AU BUREAU DE PLACEMENT

— Dites donc, Monsieur, n'avez-vous pas une bonne de disponible?

— En ce moment, il y a pénurie...

— Pénurie!... Bon, envoyez-la...





Quel temps fera-t-il?

Coucher de soleil rouge signe de lever de soleil sombre.

Ciel rouge du matin signe de pluie ou de vent.

Nuages moutonneux sont signe de beau temps.

Nuages lourds sont signe de vent.

Nuages en bandes sont signe de vent ou de pluie.

Fumée s'élevant lentement, signe de mauvais temps.

Rosée du matin, signe de beau temps.

Brouillard du matin, signe de beau temps.

Arc-en-ciel du matin, signe de beau temps.

Etoiles scintillantes, signe de beau temps.

Air clair de bonne heure le matin, signe de beau temps.

Cercles autour du soleil ou de la lune, mauvais temps.

Vent de l'Est ou du Sud-Est, orages.

Vent du Nord, froid.

Vent du Sud, chaleur.

Vent changeant du Sud au Nord-Est, mauvais.

Vent du Nord-Ouest, frais ou froid.





Mozart et l'âne

Le célèbre musicien Wolfgang Mozart ne pouvait entendre une fausse note, sans que ses nerfs en fussent péniblement impressionnés. On le savait à Salzbourg, sa ville natale, où il était fort aimé, et où chacun avait à coeur de lui éviter cet ennui.

Un jour qu'il était dans une des rues de la vieille cité, il aperçoit une brave laitière fort occupée à se débattre avec son âne.

Elle lui serrait les mâchoires de toutes ses forces et l'animal ruait.

— Vous faites du mal à cette bête, brave femme, dit-il en s'approchant... Que vous a-t-elle donc fait?

— A moi personnellement, rien du tout. Mais j'ai vu que mon âne allait braire et il chante si mal que certainement vous en auriez été malade, si vous l'aviez entendu, et j'ai voulu l'empêcher de crier.

Mozart remercia la paysanne et caressa l'âne si solidement maintenu, qu'il n'eut pas envie de braire, et ce ne fut que lorsque le compositeur eut disparu qu'elle lui rendit sa liberté.

EN COUR

— Quel est votre état?

— Triste, mon président!...

Parlons-nous français?

Encore quelques expressions qui reviennent souvent sur les lèvres de nos jeunes!

Si les maîtresses veulent bien aider leurs élèves dans la correction de leur langage, et si elles me permettent un petit conseil je leur dirai: découpez ces expressions à mesure qu'elles paraissent dans le journal, et tous les jours, en classe, faites-en réciter quelques-unes à vos élèves pour qu'ils les apprennent bien et surtout qu'ils les emploient dans leur parler quotidien. Habituons aussi nos jeunes à se corriger entre eux, toujours d'une manière plaisante et agréable.

Expressions usitées chez nos jeunes

Expressions françaises	Expressions fausses
Ma mère est à maganiser ou faire des emplettes - - - - - -	Ma mère est partie shopper.
Il y a une vente d'occasion chez Eaton - - - - - - - - - -	Y'a une bargain chez Eaton.
Je me suis frappé (heurté) contre la porte - - - - - -	J'mé cogné sur la porte.
L'auto a dérapé ou glissé - - -	L'auto a skiddé.
Son patron est sévère - - - - -	Son boss yé strict.
L'arrière-magasin est rempli de marchandises - - - - - -	Le back-store est plein d stock.
Après la partie, nous irons prendre un bon goûter - - -	Après la game on ira caler u snack.
Il arrivera lundi - - - - - - -	Il va ressoudre lindi.
Le stationnement est interdit ici -	La parkage est pas permi icitte.
C'est mon congé aujourd'hui - -	C'est mon day off aujourd'hui
L'entrée est gratuite - - - - -	L'admission est free.
Ne viens pas marcher sur le plancher propre - - - - -	Viens pas piloter sur mo plancher net.
Il faut payer comptant - - - -	Y faut payer cash.
Lis-tu les histoires comiques illustrées dans le journal? - -	Lis-tu les funnies dans le pa pier?
Il a les oreillons? - - - - - - -	Y'a les mumps.
Il a fait plat net - - - - - - - -	Il a cléané le plat.

(A suivre) — A. L., O.M.I.

Mes petits-enfants m'écrivent

St-François-Xavier, Man.

Chère Mère-Grand,

J'étais bien contente quand notre bonne Soeur nous a donné comme devoir de vous écrire.

Je vous ai déjà écrit quand j'étais dans la Saskatchewan, mais l'été passé papa a acheté une terre à St-François-Xavier; il a vendu là-bas et nous avons déménagé ici.

J'étais bien contente de voir en arrivant que c'était une belle place, et que nous étions dans un centre français.

M. le curé a installé l'électricité dans la maison. Je pense bien que dans deux semaines il aura fini, et après papa va acheter un radio.

Je vais être contente parce que cet été il va bien avoir des programmes français de la Radio-St-Boniface, et si j'ai hâte! Je vous dis que je ne manquerai pas de l'écouter tous les jours.

Une petite-fille du "Coin",

Elise OUELLETTE.

★ ★ ★

Letellier, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis dans le grade IV. Je pense bien de passer mon examen français. J'ai été malade quatre jours. J'ai eu de beaux cadeaux à Noël et j'ai eu bien du plaisir avec mes petites nièces à les taquiner. Les petites filles sont faciles à faire fâcher.

Nous avons de l'étude après la classe à tous les soirs; j'aime cela faire mes devoirs à l'école; ils sont mieux écrits, c'est notre maîtresse qui dit cela. Je l'aime quand même elle est sévère, c'est pour notre bien; elle nous aime tous également.

La semaine passée nous avions une récréation spéciale: le mardi gras nous réservait quelque chose de bon. Le lendemain c'était le carême. Je vais essayer de faire pénitence en attachant ma "petite langue de petit garçon"; parfois elle aime trop à jaser.

Votre petit garçon,

Jean BARNABE.

★ ★ ★

St-Jean-Baptiste, Man.

Chère Mère-Grand,

J'ai le bonheur de vous écrire pour la première fois cette année. Je suis dans le grade VII. Je suis arrivée la première de mon grade le mois passé. Cette année nous sommes très ambitionnés pour gagner le prix du "Sou de l'Ecolier". Nous avons cinq piastres et demie de ramassées.

Nous allons à l'école en voiture; nous avons beaucoup de plaisir. J'aime beaucoup à assister aux parties de gouret qui se jouent. J'ai hâte de voir à la fin de l'année qui va remporter la coupe. J'espère que ce sera notre club.

Nous sommes 30 élèves dans notre école, mais il en manque toujours quelques-uns. De ce temps-ci il y en a plusieurs qui ont le rhume.

De votre enfant,

Annette LAVALLEE.

★ ★ ★

Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens vous écrire.

Je suis en bonne santé, j'espère que vous l'êtes aussi.

M. le curé est venu visiter notre école, vendredi passé, le 2 janvier. Nous étions bien contents. Il nous a demandé du catéchisme, de l'Evangile et de la grammaire. Avant de partir il nous a donné sa bénédiction.

Au mois de décembre nous avons eu des examens de Noël. Je suis arrivée la première de mon grade.

Notre maîtresse s'appelle Mlle Jeanne Joubert. Nous l'aimons bien car elle est bonne pour nous.

J'aime ça aller à l'école. Je suis dans le grade VIII.

Je reste sur la ferme. J'aime tous les animaux, mais je préfère les petits moutons.

L'année passée, j'ai élevé des petits agneaux. Je les faisais boire à la bouteille. Il me reste la petite agnelle; quand je l'appelle, elle me reconnaît bien.

Je termine ma lettre en vous disant au revoir.

De votre petite-fille,

Angéline LABELLE.









Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.





Pour Vous, Mesdames

Victimes innocentes

A trois reprises, ces derniers temps, les journaux ont rapporté la tragique nouvelle d'incendies au cours desquels de tout jeunes enfants ont perdu la vie. Dans deux de ces cas l'enquête a prouvé qu'il y avait eu négligence criminelle de la part de la mère, en ce sens qu'elle avait laissé seuls à la maison des bambins incapables de se protéger contre les accidents toujours possibles.

Quelle étrange aberration chez ces femmes qui, sous le plus futile des prétextes, n'hésitent pas à laisser leurs tout petits sans surveillance aucune. Pourtant, ces enfants, elles les aiment comme seules les mères savent aimer. Elles voudraient leur leur éviter toute souffrance, encore plus une mort prématurée!

Manque de réflexion et de jugement! Elles sortent pour dix ou quinze minutes, et reviennent au bout d'une heure pour trouver, quoi? de pauvres petits corps asphyxiés ou calcinés. Tout le temps de leur absence, ont-elles eu quelques instants d'inquiétude? Ont-elles songé que le temps passait, que les enfants s'éveilleraient peut-être et souffriraient de leur abandon, que la maison pourrait devenir trop glaciale pour ces êtres délicats, ou, au contraire, surchauffée à un point dangereux? Il en faut si peu pour qu'une cheminée prenne feu: une saute de vent, une étincelle, et l'on est en face d'un drame!

Je n'ignore pas qu'il est difficile de toujours rester à la maison: on est jeune et on aime la distraction; la vie continuellement passée entre quatre murs est fort monotone; il est quasi impossible de trouver des personnes consciencieuses pour exercer la surveillance au foyer lorsqu'on est plus ou moins obligé de sortir. Je comprends tout cela. Mais, en face des cadavres de petits innocents, est-ce que ces raisons pèsent dans la balance?

Elever une famille demande beaucoup de renoncements, de sacrifices. Mais lorsqu'on a accepté la maternité, on a dû aussi en assumer les responsabilités. La plus importante est, sans contredit, celle de conserver la vie des petits et pour cela, de voir à éloigner d'eux toute cause d'accident ou de maladie.

Les enfants sont pour les parents des sources de bonheur et de joie, qui compensent largement pour les quelques renoncements exigés pour assurer leur sécurité.

Alyne AUCLAIR.

Etes-vous bienveillante?

La bonté est une chose, la bienveillance en est une autre. Nous connaissons tous d'excellentes personnes qui pratiquent, de la manière la plus active, l'amour du prochain. Elles donnent de grand coeur leur temps, leur argent, lorsqu'il s'agit de venir en aide à quelqu'un, et pourtant leur générosité ne procure pas autant de bonheur qu'elle devrait, car ces femmes bonnes ne sont pas bienveillantes.

Il en est qui assaisonnent leurs présents d'une recommandation désagréable ou d'une petite phrase acidulée. Telle cette grand'mère qui, chaque fois qu'elle donne un objet fragile à l'un de ses petits-enfants, ne peut s'empêcher d'ajouter:

— Surtout, ne le casse pas; tu es si maladroit...

Il en est qui, sans prétendre à mal, ne peuvent nommer quelqu'un sans immédiatement faire à son sujet une remarque sans gravité, mais désobligeante. Si cette personne n'avait qu'un défaut, ce défaut serait immédiatement souligné.

La malveillance n'est pas un défaut de l'âme, c'est plutôt un travers de l'esprit, mais cela gâche le bonheur de ceux qui vous entourent.

Nous le savons bien que nul n'est parfait... Mais chez tous il y a de bons côtés; pourquoi ne pas les regarder de préférence?

Ne soyez pas la dame qui, chez une jeune fille, ne trouve à mentionner qu'un nez un peu de travers ou une lèvre trop forte... Ne soyez pas celle qui, dans un magnifique paysage, se laisse obséder par la pancarte qu'on peut parfaitement éviter de regarder.

Le Courrier de Louise

Q.—Je dois aller sous peu faire un séjour à l'hôpital. Comme c'est ma première expérience, et que je ne voudrais pas me faire mal juger, pourriez-vous me donner quelques bons conseils à ce sujet?—UNE MALADE.

R.—Le conseil le plus sûr que je puisse vous donner, c'est de vous conformer en tout et de bonne grâce aux règlements de l'hôpital. Il ne faut pas oublier qu'en ces temps de guerre, les hôpitaux sont taxés à la limite de leurs capacités par suite de la pénurie de médecins, de gardes et d'aides de toute sorte. Il s'agit donc de leur faciliter la tâche dans la mesure de vos moyens.

Adaptez-vous à la routine de l'établissement dès votre arrivée. Soumettez-vous sans regimber aux traitements, quels qu'ils soient, que vous en sentiez ou non l'utilité: souvenez-vous qu'on est censé savoir mieux que vous-même ce qui est pour votre bien...

Lorsqu'il vous faudra appeler la garde, ayez à coeur de prévoir tout ce dont vous aurez besoin, et demandez-le en une seule fois. Un appel répété à toutes les cinq minutes ne tardera pas à porter sur les nerfs de la pauvre infirmière, qui n'a pas qu'une patiente à surveiller.

C'est le moment aussi de déployer toutes vos ressources de courtoisie. Faites-vous un point d'honneur de retenir les noms de vos gardes et des aides; montrez-vous reconnaissante des services qu'on vous rend, même s'ils vous sont dus, et si vous payez pour qu'on vous les rende: ce que vous donnez à la caisse ne passe pas directement dans les poches des employés..., et ceux-ci, humains comme nous, apprécient un mot d'encouragement. Ayez de la considération pour les patients qui partagent votre sort: vous devez savoir quand cesser de parler, et quand fermer votre radio, les nerfs des malades s'exaspérant plus rapidement que ceux des personnes en santé.

Essayer aussi de persuader discrètement vos visiteurs à se conformer aux heures prescrites de parloir; ceux qui ne se décident pas à partir, qui s'éternisent auprès de votre lit, empêchent ou retardent les traitements que vous devez subir, à votre propre détriment.

Il y a aussi le fameux questionnaire qu'un interne doit vous faire... Certains patients, en se voyant poser des questions qui leur semblent ridicules ou hors de propos, se regimbent et montent sur leurs grands chevaux! Ne soyez pas ainsi; il se peut qu'à votre point de vue il n'y ait aucun rapport entre la maladie de votre défunt grand-père et la vôtre, mais le point de vue médical est souvent tout autre. Répondez donc brièvement, si vous voulez, mais avec sincérité et gracieusement.

Efforcez-vous enfin d'être ni plaignarde ni impatiente. En un mot, faites tout votre possible pour obtenir le qualificatif de "bonne patiente": c'est le meilleur et le plus beau témoignage qu'on puisse faire de vous à l'hôpital. Je vous le souhaite.

Q. — Connaissez-vous un institut où l'on traite la peau? Il s'agirait de faire disparaître des taches rouges ou violettes, qui sont la conséquence de boutons ou éruptions sur le visage.—JACQUELINE.

R.—Il y a plusieurs de ces spécialistes en dermatologie à la ville. Vous n'avez qu'à consulter l'un d'eux. Ils garantissent la disparition de toute défectuosité au moyen de traitements à l'électrolyse (aiguilles électriques). Cependant, s'il ne s'agit que de cicatrices peu profondes, celles-ci disparaîtraient en faisant des applications répétées avec des compresses de péroxyde.

•

Q.—Une mariée qui porte une longue robe blanche, peut-elle être accompagnée de deux bouquetières, bien qu'elle n'ait pas de filles d'honneur? Doivent-elles être vêtues en long ou en court, et de couleur différente? MYOSOTIS.

R.—Vous pouvez très bien, si vous le désirez, avoir deux bouquetières. La robe longue est plus jolie. Deux couleurs différentes, dans les teintes pastel, par exemple, donneraient un bel effet, mais on peut aussi les vêtir d'une façon semblable; c'est matière de goût.

•

Q.—Pourriez-vous me donner l'adresse d'une librairie où je pourrais me procurer un livre d'étiquette, autre que celui de Mme Sauvalle? MYOSOTIS.

R.—Vous pourriez écrire à la Librairie Granger, 54, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, et leur en faire la demande.

LOUISE

Prisonnier

Le soldat Arthur Montagnon, fils de Mme R. Gagnon, de St-Charles, Man., qui avait été porté disparu au mois de mai 1944, est maintenant prisonnier de guerre, selon une communication officielle que vient de recevoir Mme Montagnon. Il s'enrôla dans la P.P.C.L.I. en 1940 et fut envoyé outre-mer en 1942. Son père, M. C. Montagnon, s'enrôla en 1940; il est maintenant attaché à l'aviation canadienne, outre-mer. L'un de ses frères, Armand, fut réformé de l'armée. Un autre de ses frères, Albert, et l'une de ses soeurs, Alice, sont à la maison. Une autre soeur, Aurora, est infirmière dans un hôpital de Winnipeg.

AMOUR ENTIER POUR LE CANADA

TORONTO — "Les Canadiens français donnent avant tout leur amour au Canada, et ils lui donnent tout leur amour", a déclaré M. Mitchell Hepburn, ancien premier ministre de l'Ontario, chef du parti libéral au Parlement de sa province.

Il a ajouté: "c'est un fait qu'il nous faut reconnaitre". L'ex-premier ministre parlait alors à l'Ontario Insurance Adjusters' Association. Il fit un appel à la tolérance, et demanda à tous les Canadiens anglophones de consentir à l'entente avec les Canadiens français.

Il a durement critiqué ceux qui "cherchent à gagner des avantages personnels en travaillant à séparer les deux groupes de la nation".

Les bienfaits d'une troupe scoute

(Suite)

On ne peut pas contester que le scoutisme n'influence pas le jeune garçon de douze ans et plus. Envisagé sous un autre angle, la troupe remplace la "gang" de la rue à laquelle tout garçon doit appartenir s'il veut avoir des copains et avoir aussi la paix. On sait tout ce que ces bandes peuvent faire en fait de méchancetés et de mesquineries.

Ce besoin de se grouper, ils le trouvent à la troupe et l'on doit donner au scoutisme d'avoir compris les jeunes sur ce rapport. Tout le scoutisme est basé sur le système des patrouilles ou systèmes de groupe. Ce groupe de huit garçons est sous l'autorité d'un chef choisi par eux et leur donne l'occasion de se satisfaire. Le scoutisme mériterait de vivre, même si le garçon ne trouvait que cela, car de nos jours il y a tant de choses qui éloignent l'enfant du bien.

Tout garçon a besoin d'activités. La vie scoute, le grand jeu scout, en paraissant éloigner quelquefois l'enfant de la maison et parfois même souvent, l'enracine davantage, car il trouve à la troupe le moyen de s'y attacher davantage par des sentiments de respect filial, de reconnaissance, que d'une façon ou d'une autre l'on transformera en actes positifs.

A la Troupe, le garçon se redresse. Pourquoi donc? Parce que sur son honneur, le Scout s'est engagé à bien faire toutes sortes de bonnes petites choses, à pratiquer de ci de là, maintes petites vertus naturelles, pour des motifs naturels. Il est pris! Faites courir en plus parmi la Troupe, d'une patrouille à l'autre la joyeuse émulation scoute et l'enfant est encore pris par un de ses faibles naturels. Que lui est-il donc arrivé? On l'a éloigné des occasions pernicieuses, on a créé autour de lui une atmosphère propre à lui faire aimer la vertu d'abord, selon ses bons penchants, ses goûts, son âge, pour la lui faire pratiquer ensuite coûte que coûte, comme un homme, comme un vrai catholique pour des motifs surnaturels. Brièvement signalons que le scoutisme seconde la vie intellectuelle aussi bien que la vie physique. En un mot, c'est qu'à la Troupe tout se tient; **c'est qu'à la Troupe: vie religieuse, vie intellectuelle, vie sportive ne peuvent se séparer.** Ces abstractions seraient autant de non sens en scoutisme.

Voilà, mes bien chers lecteurs, le pourquoi d'une troupe scoute. Ce mouvement a été trop longtemps ignoré et c'est pourquoi l'on voudrait vous intéresser à aider les jeunes qui en font partie.

"Plus que jamais, le pays a besoin de cette génération; il compte sur elle pour solutionner les grands problèmes sociaux et moraux de l'époque, et c'est à tous ceux qui sont constitués en autorité et dans la société qu'incombe la grande et redoutable mission de nous la préparer." (S. Exc. Mgr Georges Melançon)

Gui Papineau-Couture, S.M.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Maxime Desaulniers
Rédacteur: Félix Gourbil

XVIIIe ANNEE — 1944-45 — NUMERO 21

Notes de la semaine dédiées à M Ernest George, directeur de la Page du Collège de 1930 à 1932.

L'Association d'Education au Collège

La première perception du "Sou du Collégien" rapporte environ $28.00. Applaudissons. Chacun y a été généreusement, pour la cause! C'est une affaire entendue que l'Association d'Education, c'est notre affaire. Les Humanistes donnent, dépassant les quatre dollars de souscription. Un des confrères paie littéralement d'exemple. Dans un geste de romain, il y va d'une belle piastre verte! Ajoutons à leur générosité naturelle et à cet exemple le plaidoyer éloquent du sieur Pilloud. Depuis quelques années, on le sait, la perception se fait au Collège, comme dans les paroisses: des "délégués," choisis parmi les aînés, passent par les classes semant la conviction.

Deux visiteurs distingués

Monsieur De Gaspé Beaubien et M. l'abbé Adrien Gagné. Le premier, venu à Winnipeg pour le Congrès des Ingénieurs canadiens, dont il est le président sortant de charge, a visité le Collège et les élèves dans leurs classes, le 9 février. Les Elémentaires comme les Philosophes ont été impressionnés par la distinction de M. Beaubien, comme par le sérieux des quelques paroles qu'il leur a adressées.

M. Gagné est l'auteur du Manuel de chimie qu'on entre les mains les Philosophes. Il est toujours intéressant de faire connaissance personnelle avec ces messieurs, auteurs de nos manuels de classe. Le Père Hamel, présentant le visiteur à ses élèves de chimie, explique la triple attitude des étudiants. Certains trouvent que le texte du manuel pourrait être développé (il n'en a pas précisé le nombre!), d'autres jugent le manuel comme étant exactement celui qu'il leur faut. D'autres enfin ont souvent juré de pendre celui qui est pour eux l'occasion de tant d'angoisses. Tout de même, M. Gagné cause amicalement aujourd'hui avec tous. On parle d'orientation professionnelle.

De telles visites sont propres à nous stimuler. Nous n'oublierons pas par exemple les conseils de M. Gaspé Beaubien: "Achevez votre ouvrage, soignez les détails, on ne regrette jamais d'avoir trop bien fait une chose".

Le 3e numéro du "Bonifacien"

On attend ces jours-ci le troisième numéro de notre journal de collège. Tous ont hâte de lire les Collégiales et les petites études de Notre Milieu. Les Anciens qui ont leur fils au Collège s'informent: "Le Bonifacien va-t-il paraitre?"

Le Sommaire laisse prévoir des pages intéressantes. Remi de Roo a assisté à des réunions de jeunes étudiants de Winnipeg; Guy Beaudry a passé ses vacances des Fêtes dans l'Est; Armand Ferland est allé entendre Arthur Leblanc à l'Auditorium: tous trois nous écrivent leurs impressions, avec réflexions et commentaires. Les articles de la section "Notre Milieu" se rattachent à l'histoire du Manitoba français: la Société Historique, Sir Joseph Dubuc, les fêtes anniversaires des PP. Oblats, des PP. Jésuites et des SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie, etc. Pour nos Anciens, les Souvenirs du Dr Trudel et de M. Larivière, une liste des Professionnels anciens du Collège, un texte de M. Fournier et un bon lot de nouvelles.

Etes-vous abonnés au Bonifacien?

Un problème sérieux

Il s'agit d'un problème de collège. Un problème qui se pose 3 fois par jour, et chaque jour. Vous l'avez deviné, ça tourne autour de la table. Voilà: les collégiens trouvaient qu'**ILS** ne tournaient pas assez autour des tables (excusez le jeu de mots). L'un était d'une distraction, l'autre d'une humeur, l'autre était bourré de caprices. Enfin le peuple protestait contre les servants de table. On a eu recours au président du comité des travaux de la Récréation. Et les Versificateurs ont enregistré une nouvelle défaite. L'opération a été douloureuse, mais la convalescence ira vite. Marcel oubliera ça, comme il oublie bien d'autres choses. Quant aux colères du "Suisse", on sait que ce n'est pas dangereux . . .

Une surprise

Les joueurs de l'équipe de hockey des Petits savaient que leur entraineur avait la parole facile, mais ils ne se doutaient pas qu'il la leur adresserait un jour par la radio. Une surprise. Au beau milieu de l'étude, le Père Préfet nous met en communication avec CKY et religieusement on écoute la causerie. "C'est le Père qui parle!" "C'est en français à C.K.Y.!" . . . Après la causerie, d'autres ont suggéré de laisser la radio à l'étude. "C'est conseillé par la pédagogie moderne . . ."

Maxime Desaulniers
et Félix Gourbil.

Récréation

Regardez la photographie ci-dessous. Vous comprendrez pourquoi nos joueurs ont pris leur revanche sur Sainte-Agathe, dimanche dernier. Et au moment d'aller sous presse on parle d'une revanche aussi sur Otterburne . .

A l'exemple des Grands, les Petits et même les Pygmées s'emparent des patinoires et pratiquent énergiquement. "Quelle est cette ferveur . . ?" C'est qu'on prépare le Festival, dont la date est fixée: le 3 mars.

Aux heures des récréations plus courtes, le ballon-gouret continue son succès. On frappe, on s'excuse. Les éclats et les éclisses tournoient dans l'air. La Versification reste dure à tordre, mais les Humanistes attendent les séries éliminatoires.

Norbert Préfontaine: gardien. Aussi brillant que ses jambières. Protège—et ménage—le filet contre les coups de la rondelle. (Economie très utile en temps de guerre).

Albert Tessier: défense. Solide comme un Tessier. Un Samson, même sans sa chevelure, sacrifiée à la vitesse.

Georges Bockstael: défense. Bloque et attaque. Son modèle: Jos, son aîné. Il en porte même le chandail.

Gilbert St-Laurent: défense. Habile à éviter les coups. Capable d'en donner et d'en redonner.

Olivier Valcourt: défense: Plein de courage. Son bâton se rend où la légèreté de son corps ne lui permet pas de s'aventurer.

Bernard Bélanger: capitaine, centre et coeur de l'équipe. N'a jamais assez des repos pour raconter ce qu'il aurait dû faire.

Maxime Desaulniers: aile gauche. Grand sportif et le plus "grand" joueur (Maximus).

Roger Delaquis: aile droite. Même sur la glace il étudie . . . Il tâche d'accumuler des points . . . comme aux examens.

Gérard Lavergne: centre. A peine quinze ans. Solide et agressif. "La valeur n'attend pas . . ." et fait des points.

Roland Bélanger: aile droite. Adroit. Il a des plans en quantité. Si Bernard pouvait les appliquer!

Hubert Landry: aile gauche. Vif, malin, pas malicieux du tout; quitte toujours la glace avec un sourire vainqueur.

René Préfontaine: gérant. "Chacun pour tous, tous pour l'équipe!" L'équipe n'est-elle pas une coopérative?

Arnold Grouette: mascotte. Soixante livres de gaieté. "C'est moi qui fais gagner l'équipe!"

N.B.—Ne paraît pas sur le cliché, l'entraîneur, M. Hubert Langevin. Sa besogne n'est pas facile. Trois étoiles ont quitté le Collège l'an dernier. Il doit refaire la constellation. L'équipe lui est reconnaissante de son art et de son dévouement.

Jean Lagassé,
Secrétaire de la Récréation

• • •

Ce soir, le 23 février, à 8 h. 15, séance de clôture de la "Semaine de la vocation" sous la présidence d'honneur du R. P. M. Lavigne, O.M.I., Provincial. Invitation spéciale aux prêtres et aux parents des élèves. L'entrée est libre.

SERVICE POSTALE ENTRE LE CANADA ET LA BULGARIE

OTTAWA — Le service postal pour la correspondance et les affaires privées vient d'être repris entre le Canada et la Bulgarie, annonce le ministère des postes. En conséquence, les lettres et les cartes postales non illustrées, jusqu'à un poids maximum de deux onces, peuvent être acceptées à destination de la Bulgarie.

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat et Institut agricole

Vous est-il jamais arrivé de vous faire "prendre pour un autre?" Ce fut justement par celui qui vous faisait si belle façon que vous commenciez à le trouver intelligent. Vous aviez pourtant un droit, vous semblait-il, à être connu et reconnu après ce que vous aviez dit ou fait, en telles et telles circonstances... Et lui ne vous connaissait pas ou ne vous reconnaissait pas.

La méprise constatée, avez-vous tenté de reprendre l'estime de votre trop aimable interlocuteur, en lui rappelant que... que...? Votre effort a-t-il seulement réussi à capter son attention quelques instants? C'est douteux.

Les individus dans la société entrent pour la plupart dans la catégorie des êtres infiniment petits, microbes ou atomes. On ne peut vraiment pas tous les connaitre, fussent-ils de notre voisinage. "J'habite à quatre pas d'ici". — Je ne savais pas. "J'ai... j'ai..." — Je ne le savais pas; et les *j'ai* se continueraient que les *je ne le* seraient en égal nombre, à la suite. C'est regrettable d'être forcé, par sa petitesse, à ignorer les bonnes actions exemplaires, sociales, salutaires de ceux qui nous entourent. Souvent, on sera plus au courant des événements qui s'accomplissent à distance. La renommée aux cent voix les gonflent, les décorent, leur donnent du retentissement et de l'éclat.

A ce point que jadis, paraît-il, on croyait que le bien ne fait pas de bruit et que le bruit ne fait pas de bien tandis que, maintenant, dans le vacarme étourdissant de tous les moyens d'information, le bien qui ne fait pas de bruit n'existe pas dans l'opinion publique, quoique les oeuvres de nos jours ont un indispensable besoin de l'opinion publique. D'ailleurs cette opinion publique sera très vite faussée, on lui donnera facilement le change; mais, une fois trompée, elle reviendra bien lentement à une saine notion des choses. D'où il importe au premier chef de former l'opinion dans la vérité, la justice et la charité.

Les simples particuliers ont droit à la reconnaissance de leur groupe, parti, rang, village, paroisse, etc... etc..., jusqu'au bout de la terre en passant par tous les pays et toutes les régions. Jésus-Christ et le Pape ont droit à la reconnaissance du monde entier — Et avec *Lui* les cardinaux, les archevêques, les évêques, les prêtres, — les supérieurs des communautés religieuses et leurs sujets — les empereurs, les rois, les autres chefs d'Etat, les ministres et les sénateurs, les maires et leurs conseils, et ainsi jusqu'au plus petit et au plus malheureux des fils d'Adam, chacun a droit d'être reconnu par ceux à qui il a fait du bien.

Et maintenant, qui connaît les Clercs de St-Viateur? Vous souriez et dans votre intime recoin du coeur, peut-être éprouvez-vous un sentiment contraire à ce paon de vanité qui vous blâme — du moins vous le supposez — de ne pas connaître les reflets mordorés de sa queue au soleil? Qui connaît les Frères de Marie de l'Ecole Provencher? et si on poussait l'enquête relativement aux Soeurs! Adoratrices — Chanoinesses — Missionnaires et Petites Missionnaires, et Soeurs, et Soeurs. On ne peut pas connaitre tout ce monde? Telle n'est pas la question. Connaissez-vous et reconnaissez-vous les Soeurs, les Frères, les Pères, et les prêtres à qui vous êtes redevable de quelque bien, n'importe lequel, bien de secours corporels, d'assistance, de conseil, d'instruction et d'éducation, de ministère, de bon exemple et de prière. Savez-vous qui est et qui sont ces personnes bienfaisantes, ces groupes charitables, ces communautés au dévouement inépuisable, ces Frères, ces prêtres qui ont renoncé à tout pour vous servir en vos biens, en votre personne et en tous ceux sur lesquels votre influence devrait s'exercer et auprès desquels ces Frères et Soeurs ont pris de par Dieu, votre place afin d'y remplir vos propres obligations?

En l'an de grâce 1944, avez-vous pris occasion de vous renseigner sur les origines des Soeurs Grises et des Soeurs Jésus-Marie? On a dit, on a écrit avec éloquence, variété, abondance, leurs débuts, leurs vertus, leurs travaux, leur héroïsme. On leur a offert des hommages très solennels que les chefs civils et religieux estimaient encore trop modestes. Cette année 1945, centenaire de l'arrivée des Oblats de Marie Immaculée dans l'Ouest, étudierons-nous l'histoire de cette aussi très méritante communauté? La Semaine Missionnaire attirera-t-elle beaucoup de monde, tout le monde, heureux de saisir cette occasion de communier à une vie très haute, glorieuse devant les hommes et devant Dieu.

Le vingt-neuvième anniversaire de l'Association d'Education du Manitoba

Le rôle de l'école et de l'institutrice dans l'Ouest

Préparons l'avenir

Mot d'ordre pour l'année 1945. Ce choix est fort heureux.

Préparons l'avenir. Allons de l'avant. Enrichissons, embellissons notre patrimoine religieux et national. Léguons à la génération montante toutes les vertus de la nationalité, vertus robustes, fortifiées par une pratique constante et réfléchie.

Préparer l'avenir. C'est la mission de l'école, de l'institutrice. C'est donner l'éducation dont l'intégrité est strictement respectée, l'éducation qui atteint tout l'homme: le corps, l'âme, ici-bas, au-delà.

Particularités de notre école

Notre école possède des particularités que l'institutrice ne doit pas négliger. C'est l'école de la minorité catholique et française qui lutte pour la conservation de la foi catholique et de l'esprit français. La foi, la langue, les traditions, c'est le trésor de la nationalité qu'il ne faut ni amoindrir, ni dilapider, mais auquel il faut ajouter par nos efforts et notre vigilance.

La génération qui vient doit recevoir de nous plus que nous avons reçu de nos devanciers. Notre avoir national s'accroît de nos labeurs et de nos sacrifices. L'école reconnait l'importance de son rôle et veut de toute sa volonté accomplir les impérieux devoirs que lui impose sa situation particulière. Elle accepte d'être la gardienne jalouse et fière de l'âme catholique et française, quelque ardue et onéreuse que soit cette vocation.

Mais l'école, ce n'est pas seulement l'institutrice instruisant des enfants. L'école, si l'on en comprend bien la constitution, c'est l'institutrice, l'Eglise, les commissaires, les parents travaillant d'un commun accord et dans la plus étroite collaboration à l'éducation de l'enfant.

Selon la doctrine de l'Eglise

L'institutrice le sait, l'Association d'Education le lui a appris et le lui a souvent répété, elle doit et veut former l'enfant selon la doctrine de l'Eglise, les désirs des parents et les aspirations légitimes de notre petit peuple. Mais l'institutrice se rend compte que seule, elle ne peut remplir pleinement les devoirs de sa charge. Elle a besoin du concours et de l'appui de tous. Il faut nous empresser de la seconder, de l'appuyer dans son oeuvre louable. Alors nous pourrons attendre et obtenir de l'école un rendement abondant.

Assurée de cet appui, l'institutrice se livrera sans fléchir au noble labeur de former nos enfants, d'en faire des chrétiens sincères et des patriotes ardents.

Nos enfants vivront leur foi et leur patriotisme. Forts de l'exemple de leurs aînés, ils proclameront la force des vertus de leur race. Ils ne rougiront jamais de cette sublime dualité: catholique et français.

L'institutrice puisera à pleines mains dans les trésors du passé. Elle fera passer devant l'esprit de ses élèves le splendide et incomparable panorama de notre histoire. Cette richesse culturelle elle la dispensera libéralement et abondamment à l'enfance.

Elle préparera ainsi des chefs à notre groupe, elle façonnera une mentalité saine à tous les citoyens de demain et l'Association d'Education lui sera redevable de la survivance catholique et française en notre terre manitobaine.

J.-Camille FOURNIER.

Chef spirituel



S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, qui depuis sa nomination à l'archevêché de St-Boniface, s'est toujours intéressé à l'Association d'Education des Canadiens français, vient d'adresser un message aux Canadiens français du Manitoba, à l'occasion du 29e anniversaire de l'Association.

Message de Son Exc. Mgr Georges Cabana

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a été fondée le 23 février 1916. C'est ce qui explique que l'on ait choisi le mois de février comme celui où l'on s'applique plus particulièrement à mieux connaître et aimer cette Association. Rappelons aux plus jeunes les raisons qui ont déterminé sa fondation. N'y a-t-il pas quelques poètes qui pourraient chanter ce beau spectacle d'un petit peuple faisant bloc commun devant la persécution? Tous comprirent que les problèmes scolaires ne concernaient pas seulement l'évêque et son clergé, mais aussi tous les laïques. Il y a 29 ans que la lutte se continue sans bruit, mais avec beaucoup de succès. Ce n'est pas le temps d'abandonner à une époque encore assez inquiétante. Que tous apportent donc leur concours à l'Association. Nous avons tous applaudi au succès des écoliers de St-Boniface qui sont allés de porte en porte faire la perception en faveur de leur Association d'Education. C'est un entraînement précieux pour cette jeune génération. Les compositions de classe, les commentaires des instituteurs et institutrices, le Sou de l'Ecolier, les images, sont aussi de très bons moyens de formation. Que les cercles paroissiaux nous donnent plus souvent dans "La Liberté et le Patriote" des rapports de leurs activités dans leur milieu. Ne négligeons pas non plus les moyens surnaturels. La prière et le sacrifice sont voulus par la Divine Providence. Que saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, protège l'Association d'Education qui a si bien combattu pour la culture religieuse et française du Manitoba!

✠ Georges CABANA,
archevêque coadjuteur de St-Boniface.

Président général

M. J.-A. Marion, président général de l'Association d'Education.

Préparons l'avenir

C'est le mot d'ordre qu'a choisi l'Exécutif pour commémorer le 29ème anniversaire de la fondation de l'Association d'Education. Afin de préparer cet avenir, il s'agit pour nous, Canadiens français, de continuer le travail déjà si bien commencé, et de préparer la génération montante à la tâche qu'elle devra assumer à son tour, à la place des aînés. Il nous faut en conséquence encourager chez l'enfant l'amour de la langue française, le souci du travail bien fait et la volonté de développer complètement les talents que la Providence a donnés à chacun.

Souci de la perception

Un peuple qui désire grandir a besoin de jeunes qui ne craignent pas les responsabilités et la préparation qu'elles demandent. Ce désir de progrès, ce désir de mieux faire, nous devrions le trouver partout, chez le personnel enseignant, chez les commissaires d'écoles, chez les parents, chez les élèves, chez tout le peuple, dans toutes nos associations et dans toutes nos activités, que nous occupions sans vanité le premier rang, parce que notre nom de catholique et de français l'exige.

Les meilleures écoles

Nos écoles doivent être les plus propres, les plus attrayantes, les mieux organisées, afin qu'elles soient des vrais centres de culture où les jeunes viendront puiser un enseignement de choix et une formation chrétienne et française. Nos dévoués commissaires, à qui appartient l'administration des écoles, doivent être les plus conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités comme les mandataires des parents. Ils doivent être toujours les premiers à collaborer avec les familles, les instituteurs et le cercle paroissial.

Et vous, généreux instituteurs et institutrices, qui avez entre vos mains la formation de nos enfants, nous savons, parce que vous l'avez déjà prouvé, que vous nous préparerez des citoyens de caractère, toujours empressés à travailler efficacement à l'avancement de la société et de la religion.

Cercles paroissiaux

A nos cercles paroissiaux, nous demandons de continuer d'être les "yeux et les oreilles" de l'Exécutif, de suivre fidèlement les directives du centre et d'entretenir l'amour de notre belle langue et de nos meilleures traditions.

Au Manitoba, nous sommes restés Canadiens français parce que nous avons toujours lutté et pour conserver notre précieux héritage, nous nous proposons tous ensemble de poursuivre cette lutte avec même plus d'ardeur et de ténacité.

Le président général de l'Association d'Education.

On annonce la mort à Chambeey, de Sébastien Charléty, ancien recteur de l'académie de Paris. Il était âgé de 78 ans.

Politesse et distinction chez les jeunes Canadiens franç.

Ce qui rend grands et beaux nos jeunes d'aujourd'hui, c'est cette vertu appelée distinction ou politesse manifestée dans leurs bonnes manières et dans leur langage habituel.

La rencontre d'un de ces jeunes fait vibrer en soi tous les sentiments généreux, dès son premier regard. Tel un Jean Berchmans doué de tous les avantages extérieurs que peut désirer un adolescent, d'une douceur et d'une modestie qui rehaussent sa beauté, d'une conversation agréable, d'une bonté de coeur qui ne dégénère jamais en faiblesse. Sa gaîté et son amabilité montrent la paix de son âme et la tranquillité de sa conscience. Tel aussi, un Garcia Moreno, adolescent, dont les yeux noirs reflètent la flamme de son intelligence et son front large, la franchise, la loyauté et la noblesse qui gagnent tous les coeurs.

Autrefois

Des jeunes canadiens-français de cette trempe, s'en rencontre-t-il dans le monde, aujourd'hui? Il faut affirmer qu'au Canada français d'autrefois, la dignité, l'honneur, la distinction, le respect de soi et des autres, étaient beaucoup plus en vénération et en pratique que de nos jours. Pourtant, nous sommes les descendants de ces nobles gens. Nous sommes encore catholiques, nous parlons encore français, malgré l'entourage. Oui, mais, admettons-le humblement: il y eût une forte baisse. Les convictions religieuses chez nos gens et chez nos jeunes se sont refroidies. En conséquence, la politesse a disparu dans une certaine mesure, puisqu'elle est le plein épanouissement de la vertu de charité toujours en exercice, au foyer, à l'école et dans la société.

Les exemples du foyer

Au foyer, la mère canadienne n'enseigne-t-elle pas à ses enfants, dès leur bas âge, les premiers éléments de la politesse, qualité exquise qui se trouve dans toutes les classes de la société?

Les parents veulent des enfants polis: respectueux et obéissants à leur égard, aimables et charitables envers leurs frères et soeurs, délicats et bienveillants envers les plus jeunes, déférents envers les plus âgés. Ils désirent des enfants aux manières courtoises et gracieuses qui ne se prennent que dans l'enfance et dans la famille. Heureux parents qui ont de tels enfants! Les manières distinguées et polies s'héritent et s'enseignent surtout par l'exemple de la vertu de charité. L'enfant qui sait s'oublier pour ne penser qu'aux autres, est poli; l'égoïste, ne l'est que par intérêt; le vulgaire, le grossier, ne l'est pas du tout.

Manque de respect

Cependant, il s'en trouve de ces derniers aujourd'hui. Ce sont ceux qui ont abandonné le respect pour les parents, les personnes respectables et âgées. Ils sont dans les familles où les vieilles et saines traditions canadiennes sont bannies; dans les familles où ces enfants entendent trop souvent des discussions vulgaires, des critiques déplacées, des remarques inconvenantes sur les personnes établies en autorité, des querelles grossières et des injures entre frères et soeurs.

Puis, ces jeunes on les retrouve à l'école où ils influencent les compagnons et forment un noyau dangereux toujours à se soustraire au regard du maitre ou de la maitresse, et à tourner en dérision les bons conseils donnés.

Dans la rue, on les reconnait à leur démarche étourdie, leur rire bruyant, le tiraillage, les familiarités suspectes et un langage vulgaire. On n'aime pas les impolis à l'école et dans la rue; plus tard la société leur fermera ses portes.

La distinction

Tandis que les jeunes distingués et polis, le sont partout et toujours. Ils ont d'abord appris l'obéissance et le respect de leurs parents à la maison, et de leurs maitres à l'école; ils ont appris à aimer la vertu plutôt que le vice, les nobles sentiments de l'âme juvénile plutôt que les pensées vulgaires. Puis leurs manières extériorisent bien leur intérieur, imbu des pensées sérieuses et des qualités du coeur puisées dans la saine lecture plutôt que dans les magazines déformateurs.

De leur langage sont bannies toutes expression légères, malsaines ou à double sens. Voilà la distinction en actes et en paroles.

Parler un français correct

Cependant, chez nos petits canadiens, la distinction requier un devoir de plus: celui de s'exprimer dans un français auss pur que possible. Le jargon, le anglicismes, les mots anglai francisés devraient disparaitr de leur langage. Il faut donc d la bonne volonté, un effor continuel pour ne pas se laisse influencer par un entourage an glais et protestant. Il est vrai dans notre Province, il faut sa voir l'anglais; apprenons-le bien Mais que le français reste tou jours notre langue maternelle notre vraie langue!

Voeux et encouragements

Chers jeunes d'aujourd'hui, en terminant, permettez-moi ce mo d'encouragement: soyez toujour aimables, polis, distingués à l maison: envers vos parents, vo frères et soeurs; à l'école enver vos professeurs, vos compagne et vos confrères; dans la rue e dans la société, envers tout l monde. "La vraie politesse n jaillit que d'un caractère pur e d'un coeur rempli de bonté" af firme Mgr Toth. Alors, il fau l'acquérir. Vos manières cour toises et prévenantes, votr langage distingué vous seront u trésor. Ce trésor, tout en ré vélant la culture de votre âme pourra avoir une influence dé cisive sur votre avenir et su votre avancement dans la vie. I assurera votre bonheur dans l société.

A. LEMOINE, O.M.I.

Le Passe-Temps de février

C'est la chanson qui met de l gaieté dans les coeurs et dans le familles. **Le Passe-Temps** vou permet de monter à peu de frai un très beau répertoire de ro mances, berceuses, chants patrio tiques, chants religieux, valses e tangos chantés, etc., en plus de pièces pour piano, violon, orgue mandoline, etc.

La section musicale du Passe Temps de février contient: un chanson facile et gracieuse, **Le berceaux sont des nids joyeux** une entraînante valse chanté **Grisante folie**; un Slow Fox, mé lodie d'un film célèbre, **Le logi du rêve**; une romance, **Au revoi ma chérie**, tous avec paroles e musique, en plus deux compos tions musicales, **Deux Antienne** pour orgue, de Henri Gagnon, d la basilique de Québec, et u **Menuet, genre ancien**, pour pia no et violon, de Séverin Moissa

La partie littéraire renferm plusieurs pages de lecture ins tructive et distrayante. Mention nons: **Souvenirs sur Charles-Ma rie Widor**, par le maître Isidor Philipp; **Chez Camille Coutur** violoniste et luthier, par Yve Tanguay; plusieurs chronique sur la musique et les arts, la lit térature, etc.; une nouvelle amu sante: **Les cinq filles du colone** Enfin, de quoi plaire à toute l famille.

On nous prie de préciser qu **Le Passe-Temps** n'a pas d'agen d'abonnement. On s'abonne direc tement ($2.00 par année) en é crivant à **Le Passe-Temps**, Cas 2078, Montréal (1), P.Q.

La famille et l'avenir

Les assises de la famille chrétienne sont aujourd'hui fortement ébranlées. Des agents puissants de toutes sortes travaillent sans relâche à pulvériser ses bases, à saper ses énergies, à disperser ses membres comme si l'on voulait sa destruction.

Cette situation intéresse vivement l'Association d'Education, que S. Exc. Mgr Beliveau appelait un jour "une Association de pères de famille". Oui, l'Association se compose en grande partie de pères de famille, groupés dans le but de protéger et de promouvoir non seulement l'éducation chrétienne et française de leurs enfants, mais aussi le foyer où cette éducation est donnée tout premièrement.

Ainsi, pour mieux préparer l'avenir, il faut sans contredit s'occuper de la famille, la cellule première et fondamentale de la société où la race se perpétue. Il faut, d'une façon intelligente et ordonnée, s'intéresser à ce foyer où l'enfant apprend le difficile métier de devenir un homme de caractère, où il s'initie à ses responsabilités de futur citoyen chargé de collaborer au progrès commun dans l'ordre social, politique et économique.

Voici un champ d'action immense et capable d'occuper, pendant plusieurs années, toutes les bonnes volontés des cercles paroissiaux. La tâche est urgente et le problème complexe. L'avenir sera rassurant, dans la mesure où nos familles canadiennes-françaises, de la ville et de la campagne, seront des foyers débordants d'amour et de christianisme, où règneront la paix, la joie de vivre, la sécurité économique. Ainsi conçue, la famille révélera avec splendeur toute sa puissance de formation et d'éducation, tout le dynamisme, tout le charme et la douceur de sa vie interne. Toutes ces qualités et ces vertus, il faut les trouver d'abord au sein des familles pour pouvoir ensuite les retrouver dans la société elle-même.

L'Association d'Education est fortunée de posséder déjà les cadres essentiels susceptibles de servir à l'organisation d'un front familial. C'est, sans négliger les autres, la tâche d'à présent, ce sera également celle de demain.

Raymond BERNIER.

La Bonne Chanson

L'Association, accédant au désir de S. Exc. Mgr Cabana, vient de lancer un nouveau concours: le festival de la bonne chanson.

Chantons donc les pieux cantiques de notre enfance, les vieux Noëls, les gais refrains de chez nous, car on ne désespère pas de la survivance d'un peuple qui chante.

L'institutrice catholique

"Quand je vois au Manitoba le dévouement des instituteurs religieux et laïques, je ne désespère pas de la cause catholique et française.

Ces paroles de S. Exc. Mgr le Coadjuteur, lors du Congrès pédagogique tenu à St-Jean-Baptiste, doivent nous encourager dans l'exercice de notre profession. Institutrices catholiques et françaises, nous l'avons choisie librement, cette vocation d'éducatrices de la jeunesse.

Auxiliaires de l'Eglise et de la Famille, nous devons à ceux que nous remplaçons notre concours dans la poursuite du noble idéal: donner à la jeunesse une éducation chrétienne afin qu'elle soit consciente de ses devoirs envers Dieu, envers la patrie, envers elle-même.

Nous pouvons donc fièrement faire nôtre cette devise de l'Association:

Préparons l'avenir

Nous sommes les mandataires des parents qui nous confient ce qu'ils ont de plus précieux: l'âme de leurs enfants.

Ces enfants seront les chefs, les lutteurs de demain. Ils seront ce que nous les aurons faits.

Cette enfance que nous aurons ainsi modelée et pétrie, réussira-t-elle à "garder le dépôt" qui lui sera confié?

Nous pouvons être assurées du succès si nous l'avons formée à la vertu, si nous lui avons inculqué de solides convictions religieuses et inspiré la fierté et l'amour de la langue maternelle.

Les meilleures institutrices

A l'occasion de la fête de Noël, le R. P. F. Faure, S.J., directeur de notre Ligue, rappelant aux normaliennes ce que devait être leur apostolat, citait les paroles de Sa Sainteté Pie XII à des infirmières catholiques en congrès à Rome.

"Mesdemoiselles, votre titre de catholiques demande que vous soyez les 'meilleures infirmières'. Vous le devez à ce nom que vous portez si fièrement.

"Cette exhortation du Chef de l'Eglise, continue le Père Faure, doit servir de mot d'ordre à toutes les institutrices catholiques."

Donc, meilleures parce que catholiques. Nous rendre meilleures. C'est là le but que nous propose notre Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest. Le Bulletin, l'organe de la Ligue, sert de guide spirituel.

Notre union de prières à la fête de la Ligue, le jeudi de Pâques, est notre acte de foi d'institutrice catholique, et la retraite fermée annuelle vient raviver notre vie spirituelle.

Nous sommes aussi des institutrices françaises. Le R. P. D. Jubinville, O.M.I., le chapelain de la Ligue, nous le rappelle dans ses conseils et souhaits de bonne année, en traçant le modèle d'une institutrice compétente ayant le souci de son perfectionnement intellectuel.

Que devons-nous faire pour initier nos élèves à ce geste sauveur que la patrie attend d'eux?

Notre enseignement religieux leur donne une instruction qui place Dieu au sommet de leur esprit, une éducation qui met Dieu au sommet de leur conduite. Nous aurons formé le chrétien.

L'histoire de notre pays servant de base à notre éducation nationale, fera saisir et aimer l'âme de la langue française. Les leçons du passé nous aideront à former le citoyen patriote et convaincu. L'Association d'Education, en nous suggérant la bonne chanson, le bon langage, la lecture, ne veut pas nous imposer un surcroît d'ouvrage. Ce sont plutôt des moyens de perfectionnement qu'elle nous présente.

Lecture

L'initiation à la lecture est un travail ardu, mais d'autre part, comme nous sommes payés de retour, quand le succès couronne nos efforts. L'enthousiasme de ces jeunes lecteurs, la satisfaction et le plaisir qu'ils en retirent, sont très consolants.

Le Sou de l'Ecolier

Apportant chaque mois son obole à l'oeuvre de l'Association, la jeunesse comprend, qu'elle aussi, par le sacrifice de ses économies, contribue à la survivance française.

Cette oeuvre deviendra la sienne parce qu'elle y aura contribué. L'histoire lui enseigne les noms des défenseurs de nos droits aux luttes parlementaires de 1792. Sous l'Union, le nom d'Hippolyte Lafontaine, plus tard celui de G.-E. Cartier, viennent s'ajouter à ces noms illustres. L'étude de ces gloires nationales ne doit pas seulement éveiller des sentiments d'admiration mais doit inspirer à toute notre jeunesse des actes dignes de ces émules.

C'est de l'histoire qu'elle écrit en étudiant avec ardeur sa langue maternelle, en versant généreusement chaque mois son obole au "Sou de l'Ecolier".

Antoinette BARIL.

N'avez-vous pas déjà entendu cette réflexion spontanée d'un élève: "Mademoiselle, depuis que je lis, je m'aperçois que je compose mieux et que je fais moins de fautes d'orthographe."

Catholicisme et patriotisme

Canadiens français du Manitoba, avons-nous déjà pesé tout le sens du titre de notre association: Association d'Education?

Nous sommes organisés pour que les nôtres soient éduqués.

Et pour que notre éducation soit complète, il nous faut voir au développement de la vie du corps, de la vie de l'esprit et de la vie reçue au baptême ou vie chrétienne.

Et de ces trois vies, la principale, c'est la vie chrétienne; les deux autres lui sont subordonnées.

Premier but

Dans bien des esprits, l'Association n'existerait que pour voir à l'enseignement du français: association patriotique.

C'est, avant tout, une Association pour voir à la formation chrétienne des Canadiens français: formation qui est la base et la charpente de toutes les autres. Sans une solide formation religieuse des nôtres, pas de base et pas de structure pour soutenir notre patriotisme.

Dans bien des esprits, le problème de notre survivance ne serait qu'une question de patriotisme.

C'est, avant tout, un problème religieux: le problème de la foi, auquel les autres se rattachent.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve a écrit: "Il est remarquable que le Docteur commun de l'Eglise, saint Thomas d'Aquin, place dans l'orbite de la piété filiale la piété patriotique. Comme nos parents, aussi bien, et avec eux, la patrie nous a amenés à l'existence et à la vie... Voilà pourquoi l'Eglise admet le patriotisme et l'impose à tous les fidèles...

"Trois éléments généraux forment la patrie: les origines ancestrales, le sol où l'on vit, le cadre politique qui l'entoure."

Devoir de conscience

Etre et rester Canadiens français, c'est donc un devoir que la religion nous impose, c'est un devoir de conscience.

Principes dont il faut tenir compte pratiquement.

S'agit-il, pour une jeune fille, d'embrasser la carrière d'institutrice, remplie de sacrifices? Affaire de catholicisme intégral! D'abord, au fond du coeur, du zèle apostolique! et la jeune fille verra, dans le dévouement aux nôtres, un champ d'action voulu par Dieu.

S'agit-il d'empêcher les mariages mixtes? Affaire de catholicisme intégral! D'abord, au fond du coeur, des convictions religieuses, et l'on verra, dans les sacrifices héroïques qui s'imposent, la volonté du bon Dieu.

Que la vie chrétienne soit plus haute, et la normalienne ne sera pas tentée d'aller enseigner dans une école protestante et anglaise pour avoir moins de travail et un salaire plus élevé. Et nos institutrices seront les meilleures du Manitoba, vu leur dévouement aux enfants; nos commissaires seront les plus ouverts et les plus consciencieux.

Patriotisme et vie religieuse

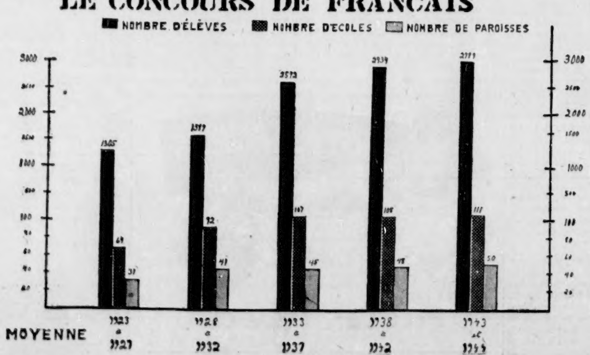
A la fin du Congrès de 1944, Son Excellence Mgr Cabana donnait aux délégués canadiens-français, par manière de mot d'ordre: la retraite fermée. D'aucuns ont bien pu ne pas voir de relation entre un congrès de Canadiens français et les retraites fermées: patriotisme et vie religieuse sont si peu connexes dans bien des esprits.

D'aucuns veulent la formation de cercles patriotiques, à côté, en plus, des groupements d'Action catholique. Nos groupements d'Action catholique peuvent toucher au problème patriotique: pour christianiser intégralement notre milieu, il faut nous occuper de patriotisme?

Mgr Perrier a écrit: "La patrie, c'est partout où il y a un clocher et une petite école."

Au Manitoba, comme ailleurs, un catholicisme intégral nous fera réunir, en une seule et même cause, la cause patriotique et religieuse, le clocher et l'école, l'Eglise et l'Association des Canadiens français.

L. BLAIS, prêtre.



"Aujourd'hui"

Sommaire—Février 1945

Vie—C'est pour vous que j'écris, "Le Samedi"; A qui la faute?, "La Boussole"; Méfiez-vous des morts, "Kaki"; L'escrime, "La Vie au grand air".

Art—Henri Charlier, "Le Devoir".

Histoire—De très haut, "Amérique française"; Un géant de la pensée: Newton, "Technique".

Sociologie — Un communisme plus électrificateur, "La Revue dominicaine"; Minorités catholiques du Québec, "Relations"; Dictature financière et coopératives.

Education — L'Alimentation de l'écolier, "La Famille"; Famille de France, "Bulletin des Etudes françaises"; Nos maisons d'éditions, "Collège et Famille".

Politique—La France, puissance atlantique, "La Revista Belga"; "L'Inde d'aujourd'hui", "L'Action nationale".

"Aujourd'hui" se vend dans tous les kiosques au prix de $0.25. L'abonnement est de $2.50 par année. S'adresser aux Editions d'Aujourd'hui, 1961 est, rue Rachel, Montréal, P.Q.

PERCEPTION COMPAREE DE 1918 A 1943

MOYENNE DE L'ANNEE: 1918 à 1921; 1921 à 1928; 1929 à 1933; 1934 à 1939; 1940 à 1943; 1940; 1941; 1942; 1943



NOTRE FEUILLETON

L'EXILÉE

Par DELLY

NUMERO 9

— Laissez donc ce pauvre petit écouter, au con-ıire, cela le distraira, dit Myrtô touchée par ır malheureux du petit garçon qui se levait ur s'éloigner.

— Non, non, je ne veux pas!... Va-t-en Miklos! . Karoly avec colère.

Myrtô posa sa main sur celle de l'enfant et le ıvrit d'un regard de pénétrant reproche.

— Vous me faites beaucoup de peine, Karoly. ᵗst mal, d'être si dur envers ce pauvre petit qui ˈrait si doux et qui doit vous être tellement dé-ˈué. Vous offensez ainsi beaucoup le bon Dieu ı nous a tant ordonné d'être bons les uns pour autres.

— Le bon Dieu? dit rêveusement Karoly. Papa m'en parle jamais. Marsa me fait dire une pe-ˈ prière, le Père Joaldy vient quelquefois s'as-ˈir près de moi et me parler du petit Jésus et la Sainte Vierge. J'aime bien l'entendre... Mais ne faut pas dire que je vous fais de la peine, ˈrtô, fit-il en appuyant câlinement sa joue con-la main de la jeune fille.

— Si, je le dis, parce que c'est la vérité. Voyons, ˈ promettez-vous d'être meilleur pour ce pau-ˈ Miklos, mon petit Karoly.

L'enfant leva vers Myrtô ses grands yeux noirs ˈnblables à ceux de son père et dit gravement:

— Je tâcherai... Et puis, je demanderai à papa permet que vous me grondiez, parce que vous faites si bien!

Myrtô ne put s'empêcher de rire et se pencha ur embrasser Karoly en signe de réconcilia-ˈn. Après quoi l'enfant ayant appelé Miklos ˈs de lui, elle commença une merveilleuse his-ˈre.

Au moment le plus pathétique, Marsa se leva ˈement en disant:

— Voilà Son Excellence!

— Ah! papa! dit joyeusement Karoly.

Le prince Milcza, suivi de ses lévriers, arrivait contournant le petit temple. Karoly s'écria ˈlement:

— Venez vite vous asseoir, papa, pour que Myr-continue son histoire!

Le prince s'avança, s'inclina devant Myrtô et ˈit place sur un fauteuil au pied de la chaise ˈgue en disant avec une hautaine tranquillité:

— Continuez donc, Mademoiselle.

Il ouvrit un livre et parut s'absorber dans sa ˈture, au grand contentement de Myrtô. Elle ˈssit à secouer la gêne que lui avait causée son ˈparition, et termina l'histoire à l'entière satis-ˈction de Karoly.

— Oh! que c'est joli, Myrtô!... Et vous racontez bien... Dites, papa?

— Très bien, répondit distraitement le prince ns lever les yeux de dessus son livre.

— Vous allez m'en dire encore une, Myrtô, con-ˈua l'enfant.

— Je crois, mon cher petit, qu'il est plus rai-ˈnnable de nous arrêter aujourd'hui. Vous voilà peu agité, attendons à demain, et je vous ra-ˈnterai alors quelque chose de très intéressant.

— Non, tout de suite, Myrtô!

Le prince interrompit sa lecture et dit froide-ˈnt:

— Vous pouvez contenter le désir de Karoly, ˈdemoiselle.

Son ton signifiait clairement: "Je veux que ˈus le contentiez".

Myrtô commença donc une nouvelle histoire, ˈis l'enfant, satisfait, lui laissa un moment de ˈpos, et elle put prendre quelques instants son ˈvrage.

A cinq heures, on apporta le café et le lait du ˈtit prince. Le prince Arpad posa son livre près lui et dit avec une froide politesse:

— Vous demanderai-je de nous servir, Made-ˈoiselle?

Décidément, la comtesse Zolanyi n'avait pas ˈt en disant à Myrtô que les mots empruntés vocabulaire de la courtoisie mondaine pre-ˈient, dans la bouche du prince Milcza, une si-ˈification impérieuse des plus marquées, lui ne ˈssait pas de place au refus.

Tandis qu'elle s'approchait de la table, le prin-se leva, et, se penchant sur la chaise longue, ˈit l'enfant entre ses bras. Il se mit à se prome-ˈr de long en large, tenant pressé contre lui le ˈtit être dont la tête retombait sur son épaule.

— Ah! papa, j'ai quelque chose à vous deman-ˈr! dit tout à coup Karoly. Est-ce que vous per-ˈttez à Myrtô de me gronder, quelquefois?

— Je ne le permets à personne... Mlle Elyanni ˈ à s'occuper de te distraire et de t'amuser, le ˈte me regarde.

Ces mots tombèrent, nets et glacés, des lèvres prince Arpad... Myrtô se détourna légèrement ur dérober la rougeur qui couvrait son visage saisit la cafetière d'une main un peu frémis-ˈnte.

— C'est dommage, elle gronde très bien, conti-ˈa le petit garçon. Il parait que j'ai été méchant ur Miklos. Vous ne me l'avez jamais dit, papa?

— Ne t'occupe pas de cela, et fais ce que tu ˈudras de Miklos, dit le prince d'un ton bref.

Il s'assit de nouveau et garda l'enfant sur ses ˈnoux. Myrtô apporta le lait de Karoly, posa si-ˈcieusement sur une petite table près du prince plateau garni, et reprit sa place et son ou-ˈage.

— Eh bien! vous ne vous êtes pas servie, Ma-ˈmoiselle? dit-il au bout d'un moment.

— Je n'ai pas l'habitude de prendre de café, ˈnce.

— Quelle idée! fit-il d'un ton désapprobateur. ˈne aussi prétendait ne pouvoir le souffrir mais ˈi réussi à lui en faire prendre un peu l'habitu-. Essayez donc aussi, Mademoiselle.

Myrtô, n'ayant pas de raison plausible pour ˈtiver un refus, se leva et alla se verser un peu café. Mais fallait-il donc penser que le prince ˈlcza avait la prétention d'imposer, à ceux qui ˈntouraient, jusqu'à ses moindres goûts per-ˈnels?

Une fois son café bu, il mit l'enfant à terre et ˈleva en disant:

— Marche un peu, mon petit Karoly, je re-tourne au château mais je reviendrai tout à l'heu-re.

L'enfant, après quelques pas languissants au-tour de la chaise longue, vint se blottir entre les bras de Myrtô et demeura ainsi, tranquille et silencieux, jusqu'à sept heures, où apparut de nou-veau son père.

— Marsa, prenez le prince Karoly... Mademoi-selle Elyanni, vous êtes libre. A demain, n'est-ce pas? Karoly vous attendra avec impatiece.

Et, sans attendre une réponse qu'il jugeait pro-bablement superflue, le prince salua Myrtô et s'éloigna, suivi de Marsa portant l'enfant.

— A demain, Myrtô! dit Karoly en agitant ses petites mains. Je voulais que vous diniez avec nous, mais papa ne veut pas.

Myrtô reprit lentement le chemin du château. Elle avait ce soir une impression bizarre. Il lui semblait qu'un étau l'enserrait, ou que des liens impitoyables tentaient de paralyser ses mouve-ments.

Cette sensation singulière était due sans doute à la lassitude qu'elle ressentait. Habituée à une vie active, faisant jusqu'ici chaque jour une pro-menade avec ses cousines, elle était extrêmement fatiguée par cette journée passée tout entière dans l'immobilité.

Demain, pourtant, ce serait la même chose. Le prince Milcza l'avait dit sans ambages: elle était destinée à amuser Karoly. Tant que l'enfant n'en serait pas las, elle devrait être à sa disposition, se plier à tous ses caprices.

Oui, elle avait compris nettement cela, ce soir, dans les paroles du prince... Et elle savait aussi qu'il lui était interdit de blâmer l'enfant, de lui adresser le moindre reproche.

— Je ne pourrais jamais! murmura-t-elle. Ce sera plus fort que moi... Tant pis si le prince est mécontent!

Mais elle ne put retenir un petit frisson à la pensée de rencontrer ce sombre regard étincelant de colère.

En approchant du château, elle vit Terka qui longeait une pelouse, d'un pas hâtif. La jeune comtesse s'arrêta près de sa cousine et demanda à voix basse:

— Le prince Milcza est rentré au château, n'est-ce pas?

— Mais oui, je le crois.

— Bien... Je vais faire une exécution, Myrtô. Maman a retrouvé ce matin, au fond d'un chif-fonnier, une miniature représentant la mère de Karoly. Tous ses portraits, sur l'ordre du prince, ont été détruits au moment du divorce. Je ne sais comment celui-là est demeuré... Je vais le jeter dans le petit lac, car si jamais il en aper-cevait un fragment!

— Montrez-le-moi, voulez-vous, Terka?

La jeune fille jeta un coup d'oeil craintif au-tour d'elle, puis tendit à Myrtô une miniature re-présentant une jeune femme blonde, d'une sculp-turale beauté. Des fleurs ornaient sa chevelure, couvraient sa robe de tulle vert pâle. Les yeux, très beaux, avaient une expression indéfinissable qui impressionna désagréablement Myrtô.

— Elle était habillée ainsi lorsqu'il la vit pour la première fois à un bal costumé de l'ambassade de Russie. Elle était Russe, et cousine de l'ambas-sadeur. Sa famille était très noble, mais appau-vrie. Le prince Milcza, qui était cependant fort loin d'être un naïf, se laissa prendre à une habile comédie de simplicité et de douceur. Très intelli-gente, elle avait compris que, sous des dehors ex-trêmement mondains, il cachait une âme trop sé-rieuse pour que la coquetterie et la frivolité eus-sent chance de réussir près de lui. Elle sut flat-ter aussi son orgueil, elle se montra une femme instruite, occupée d'art et de littérature, elle ne négligea rien, en un mot, de ce qui pouvait plai-re à cet être à la fois brillant et profond, à ce grand seigneur artiste, à ce causeur délicat...

— Lui? dit Myrtô d'un ton incrédule.

— On ne s'en douterait guère aujourd'hui, n'est-ce pas? Il était l'idole des salons aristocra-tiques de Paris et de Vienne, son élégance don-nait le ton à la mode masculine. Avec sa haute naissance, sa fortune, ses qualités physi-ques et intellectuelles, il pouvait prétendre aux plus brillantes alliances. Il choisit Alexandra Ou-loussof, elle devint princesse Milcza... Et dès lors, tout changea. Elle se révéla affamée de luxe et de plaisirs, coeur sec, dépourvu de la moindre va-leur morale. Le prince n'a jamais fait à personne de confidences, mais il nous parait certain qu'il a dû amèrement souffrir de sa désillusion, car au bout de six mois de mariage il n'était déjà plus le même. Son regard avait un peu de cette dureté qui y est à demeure maintenant, sauf pour son fils.

Il parait qu'il y eut entre eux plusieurs scènes terribles. Vous avez pu vous douter, si peu que vous l'avez vu encore, qu'il n'a jamais été hom-me à se laisser conduire. Il lui infligea une des plus dures punitions qui pussent l'atteindre en l'obligeant à le suivre ici et en la privant de ces distractions mondaines qui étaient sa vie. Elle se révolta d'abord, puis elle essaya de la dou-ceur, elle se fit humble, repentante, mais il se défiait, il la connaissait trop bien.

Pourtant, la naissance de son fils l'adoucit un peu. Il se relâcha légèrement de sa sévérité, per-mit quelques relations avec les domaines voi-sins. Mais il se refusa absolument à retourner à Vienne ou à Paris.

Cependant, les distractions que la princesse pouvait trouver à Voraczy étaient fort loin de suffire à son âme frivole et avide de briller sur les plus grandes scènes mondaines. Pendant un an, elle mit tout en oeuvre pour décider son ma-ri, mais elle se heurta à une volonté inébranlable. Le prince ne voulait pas quitter Voraczy, il en avait assez du monde, disait-il, et prétendait vi-vre tranquillement dans ses domaines en s'oc-cupant de l'éducation de son fils.

(A suivre)

L'Exilée, par M. Delly, a été publié en livre par Les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, et est en vente dans toutes les bonnes librairies au prix de $1.00.

Bienvenue à un chapelain à Luzon

Un chapelain de l'armée américaine, l'abbé Elmer W. Heindl, cause avec Mgr Licerio Barnachea, à gauche, vicaire général du diocèse de Lingayen, et avec l'abbé Mayugba, curé, en face de l'église de San Carlos, quelques instants après que les troupes américaines se fussent emparé de Luzon.

Le centenaire d'une coopérative

(Suite)

On estime qu'en 1942 les coopératives de grain écoulaient environ 37 pour-cent du grain reçu aux élévateurs de campagne au Canada et que toutes les coopératives commerciales écoulaient un peu plus de 30 pour-cent des principaux produits agricoles entrant dans les voies commerciales. En outre, quoiqu'il soit difficile d'établir des comparaisons aussi aisément en ce qui concerne les coopératives d'achat, on considère que 10 pour-cent du commerce de détail canadien sous forme de fournitures de consommateurs ou de ferme a été conduit en coopération. Dans certaines lignes (combustible, pétrole, graines, engrais chimiques et farine) la proportion du commerce de détail peut avoir été de 25 pour-cent pour le Canada, et elle était certainement à ce chiffre en proportion du commerce total de ces produits dans certains districts. La Saskatchewan Co-operative Wholesale a acheté une mine de charbon, la Consumers Co-operative Refinery a entrepris de raffiner du pétrole sur une base coopérative en 1934, et en ce qui concerne beaucoup de produits alimentaires (poisson, petits fruits, produits laitiers et grain) les coopératives écoulent une forte proportion de ces produits, qu'elles prennent chez les producteurs pour les remettre aux consommateurs.

Avant la deuxième guerre mondiale des mesures législatives spéciales avaient été pourvues sous forme d'une ou de plusieurs lois ou d'articles spéciaux des lois des Assemblées provinciales dans toutes les provinces canadiennes. Aucune mesure fédérale n'a encore été adoptée, mais plusieurs organisations coopératives interprovinciales ont été incorporées sous la Loi des compagnies fédérales. Contrairement à ce qui a lieu dans certains pays, comme le Danemark, presque toutes les coopératives au Canada sont incorporées sous une loi.

L'Union coopérative du Canada a été organisée en 1909 pour agir comme société d'éducation et de coordination pour les coopératives au Canada. Elle a joué un rôle important dans le développement d'un grand nombre de coopératives canadiennes; elle est en train de se réorganiser actuellement afin de jouer un rôle encore plus important dans la coordination de toutes les branches du mouvement coopératif au Canada.

En cette année de centenaire du développement coopératif mondial, les Canadiens peuvent citer en premier lieu la période d'entreprises communales, puis l'organisation des coopératives locales, la formation de coopératives régionales et provinciales et enfin la phase du développement interprovincial, national et international dans l'histoire du mouvement coopératif. Quelques formes ou genres d'entreprises coopératives au Canada ne font qu'entrer dans la première phase de ce tableau, mais toutes peuvent envisager l'avenir avec confiance en sachant qu'elles ont toute une richesse d'expérience dans laquelle elles peuvent puiser.

Conclusions

A mesure que les coopératives continueront à rendre, en nombre toujours croissant, des services aux populations, on peut croire que le besoin de nouveaux genres de services formera la base des coopératives nouvelles. Déjà en ces dernières années les leaders ont insisté sur le besoin d'un système d'instruction pour maintenir l'esprit de l'effort coopératif d'une génération à l'autre, dans les temps de prospérité et de crise. En ces derniers cent ans l'industrie coopérative s'est heurtée à de nouveaux obstacles, quelques-unes se sont retirées des affaires pour différentes raisons, mais ces faillites, si l'on en juge par des recensements récents au Canada et aux Etats-Unis, diminueront et ne sont probablement pas aussi nombreuses que dans les mêmes genres d'entreprises commerciales privées; ces obstacles constituent cependant un gros problème à mesure que les organisations s'agrandissent et fournissent un plus grand nombre des services demandés par leurs membres dans la vie quotidienne.

On travaille actuellement à l'organisation de sociétés internationales de coopératives, depuis la dernière conférence internationale de leaders d'une vingtaine de pays. Les coopératives se préparent également à aider à l'exécution des plans de rétablissement de la plupart des pays et de ceux de l'administration de reconstruction des Nations Unies.

L'industrie coopérative est solidement basée sur une série de principes et de méthodes qui ont résisté à l'épreuve de cent années d'application pratique. Elle donne aux gens qui utilisent ses services une voix dans l'administration des affaires; en d'autres termes, elle permet aux gens de se faire entendre dans la solution de leurs propres problèmes d'affaires.

Beaucoup de leaders sont d'avis que le développement des coopératives sur de saines bases, comme celles qui ont été instituées par les pionniers de Rochdale, offre plus de liberté individuelle qu'une entreprise privée ou dirigée par l'Etat. Les membres exercent un plus grand contrôle sur leurs propres problèmes commerciaux qu'ils ne pourraient faire dans une entreprise privée. Une coopérative n'a de raison d'être que si le besoin s'en fait sentir.

Vache championne



La vache Holstein "Doncrest Peg Top Burke" a été couronnée comme championne du monde, récemment. Son propriétaire est le capitaine Roy Brown, de Stouffville, Ont. Cette vache a donné 31,935 livres de lait en 1944.

PUCERONS MIGRATEURS

En prenant au piège les pucerons migrateurs qui infestent les plantations de pommes de terre, on a constaté que ces pucerons émigrent de la Nouvelle-Ecosse au Nouveau-Brunswick ou traversent la Baie de Fundy et de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick à l'Ile du Prince-Edouard, en traversant le Détroit de Northumberland.

SUR LA FERME

Programme de cinq points pour combattre la mouche à scie du blé

Les pertes causées par la mouche à scie à la récolte de blé dans les provinces des Prairies augmentent tous les ans depuis vingt ans. On estime qu'elles se chiffrent maintenant par 15 à 25 millions de boisseaux par an. Pourtant les recherches qui ont été faites par la Division de l'entomologie et le Service des fermes expérimentales, Ministère fédéral de l'Agriculture, ainsi que par les différents cultivateurs, montrent que l'on peut réduire ces pertes dans une grande mesure par de bonnes façons culturales et par l'emploi de pièges. Ce programme a donné de si bons résultats que le Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan a lancé une campagne pour l'application de ces moyens répressifs, de concert avec les Laboratoires d'entomologie et les fermes expérimentales; le bureau-chef de cette campagne est à Swift Current.

Les moyens répressifs sont appelés "Le programme de cinq points". Les cinq points sont les suivants:

1.—Ordre des semailles. Premièrement, semer des bandes-pièges de blé, puis des récoltes résistantes à la mouche à scie (l'avoine, l'orge, le lin), et attendre aussi tard qu'on peut le faire sans risque pour semer la récolte principale de blé. Ensemencer en dernier lieu les champs qui sont les plus exposés.

2.—Ces bandes-pièges de blé semées tôt devront être employées en grand nombre; (a) autour de tous les champs de chaume de blé de l'année précédente et (b) autour de tous les champs qui doivent être ensemencés en blé cette année se servir de la bande-piège nue représentée dans le feuillet spécial de la série de la production en temps de guerre, no 59, "Comment combattre la mouche à scie dans les provinces des Prairies".

3.—Le chaume de blé devrait être laissé en jachère ou ensemencé de lin, d'avoine, d'orge ou de seigle d'automne. Ne semez pas de blé ni de seigle de printemps sur ce chaume. Arrangez-vous pour employer des récoltes résistantes (avoine, orge et lin) près des champs ou des parcelles de chaume de blé très infestés.

4.—Hersez peu profondément pour exposer le chaume infesté à la surface. Au commencement de l'automne, cultivez la marge de tout le chaume du blé. Au printemps, scarifiez à la surface tout le chaume de blé que vous vous proposez d'ensemencer en récoltes résistantes, et dans les champs qui doivent être jachérés en été faites la première culture aussitôt que possible et seulement de la profondeur nécessaire pour ramener tout le chaume à la surface.

5.—Andainez ou liez en gerbes la récolte des marges ou bandes où l'invasion est la plus forte, aussitôt que possible, au lieu de laisser tout le champ pour le récolter à la combine. De cette façon vous perdrez moins d'épis, sans cependant détruire la mouche à scie.

Ce programme est essentiellement un programme d'urgence à pratiquer dans les endroits où la mouche à scie pullule. Il a pour but de réduire rapidement l'invasion et l'on peut ensuite réprimer l'insecte de façon plus permanente au moyen d'une bonne organisation des cultures et par le piégeage.

Un bois de ferme bien exploité, portant des arbres en bon état de pousse, peut produire trois fois autant qu'un bois ordinaire mal entretenu.

L'essaimage réduit la production du miel

La mouche à miel possède deux instincts qui offrent tous deux un très grand intérêt pour l'apiculteur, disait M. C. B. Gooderham, Apiculteur fédéral, aux délégués qui assistaient à la dernière convention de l'Association des apiculteurs de l'Alberta, à Edmonton. Le premier instinct est de recueillir et d'emmagasiner le miel; le deuxième, de procréer ou d'essaimer. Le désir de l'apiculteur est de réprimer l'essaimage et de stimuler la récolte du miel.

C'est par l'essaimage que les abeilles se multiplient. La production de jeunes abeilles à l'intérieur de la ruche a pour but de renforcer la colonie. Quand la population de la ruche atteint un certain point, elle se divise par l'essaimage ou elle est divisée par l'apiculteur. Il n'y a encore que quelques années, le succès d'un apiculteur se mesurait au nombre d'essaims qui sortaient de ses ruches. Aujourd'hui il se mesure surtout par l'habileté qu'il déploie pour empêcher ses essaims de sortir.

L'essaimage naturel réduit la production du miel parce qu'il se produit juste avant la récolte principale ou pendant cette récolte, au moment où la colonie est dans le meilleur état possible pour rentrer une grosse récolte. Quand les abeilles essaiment, il y a perte de récolte, de temps, et de travail et souvent aussi perte des abeilles elles-mêmes. Lorsque l'apiculteur désire augmenter le nombre de ses ruches, il vaut mieux pour lui diviser ses abeilles lui-même plutôt que de laisser celles-ci le faire de leur façon.

On ne sait pas encore au juste quelles sont les causes réelles de l'essaimage. En autant que l'on peut en juger, la cause principale est l'encombrement qui se produit dans le nid à couvain. Ce que l'on appelle nid à couvain est cette partie du rayon à l'intérieur de la chambre à couvain où s'élève le couvain. Si cette partie est trop petite, pour tenir tout le couvain, que la reine peut produire, il y a encombrement, et alors il peut y avoir essaimage, quelle que soit la grandeur de la chambre à couvain elle-même. Il y a aussi d'autres influences en cause. Il y a par exemple la race des abeilles, certaines races sont plus portées à essaimer que d'autres, la petitesse de la ruche, qui restreint l'expansion du nid à couvain, une proportion mal équilibrée de jeunes abeilles par comparaison aux vieilles, l'âge et la qualité de la reine. On peut grandement aider à réprimer l'instinct d'essaimage en corrigeant ces conditions, mais on ne réussira pas à le supprimer complètement.

Demandes d'abeilles en paquets

Les apiculteurs canadiens importent tous les ans du sud des Etats-Unis de grandes quantités d'abeilles en paquets; beaucoup d'entre eux ont déjà placé leurs commandes il y a plusieurs mois. Ceux qui ne l'ont pas encore fait ont encore une chance de se procurer ces abeilles mais à condition d'en faire la commande immédiatement. L'apiculteur du Dominion, M. C. B. Gooderham, dit que la demande d'abeilles en paquets dépasse toutes les précédentes et que les producteurs des Etats-Unis ont toutes les commandes qu'ils peuvent remplir d'ici à quelque temps. Quelques-uns d'entre eux comptent pouvoir faire des livraisons supplémentaires vers la fin du printemps, malgré le manque de main-d'oeuvre et de matériaux. Cependant les approvisionnements actuels d'abeilles en paquets sont si restreints que des représentants des organisations d'apiculture de l'Ouest canadien ont fait une tournée spéciale des états du sud l'automne dernier pour passer un contrat pour leurs besoins du printemps et un grand nombre d'autres anciens clients ont fait leurs commandes il y a déjà plusieurs mois.

Pour tous renseignements sur la façon de commander les abeilles en paquets et d'en prendre soin, consultez le feuillet spécial "Abeilles en paquets" que vous pourrez obtenir en en faisant la demande en français au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Le jus de tomate est très populaire

Il s'est produit en ces 14 dernières années une augmentation phénoménale dans la demande de jus de tomate au Canada. La quantité de jus fabriqué en 1930 n'était que de 6,828 caisses, contenant chacune 24 boites de vingt onces. En 1944 elle était de 4,000,000 de caisses, soit une augmentation de 77 pour-cent sur la quantité de 1943 et d'environ 58,500 pour-cent sur celle de 1930.

Soixante-douze pour-cent de toutes les tomates converties en jus le sont dans les établissements de l'Ontario. Les 30 pour-cent restants sont convertis dans le Québec et la Colombie Britannique. La quantité totale de tomates mises en boites sur la récolte de 1944 a été de 2,155,000 caisses ou 655,000 caisses de plus qu'en 1943. L'une des plus grandes quantités de tomates canadiennes mises en conserve a été celle de 1941 qui s'est chiffrée par 3,500,000 caisses. Une caisse de conserves de tomates contient 24 boites de 28 onces chacune.

L'étude par les investigateurs canadiens des propriétés chimiques des huiles de graine de lin, de soja, de tournesol, de safran et de navette, aide le sélectionneur à produire les meilleures espèces de plantes pour divers usages.

MARISE DUCLAU et sa famille — Qui est-il? — Par McEvoy et Striebel









Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion.

ON DEMANDE — Couple marié, pour travailler sur ferme. Logement séparé. Pourront commencer immédiatement. S'adresser à **M. Emile Petit, Ile-de-Chênes, Man.** 45P.

A VENDRE—Deux manteaux de drap noir pour dames, un pour l'hiver et un pour le printemps. Grandeur, 40. S'adresser à **M. Joseph Laurin, 438, rue Notre-Dame, St-Boniface.** P.

A VENDRE—1 machine pour permanentes, avec 12 fers (heaters) (Hélène Curtis), 1 sèche-cheveux, 1 "Head Tray", tous en bonne condition. Les trois pour $160.00. S'adresser à **Lucille Rondeau, Somerset, Man.** T.F.

FERME A VENDRE—Près du village de Lorette, 15 milles est de Winnipeg, sur grand chemin, rivière (pas inondée), 158 acres, dont 135 en culture; maison, étables, etc., bonne eau, lumière et pouvoir électriques. Culture mixte, stock et contrat de lait, 7,000 livres si désiré. Prix de la ferme seule, $7,200, dont $3,200 comptant, balance $400 par an 5%. Achetez dans une paroisse française et aidez à reconstituer et maintenir le domaine national. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre.**

RESIDENCE RURALE—A 4 milles de Winnipeg, sur grand chemin et rivière, près tramway, église et école. 4 acres pour jardinage. Cottage de 4 chambres, garage, lumière, pouvoir électrique. Disponible avril ou mai. $3,200, dont moitié comptant, balance 5%. Occasion pour un des nôtres. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre. Tél. 97 125.**

RESIDENCE RURALE MODERNE—5 milles de Winnipeg, sur grand chemin et rivière; 5 acres, bien boisé, grand jardin. Bungalow tout à fait moderne, 6 chambres. Bon poulailler pour 400 poules, couvoir; garage, etc.; près tramway, église, école. Permis pour élevage de visons. $5,500, dont $3,000 comptant. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre.**

A VENDRE — Patrouille rapide Allis Chalmers, modèle W. Propre à fossoyer, construire et entretenir chemins et allées, tailler les bords. Procurez-vous une machine à tout faire. Réduisez votre coût par mille. Entretenez plus de chemins, plus souvent. 31 forces de poulie, 26 forces de tir, lame de 10 pieds, poids 5960 livres, vitesse 2½-10½ milles. Démarreur, générateur et lumières. Bonne condition. Epargnez de $500 à $1,500 en coût initial. Pourrait se convertir en tracteur léger. Prière de vous adresser au **Secrétaire-trésorier, Municipalité Rurale de Taché, Lorette, Man.** 45C.

VEUF de 47 ans, demeurant sur petite ferme avec garçon de 15 ans et fille de 5 ans, désire ménagère de n'importe quel âge, avec ou sans enfants. Donner détails et salaire désiré, en écrivant à **M. Evariste Aeck, Carlton, Sask.** 44P.

FERME "LAKEVIEW" A VENDRE—District de Mattes, Sask. 55 milles au nord-ouest de Prince-Albert, Sask. Highway no 3, gravelé. 5 milles à l'est de Debden, Sask. Centre canadien-français. Ferme composée de 1,600 acres, dont 640 en pâturage loué. Plus de 400 acres en culture. Terre de qualité excellente. Ce district n'a jamais manqué de récolte. ½ mille de l'élévateur, gare, bureau de poste, fromagerie et magasin général. Les bâtisses ont coûté au delà de $20,000 sur cette ferme, construites depuis 1935. Le tout est offert pour $30,000, comptant. District pour culture mixte par excellence. Pour plus amples renseignements, écrivez à **M. Omer Demers (propriétaire), Mattes, Sask.** 45P.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Hutton Post Office, Man. T.F.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La partie de cartes, dimanche dernier, fut organisée par le Club du Sacré-Coeur.

1er prix et "pool": Mme Goodmanson (156 points).

2ème prix: T. Amyot (151 points).

Prix d'entrée: M. H. Picard.

Programme récréatif

Mlle Germaine Marquis exécuta deux chansons: L'Hirondelle, par N. Serrade, et My Hero, par Straus.

Nous remercions Mlle Marquis ainsi que les membres du Club qui ont organisé cette soirée.

Baptême

Le 14 février dernier avait lieu à l'église du Sacré-Coeur le baptême de Frederick Langevin, né le 3 février du mariage de Hubert Langevin et de Beryl Preece. L'enfant est le premier de la quatrième génération. L'arrière grand'mère portait l'enfant au baptême. Celui-ci était revêtu pour la cérémonie de la robe portée par son père et sa tante, lors de leur baptême. Le parrain et la marraine furent le grand-père et la grand'mère de l'enfant, M. et Mme Frederick Langevin.

Quarante Heures

Les Quarante Heures commencèrent dimanche dernier à la grand'messe de 11 heures, pour se terminer mardi matin à la grand'messe chantée par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., curé.

Lundi soir, à l'heure sainte, le sermon fut donné par le R. P. François Blanchin, O.M.I., ancien supérieur et professeur du Scolasticat de Lebret, Sask.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DE CINQ QUILLES
Position des équipes

Lalonde	13	5	704
Rhéaume	11	7	678
Les Jeunes	9	9	696
Lacharité	9	9	662
Comeau	8	10	619
Patenaude	4	14	593

Hautes 3 parties d'équipe—Equipe Lacharité, 2112.

Haute partie d'équipe — Les Jeunes, 852.

Hautes 3 parties individuelles—Mme Bourbonnais, 551; Jean Mousseau, 651.

Haute partie simple — Mme Bourbonnais, 282; Jean Mousseau, 277.

Me LIONEL ROY DELEGUE

QUEBEC—Me Lionel Roy, avocat, est l'un des neuf délégués canadiens, à titre de représentant de la section de Québec de l'Institut canadien des affaires internationales, qui se tiendra à Londres du 17 février au 3 mars.

Tué au combat



Le soldat Victorien Roy, de 166, avenue Notre-Dame est, Winnipeg, a été tué au combat récemment. Le soldat Roy s'était enrôlé au mois de juillet 1942. Il fit son entraînement à Fort Osborne, Shilo, Portage la Prairie, Man., Nanaimo et Vernon, C.B. Il fut envoyé outre-mer le 22 mai 1944. Il fut tué le 13 janvier en Allemagne. Il fit ses études à St-Malo et à St-Eustache, Man. L'un de ses frères, Rosaire, demeure à Winnipeg; trois frères, Sylva, Lucien et Wilfrid, et une soeur, Alfreda, résident à Québec.

Le soldat Victorien (Tifine) Roy avait été élevé par sa tante, Mme Desneiges Girard.

Oeuvre de secours à la France

Oeuvre de guerre des Français des Prairies. France Combattante.

Il y a quelques jours nous avons adressé aux Cercles de la France Combattante ainsi qu'aux Ouvroirs de l'Oeuvre de Secours à la France une circulaire destinée à porter à leur connaissance la teneur d'une communication émanant de M. Donald Gordon du Ministère des Services de Guerre, demandant de cesser immédiatement nos appels au public pour envoi d'effets vestimentaires neufs ou usagés, produits pharmaceutiques, articles de toilette, étoffes, couvertures de lit, etc., destinés à être exportés en France.

Mesure surprenante

Cette mesure surprenante et inattendue fut d'abord reçue avec consternation par nos amis et donateurs qui connaissent la dure nécessité, la grande misère même qui existe en France. Sachons cependant nous incliner car cette mesure est générale et n'a d'autres buts que la protection des stocks canadiens d'une part et, d'autre part, d'en vouloir réglementer la répartition aux pays nécessiteux d'Europe, avec plus de mesure et de justice, sans courir le risque de voir une pénurie se produire chez nous.

Générosité des Français de l'Ouest

Nous prions donc nos membres et amis, jusqu'à nouvel avis, de ne commettre aucune infraction à cette décision et d'attendre le jour non lointain où il nous sera de nouveau possible de faire appel à la charité de chacun pour cette noble cause. Disons ici que la réponse à nos appels a été magnifique; notre dernier envoi pour la France qui a quitté Winnipeg il y a quelques jours, comprenait 23 larges caisses de vêtements, robes, lainages, etc., provenant de toutes les parties des provinces de l'Ouest, Alberta, Saskatchewan et Manitoba. Merci à vous tous pour vos dons généreux et préparez vos colis pour plus tard.

Nous espérons pouvoir vous donner des détails plus précis un peu plus tard. En attendant, pour plus amples informations, adressez-vous à la France Combattante ou à l'Oeuvre de Secours à la France, 408, édifice Paris, Winnipeg. (Tél. 93 647)

J.-O. CALLEDE.

L'Avare de Molière sera joué le 28 février

Le 28 février, à 8 h. 30, les étudiants de l'Université du Manitoba présenteront à l'Ecole Provencher, pour l'Alliance Française et le public, "L'Avare" de Molière. La pièce est dirigée par M. Alfred Glauser, qui jouera aussi le rôle de l'avare, Harpagon.

"L'Avare" est l'une des pièces les plus saisissantes de Molière. Les scènes se succèdent dans un mouvement extraordinaire, toutes chargées du comique le plus alerte. Toute l'action tourne autour d'Harpagon, un avare sexagénaire, dominé, torturé par son avarice; dont l'argent est la raison d'être et qui est, comme le dit LaFlèche, dans un moment de franchise, "de tous les humains, l'humain le moins humain, le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré". Ce vieillard s'avise de vouloir épouser la jeune Mariane, que son fils Cléante aime, pourvu qu'il "y trouve quelque bien". Quant à son fils il lui destine une "certaine veuve", et à sa fille Elise, le Seigneur Anselme, "un homme mûr, prudent et soge, qui a plus de cinquante ans et dont on vante les grands biens". Personnage qui n'est fait que d'anomalies, de raideurs, dont l'entêtement, le vice indéracinable font rire de la première scène à la dernière. La comédie, comme la plupart des comédies de Molière, au moment où l'avare s'aperçoit de la disparition de sa cassette, nous conduit aux portes du tragique. C'est d'ailleurs ce qui fait la force incomparable de l'Avare: c'est une pièce où la comédie légère et le tragique ont été unis peut-être avec le plus de bonheur.

On a supprimé quelques scènes dans cette pièce, mais aucune qui soit essentielle à l'action, ni aucune de celles qui sont considérées comme les meilleures.

Les acteurs porteront les costumes de l'époque.

L'entrée est de 35 sous.

M. Alfred Glauser, professeur de français à l'Université du Manitoba, qui jouera le rôle d'Harpagon, dans l'"Avare" de Molière, qui sera présenté par l'Alliance Française, à l'Ecole Provencher, le 28 février.

L'officier-pilote G. Guay, tué au combat

La mort vient de frapper, pour la deuxième fois depuis un an et demi, la famille de M. Philippe Guay, paroissien du Sacré-Coeur.

L'officier-pilote Gérard-Jean Guay est mort le lundi soir 19 février, lorsqu'il était en devoir. Son épouse et sa mère viennent de recevoir la triste nouvelle d'Angleterre.

Gérard Guay est né le 29 mai 1920 à Ste-Geneviève, Man. Il s'enrôla dans l'aviation en août 1941. Il fit ses études d'aviation à Brandon, Régina, Trenton, Mossbank, Dartmouth, Halifax (Eastern Command). Il partit pour outre-mer en août 1944.

Outre son épouse, Mme Helen Guay, et son fils, Philippe, il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Philippe Guay, de Winnipeg; huit soeurs: Sr Louis-Philippe, Missionnaire Oblate, de Camperville, Man., Mme Sanford Mulvihill (Yvonne), Marguerite, Eveline, Thérèse, Gertrude, Yvette et Lorraine; deux frères: Joseph, instructeur dans la Marine Canadienne (H.M.C.S.), du Chippawa, Alphonse, de la Marine Canadienne, en devoir à Londonderry, Irlande Nord.

Son frère, le sergent Lucien, fut tué dans un accident d'avion, à Rivers, Man., il y a un an et demi.

Nous offrons à son épouse et à toute sa famille nos plus vives sympathies.

Où logeaient les trois chefs d'Etat

MOSCOU—On apprend que les travaux de la conférence de Crimée se sont déroulés au palais de Livadia, en particulier dans la riche salle des fêtes qui a vue sur la Noire. Les chefs d'Etat ont pris leurs repas les uns chez les autres. M. Winston Churchill se retirait au château gothique de Vorontsey, au village d'Alioupka, à 10 milles de Livadia, où logeait le président.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Lorsque vous lirez ces lignes les derniers préparatifs pour l'initiation qui se fera le dimanche 25 février, seront complétés. Nous nous attendons à recevoir une belle classe de candidats et comme innovation intéressante il est à noter que les cérémonies, commencées par la messe et communion générale à l'église du Sacré-Coeur, à Winnipeg, se termineront dans la salle académique de l'Académie Provencher à St-Boniface. Nos experts dans la matière nous assurent que cette salle se prêtera très bien pour nos fins. Après l'initiation il y aura un souper-buffet intime pour nos membres, anciens et nouveaux, dans la salle du Cercle Ouvrier. Il n'y a qu'un changement au programme officiel et nous demandons aux vieux membres de le bien remarquer, c'est que tous doivent se servir de l'entrée de la rue Cathédrale et non pas de celle de la rue de la Morénie. Nous sommes confiants que candidats et Chevaliers se rendront fidèlement en grand nombre aux endroits indiqués et surtout aux heures indiquées. Les phases préliminaires de nos cérémonies sont importantes et toujours bien imposantes. Les vieux Chevaliers sont invités à s'y rendre nombreux. Un mot seulement aux nouveaux. Nous vous souhaitons d'abord une cordiale bienvenue et nous savons que si vous savez persévérer et écouter avec patience les enseignements que vous recevrez en ce jour, vous sortirez de cette épreuve, meilleurs, plus éclairés et plus en mesure de vivre l'idéal catholique et de le défendre au besoin. A ceux qui s'attendraient à assister à une vulgaire bouffonnerie, nous dirions qu'ils seront désappointés et nous leur demanderions même de s'abstenir de se présenter à l'initiation car ils ne deviendraient que du bois mort pour la Chevalerie.

• • •

Lorsqu'un pauvre conscrit, devenu fou, lança, dans l'Atlantique, son fusil devenu trop pesant, il causa un raz de marée jusqu'à Washington où le sénateur Wheeler déclarait que 18,000 conscrits avaient agi de la sorte. On ne peut trop blâmer le sénateur qui se basait sur une déclaration tendancieuse d'un de nos finauds politiciens à la veille d'une élection. Or, il est connu qu'un fou se croit bien normal et qu'au contraire ses gardiens sont les véritables fous. Il se serait peut-être dit: "Nous avons déclaré la guerre pour protéger la Pologne et empêcher sa partition par le Boche et voilà qu'on abandonne ce pays catholique à la Russie athée. Logiquement il n'y a plus de raison pour se battre" et vlan, fusil par-dessus bord. Pour lui, pauvre fou, la guerre est bien finie; pour nous, représentés par des chefs d'Etat, très intelligents au contraire, c'est une autre paire de manches!

• • •

Notre trésorier fidèle, protecteur assidu de nos finances, eut le malheur de proposer de faire une dépense. Gus n'en pouvait croire ses oreilles et le seconda sur le fait pour l'empêcher, disait-il, de revenir à ses sens.

• • •

Les détails de l'initiation vous parviendront la semaine prochaine, moins les détails, bien En attendant, cartes de voyage en règle, promptitude, conduite selon les règles et à dimanche prochain.

BISTOURI.

Résumé des activités de l'Association d'Education

Concours de français

Les écoles suivantes ont envoyé les noms de leurs concurrents durant la semaine se terminant le 17 février:

Nombre d'élèves inscrits au 10 février	902
Aubigny (couvent)	21
Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg	113
Dunrea (couvent)	40
Vassar (couvent)	16
St-Léon (couvent)	30
Ste-Amélie (couvent)	26
Fannystelle (couvent)	56
St-Claude (couvent)	56
Haywood (St-Jean)	12
Ste-Agathe (couvent)	118
Total	1,401

Festival de la Bonne Chanson

Nous avons déjà reçu le résultat de l'élimination paroissiale de St-Claude et de Transcona. Il reste encore deux semaines pour faire cette élimination. Nous attendons le résultat des autres paroisses dès que vous aurez fait ce concours.

Avis important

1.—**Pas de monologues, pas de solos.**

2.—**Le même décor doit servir pour tous les groupes.**

3.—**Les élèves ne doivent pas être costumés ni se servir d'aucun accessoire pour mimer le chant ou la récitation.**

4.—L'institutrice peut diriger ses élèves elle-même, même nous l'encourageons à le faire.

5.—Là où il n'y a pas de piano, les élèves peuvent participer quand même, nous ne demandons pas l'impossible.

N.B.—L'élimination paroissiale doit avoir lieu **avant le 4 mars** et les formules des juges doivent être remplies et retournées immédiatement au secrétariat de l'Association.

SEMI-FINALES: Le concours régional aura lieu le 11 mars. Nous avons publié dans **La Liberté et le Patriote** la liste des différentes régions. Voyez à quel centre vous appartenez.

Nous demandons soit au curé de la paroisse ou au secrétaire du cercle local du centre de chaque région de convoquer les autres paroisses pour l'heure fixée.

Un représentant de chaque paroisse doit être juge au concours régional.

L'ONTARIO POSSEDE 27 GARDERIES DE JOUR

OTTAWA — Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a approuvé l'établissement, sous le régime de l'accord fédéral-provincial, de trois nouvelles garderies de jour, apprend-on du ministère du Travail. Ceci porte à 27 le nombre de ces établissements ouverts en Ontario.

Le Québec aurait son poste de radio

QUEBEC — La province Québec aura bientôt son prop poste de radio. A moins de dif cultés constitutionnelles insu montables, tout indique qu'e pourra faire entendre sa vo d'un studio provincial dans avenir rapproché.

L'hon. Maurice Duplessis inscrit au feuilleton de la Char bre, un projet de loi dont le tre est le suivant: "Loi auto sant la création d'un service radiodiffusion provinciale".

WASHINGTON — La senten de mort imposée au soldat Hen Weber parce qu'il a refusé faire des exercices militaires été changée en cinq années prison aux travaux forcés.